



**DELIBERATION N° 25/186 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE  
APPROUVANT DE LA CONVENTION D'APPLICATION FINANCIÈRE 2025 DE LA  
CONVENTION DE COOPÉRATION POUR LE CINÉMA ET L'IMAGE ANIMÉE  
2023-2025 ENTRE L'ETAT, LE CNC ET LA COLLECTIVITÉ DE CORSE**

**CHÌ APPROVA L'AGHJUSTU FINANZARIU 2025 DI A CUNVINZIONI DI  
CUUPERAZIONI 2023-2025 PER U SINEMA TRÀ U STATU, U CNC È A  
CULLETTIVITÀ DI CORSICA**

**REUNION DU 17 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, la Commission Permanente, convoquée le 9 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Angèle CHIAPPINI, Jean-Michel SAVELLI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Véronique ARRIGHI à M. Hyacinthe VANNI  
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Paul-Joseph CAITUCOLI  
M. Romain COLONNA à Mme Françoise CAMPANA  
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Paul-Félix BENEDETTI  
M. Jean-Martin MONDOLONI à M. Jean-Michel SAVELLI  
Mme Chantal PEDINIPELLI à Mme Angèle CHIAPPINI

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

Saveriu LUCIANI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI

**LA COMMISSION PERMANENTE**

- VU** le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, notamment ses articles 107 et 108,
- VU** le Règlement Général d'exemption par catégorie (UE) n° 651/2014 de la Commission européenne déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité du 17 juin 2014, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 26 juin 2014 et prolongé par le règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 modifiant le règlement (UE) n°1407/2013 en ce qui concerne sa prolongation et modifiant le règlement (UE) n°651/2014 en ce qui concerne sa prolongation et les adaptations à y

apporter publié au Journal Officiel le 7 juillet 2020,

- VU** le Règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,
- VU** la Communication Cinéma de la Commission européenne (2013/C 332/01) du 14 novembre 2013,
- VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le Code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 111-2 (2°), L.112-2, R. 112 et D.311-1,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 approuvant le règlement des aides pour la culture,
- VU** la délibération n° 21/122 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant délégation d'attributions de l'Assemblée de Corse au Conseil exécutif de Corse et à son Président,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** la délibération n° 25/125 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2025 adoptant le Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** la délibération n° 22/185 CP de la Commission Permanente du 14 décembre 2022 adoptant les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aide à la décision dans le secteur culturel,
- VU** la délibération n° 23/194 CP de la Commission Permanente du 19 décembre 2023 approuvant les modifications du règlement des aides Culture,
- VU** la délibération n° 23/195 CP de la Commission Permanente du 19 décembre 2023 portant approbation de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 et de la convention d'application financière 2023 entre l'Etat, le CNC et la Collectivité de Corse,

- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

À l'unanimité,

**Ont voté POUR (12) : Mmes et MM.**

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Romain COLONNA, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Jean-Michel SAVELLI, Hyacinthe VANNI

**ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le projet de convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2025 de la convention triennale et tripartite 2023-2025 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée et la Collectivité de Corse, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2025 de la convention triennale et tripartite 2023-2025 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée et la Collectivité de Corse, et à conduire toutes procédures afférentes.

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 17 décembre 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

**COLLECTIVITE DE CORSE**

**RAPPORT  
N° 2025/374/CP**

# **COMMISSION PERMANENTE**

**REUNION DU 17 DÉCEMBRE 2025**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**APPRUBAZIONI DI L'AGHJUSTU FINANZARIU 2025 DI A  
CUNVINZIONI DI CUUPERAZIONI 2023-2025 PER U  
SINEMA TRÀ U STATU, U CNC È A CULLETIVITÀ DI  
CORSICA**

**APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION  
FINANCIÈRE 2025 DE LA CONVENTION DE  
COOPÉRATION POUR LE CINÉMA ET L'IMAGE ANIMÉE  
2023-2025 ENTRE L'ETAT, LE CNC ET LA COLLECTIVITÉ  
DE CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :      Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen concerne l'approbation du projet de convention d'application financière 2025 de la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 entre l'Etat (Préfecture de Corse - Direction régionale des affaires culturelles de la Corse), le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et la Collectivité de Corse.

### I. Convention triennale et tripartite de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025

La convention de coopération pour le cinéma et l'image animée vise à préciser les conditions de partenariat entre les signataires dans le but de coordonner et d'amplifier les soutiens apportés au cinéma et à l'audiovisuel. Par cette convention, les signataires s'engagent à mener une politique conjointe dans les domaines de la création et de la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, de la diffusion culturelle de l'éducation artistique et du développement des publics, de l'exploitation cinématographique et du patrimoine cinématographique et audiovisuel. La philosophie de cette convention de coopération est de dresser une photographie la plus précise possible de la politique cinématographique et audiovisuelle de chaque collectivité et de la mise en actions de cette politique en parallèle de celle du CNC.

Comme le mentionne cette convention, les aides de la Collectivité de Corse se doivent de respecter les dispositions de l'article 107 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne.

Les dispositifs d'aides de la Collectivité de Corse ne doivent pas comporter de dispositions contraires aux dispositions du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dans des domaines autres que les aides d'Etat, en vue d'éviter toute discrimination, au sein de l'Union, en raison de la nationalité des bénéficiaires des aides, et d'assurer la liberté d'établissement, de circulation des marchandises et de libre prestation des services.

Le règlement des aides, approuvé en 2021 par délibération n°21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021, prend en compte les possibilités offertes par les évolutions réglementaires du CNC et modifie le plafond de l'aide à la production de série.

Ce règlement, pour sa partie fonds d'aides à la création cinématographique et audiovisuelle, fait l'objet d'un renouvellement de l'information à la communication européenne dans le cadre de son placement sous le Règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) N°651/2014 tel que modifié par les règlements 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017 et 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au

JOUÉ du 7 juillet 2020, le précédent placement arrivant à échéance.

En 2022, de nouvelles modifications ont été apportées au Règlement des aides Culture par délibération n°22/084 CP de la Commission Permanente du 29 juin 2022 et par délibération n° 23/194 CP de la Commission Permanente du 19 décembre 2023.

Ce règlement réactualisé du fonds d'aides à la création, conformément à la Communication cinéma de la Commission européenne et au Règlement d'exemption par catégorie, inclut notamment les SMAD (service de médias à la demande) au même titre que les chaînes de télévision pour toutes les œuvres audiovisuelles des règlements d'aide à la production requérant la présence d'un diffuseur au plan de financement.

Par conséquent, l'aide à la production de téléfilms devient aide à la production de fictions audiovisuelles avec un plafond de 150 000 € pour les œuvres destinées à une diffusion sur un service de télévision et de 250 000 € pour les œuvres destinées à une diffusion sur un service de médias à la demande.

Pour les années 2023-2025, les partenaires se fixent comme objectifs de répondre aux enjeux soulevés ou amplifiés par la crise sanitaire et par l'accélération des transformations technologiques induisant des changements de comportements du public : reconquête des publics pour les salles de cinéma et pour les œuvres françaises dans un contexte d'hyperconnexion (plateformes, ...), formation initiale et continue des professionnels de la filière du cinéma et de l'image animée, développement des compétences et des équipements pour répondre à la forte croissance de la demande d'œuvres générée par les plateformes internationales, démarche de responsabilité sociétale et environnementale (parité, conditionnalité des aides à la production à la remise du bilan carbone, ...).

Pour relever ces défis, les partenaires se sont donnés comme objectifs prioritaires dans le prolongement du cadre de l'action culturelle de la Collectivité de Corse :

- ✓ Le renforcement de la politique de soutien à la création et à la production d'œuvres de qualité en lien notamment avec l'identité du territoire pour favoriser l'émergence de jeunes talents insulaires, les nouvelles écritures, les contenus innovants et les supports de diffusion ;
- ✓ Le renforcement de l'attractivité du territoire et de la structuration de la filière en amplifiant l'offre de formation existante et en favorisant le développement d'outils adaptés aux évolutions du marché ; Accompagnement du tissu entrepreneurial insulaire et de ses spécificités dans son essor industriel et dans l'évolution des formats d'écriture, des supports de diffusion et des technologies ;
- ✓ La reconquête du public grâce aux salles et aux acteurs de la diffusion culturelle : soutien à l'exploitation renouvelée avec une priorité à l'itinérance et au regroupement communal pour le rural, maillage adapté en termes de diffusion culturelle ;
- ✓ Le renforcement de l'éducation à l'image pour former le public de demain en travaillant sur l'axe de l'analyse et la production d'image du territoire ;

- ✓ Une politique active dans le domaine du patrimoine cinématographique insulaire et méditerranéen orientée sur la coopération et la circulation des œuvres dans son bassin culturel naturel.

Cette convention de coopération pour les années 2023 à 2025 reprend les avancées des précédentes conventions notamment en ce qui concerne les champs d'application de la mesure « 1 euro pour 2 euros » du CNC abondant le fonds d'aides à la création de la Collectivité de Corse, l'accompagnement financier des contrats d'objectifs et de moyens signés entre la Collectivité de Corse et les télévisions, le soutien en faveur de l'éducation à l'image et les chapitres consacrés à l'exploitation cinématographique et à la collecte, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine cinématographique.

Cette nouvelle génération de convention met l'accent sur l'accompagnement aux auteurs, l'éducation à l'image dès le plus jeune âge, la médiation culturelle, le développement des compétences et des équipements.

Elle comprend une partie politique résumant la stratégie commune autour des différents champs culturels et économiques du cinéma et de l'audiovisuel suivie des différents axes de travail détaillant les modalités techniques afférentes à leur mise en œuvre.

## **II. RAPPEL DES PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION DE LA CONVENTION 2023-2025**

Sous réserve de la règle de l'annualité budgétaire et de ses possibilités budgétaires, le CNC accompagne financièrement l'effort prévisionnel de la Collectivité de Corse par une subvention globale annuelle destinée à accroître l'intervention financière de la Collectivité de Corse.

Après un bilan annuel fourni par la Collectivité de Corse, le montant de la participation du CNC est proratisé en fonction du montant effectivement engagé par la Collectivité de Corse, sans pouvoir cependant excéder l'engagement prévisionnel. Cette participation du CNC sur les différents titres de la convention se décline comme suit :

### **- AXE I : SOUTENIR LA CREATION POUR FAVORISER L'EMERGENCE DES TALENTS**

Le CNC a mis en place un volet concernant l'émergence des talents. Le CNC soutient financièrement l'opération « Talents en court » dont le but est d'aller à la rencontre de jeunes talents au potentiel artistique identifié mais éloignés du réseau professionnel pour des raisons sociales et/ou géographiques pour les aider à mettre en œuvre leur projet.

La Collectivité de Corse accorde un soutien aux auteurs soit par l'octroi d'une bourse à l'auteur pour lui donner l'opportunité d'entrer en résidence, soit par un soutien direct à des résidences d'écriture spécialisées et identifiées sur l'île.

Depuis 2022, la convention de coopération entre l'Etat, le CNC et la Collectivité de Corse intègre le soutien direct à ces résidences d'écriture. Ce soutien se fait par le biais d'une subvention annuelle versée à la structure par la Collectivité de Corse et abondée par le CNC dans le cadre de la mesure « 1 € pour 2 € ».

Le CNC continue à intervenir financièrement dans le cadre du dispositif « 1 € du CNC pour 2 € de la Collectivité de Corse » pour les aides à :

- La production d'œuvres cinématographiques de courte durée ;
- La production d'œuvres cinématographiques de longue durée ;
- La production d'œuvres audiovisuelles.

Pour compléter ce soutien aux œuvres, la convention poursuit son accompagnement financier des contrats d'objectifs et de moyens signés entre la Collectivité de Corse et les télévisions pour le financement de l'écriture et de la production de documentaires de création et d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants dans le cadre d'un abondement d'1 € pour 3 €

Dans le cadre de l'article 10 « Aide à la production de longs-métrages » de cette convention, le montant total des aides publiques a été relevé à 70% du coût définitif de l'œuvre ou, en cas de coproduction internationale, de la participation française pour les œuvres cinématographiques dites difficiles ou à petit budget qui ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Cette mesure permettra d'accompagner des œuvres à petit budget ciblant notamment des productions insulaires et en langue corse.

La convention précise également les montants minimums d'intervention de la Collectivité de Corse pour chaque catégorie et les caractéristiques de ces œuvres qui les rendent éligibles au soutien du CNC. Afin de maîtriser son budget, le CNC plafonne le montant de ses interventions par collectivité.

Ce plafond, en ce qui concerne la Collectivité de Corse, s'élève à deux millions d'euros (2 M€) de manière globale.

**- AXE II : STRUCTURER LES FILIERES ET L'EMPLOI POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES**

Cette nouvelle convention poursuit et renforce les objectifs de la précédente convention en faveur du développement de la filière en Corse, notamment à travers les actions déployées par l'ADEC : soutien à la capacité d'investissement aux entreprises, soutien à l'implantation et au développement d'entreprises et d'écosystèmes locaux, soutien à la modernisation d'équipements adaptés.... A cet effet, l'ADEC et la Collectivité de Corse ont initié une démarche conjointe en faveur du secteur de l'audiovisuel afin de recenser les problématiques auxquelles sont confrontées les professionnels et de proposer des mesures adaptées au développement et à la structuration de la filière.

Un appel à projets de l'ADEC a ainsi vu le jour en 2024.

**- AXES III : RECONQUERIR LES PUBLICS GRACE AUX SALLES ET AUX ACTEURS DE LA DIFFUSION CULTURELLE**

Dans le cadre du maintien d'un parc de salles diversifié, permettant de garantir le pluralisme de l'offre cinématographique, le CNC et la Collectivité de Corse s'engagent à se tenir informés de leurs actions respectives et de leurs critères d'intervention concernant leur soutien à l'exploitation cinématographique en investissement et en fonctionnement, notamment en ce qui concerne leurs interventions en direction de la création et la modernisation des salles de cinéma.

Outre le soutien accordé par le CNC et la Collectivité de Corse pour la création des établissements cinématographiques « l'Ellipse » à Aiacciu et « le Galaxy » à Purtivechju, un projet de complexe composé de 3 petites salles en centre-ville d'Aiacciu sur le site de l'ancien cinéma « Le Laetitia » et porté par l'exploitant du complexe « Ellipse » a également été soutenu en 2019 à hauteur de 300 000 € par la Collectivité de Corse et de 250 000 € par le CNC.

En 2021, la SARL LE REGENT a également bénéficié du soutien conjoint de la Collectivité de Corse et du CNC pour la création du complexe « Le Cube » sur la commune de Furiani. Un financement à hauteur de 1 000 000 € a été accordé par la CDC et de 650 000 € par le CNC. L'ouverture de ce complexe finalisera l'équipement en établissements cinématographiques de l'île tel qu'il a été préconisé dans l'étude portant sur l'exploitation cinématographique lancée en 2009 par la Collectivité de Corse.

Depuis 2022, un projet de cinéma itinérant a été mis en œuvre par la Collectivité de Corse et les exploitants corses avec pour objectif de garantir l'accès à la culture à une population éloignée des centres culturels.

Une première expérience d'itinérance menée avec des exploitants du Pumonti soutenus par la Collectivité de Corse a été lancée à partir du second semestre 2023. Cette expérience sert d'expérimentation et d'évaluation du potentiel du projet avant d'imaginer sa mise en route définitive.

Par ailleurs, le CNC a initié dans le cadre de cette convention un soutien au financement des postes de médiateurs dans les salles de cinéma à hauteur d'1 € du CNC pour 1€ de la Collectivité de Corse. Pour principe, le coût de chaque poste est soutenu à hauteur de 37,5% par la Collectivité de Corse et de 37,5% par le CNC, la structure bénéficiaire prenant en charge 25% minimum du coût du poste.

Ce dispositif a récemment été présenté à l'ASSEC, l'association des exploitants de cinémas de Corse qui représente 10 établissements et 23 salles.

Le CNC et la Collectivité de Corse encouragent également à la création de réseaux de salles. Des rencontres professionnelles pilotées par l'ASSEC ont eu lieu en 2024 dans le but de développer la mutualisation des ressources, l'innovation, le partage d'expériences entre exploitants et l'éventuelle création d'un poste de médiateur.

Le CNC poursuit, dans le cadre de cette convention, un soutien à la diffusion des œuvres aidées par la Collectivité de Corse, sur la base d'un descriptif et d'un bilan financier des actions mises en œuvre qu'elle soutient à hauteur de 50%.

#### **- AXE IV : RENFORCER L'EDUCATION AUX IMAGES POUR FORMER LES PUBLICS DE DEMAIN**

Le CNC apporte, dans le cadre de cette même convention, son soutien financier aux dispositifs « Ecole et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma ». Le CNC prend également en charge le tirage des copies neuves et la conception des documents pédagogiques. Il reste ouvert pour apporter son soutien à de nouvelles initiatives de la Collectivité de Corse comme la création d'un pôle d'éducation aux images.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet de cinéma itinérant, les structures en charge du dispositif « Ma classe au cinéma » souhaiteraient étendre le dispositif aux classes de l'intérieur et de montagne. Le développement de ces circuits itinérants commerciaux avec billetterie CNC pourraient offrir de nouvelles opportunités de déploiement de l'action dans les zones éloignées des centres culturels. Cette action a notamment pour objectif de stimuler le désir cinématographique en ciblant la jeune génération tout en participant à un maillage du territoire en termes de diffusion culturelle.

#### - AXE V : ACTIONS EN FAVEUR DU PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE

La convention 2023-2025 reprend également le volet concernant les actions en faveur de la collecte, de la conservation, de la restauration et de la valorisation du patrimoine cinématographique sur lesquels le CNC apporte une aide à l'expertise et à l'évaluation.

### **III. CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE 2025 DE LA CONVENTION TRIENNALE ET TRIPARTITE DE COOPERATION POUR LE CINEMA ET L'IMAGE ANIMEE 2023-2025**

La convention d'application financière est basée sur les prévisions d'individualisation des fonds inscrits au budget 2025 de la Collectivité de Corse. Elle matérialise les engagements prévisionnels des partenaires de la convention. Ces engagements sur le fonds d'aides à la création et les actions soutenues conjointement par la Collectivité de Corse et le CNC sont les suivants :

ACTIONS	CNC	CDC	TOTAL
<i>Axe I – Article 4</i> <b>Le déploiement de l'opération Talents en Court</b>	5 000 €	15 000 €	<b>20 000 €</b>
<i>Axe I – Article 5</i> <b>Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence</b>	0 €	12 000 €	<b>12 000 €</b>
<i>Axe I – Article 5</i> <b>Soutenir les résidences</b>	20 000 €	93 000 €	<b>113 000 €</b>
<i>Axe I – Article 6</i> <b>Le soutien sélectif à l'écriture et au développement</b>	0 €	150 000 €	<b>150 000 €</b>
<i>Axe I – Article 9</i> <b>Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée</b>	120 000 €	240 000 €	<b>360 000 €</b>
<i>Axe I – Article 10</i> <b>Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée</b>	240 000 €	480 000 €	<b>720 000 €</b>
<i>Axe I – Article 11</i> <b>Aide à la production d'œuvres audiovisuelles</b>	604 000 €	1 208 000 €	<b>1 812 000 €</b>

<i>Axe I – Article 12</i> <b>Soutien à l'écriture et à la production des documentaires de création et des adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales</b>	90 000 €	270 000 €	<b>360 000 €</b>
<i>Axe III – Article 19</i> <b>L'emploi de médiateurs en salle de cinéma</b>	18 750 €	18 750 €	<b>37 500 €</b>
<i>Axe III – Article 20.2</i> <b>Actions de diffusion culturelle</b> <i>Soutien à la diffusion des œuvres aidées</i>	12 500 €	20 000 €	<b>32 500 €</b>
<i>Axe IV – Article 21</i> <b>Dispositifs d'éducation à l'image dans le temps scolaire</b>	9 000 €	11 000 €	<b>20 000 €</b>
21.1 Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »	2 000 €	28 000 €	<b>30 000 €</b>
21.2 Le dispositif « Collège au cinéma »	2 000 €	48 000 €	<b>50 000 €</b>
21.3 Le dispositif « Ecole et cinéma »			
<b>TOTAUX</b>	<b>1 123 250 €</b>	<b>2 593 750 €</b>	<b>3 717 000 €</b>

La globalité des engagements respectifs prévisionnels pour l'année 2025, dans le cadre des actions cofinancées par le CNC et la Collectivité de Corse (excepté les aides à l'écriture et au développement) qui figurent sur le tableau ci-dessus, s'élève à **3 717 000 €**(3 743 895€ en 2024) avec une répartition d'environ **70%** (soit 2 593 750 €) **CDC, 30 % CNC** (répartition identique à l'année 2024).

L'engagement du CNC demeure inchangé par rapport à 2024 et reste supérieur à celui des années précédentes (1 104 500€ en 2023) en raison de la mise en place du dispositif de soutien à l'emploi des médiateurs en salles de cinéma cofinancé par la Collectivité de Corse et le CNC dans le cadre de la convention de coopération 2023-2025.

**Le montant total de l'abondement du CNC au fonds d'aides à la création pour 2025, sous réserve de la fiabilité des prévisions, s'élève à 964 000 € sur un total de 3 054 000 €(montants identiques en 2024).** Est ajoutée à ce montant l'aide à la résidence d'écriture (12 000€) comptabilisée dans les nouveaux engagements.

Le montant de la participation du CNC aux autres axes de la convention s'élève pour l'année 2025 à **159 250 €**, montant identique à celui de l'année précédente en hausse par rapport à l'année 2023 (140 500€) en raison de la mise en place du dispositif d'aide à l'emploi de médiateurs co-financé par le CNC. Ce montant inclut également la participation du CNC aux opérations d'éducation à l'image pour 2025 à hauteur de 13 000 €.

Par ailleurs, il est à noter la présence de l'engagement financier du CNC dans son soutien direct aux structures dans le cadre des axes III et IV de la convention de coopération (hors actions co-financées). Dans le cadre de l'article 20 « soutien aux festivals », le CNC accorde une enveloppe globale de **60 000 €** à trois associations pour l'année 2025 ainsi que **12 000 €** dans le cadre de l'article 24 « mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'écriture scénaristique dès le plus jeune âge ». Le montant du soutien direct accordé aux structures par le CNC s'élève à **72 000 €**

L'engagement prévisionnel global des partenaires à la mise en œuvre des axes contractuels pour l'année 2025 s'établit donc comme suit :

- **3 866 986 €**pour la Collectivité de Corse (hors ADEC)
- **1 195 250 €**pour le CNC

(*cf. convention d'application financière en annexe de la délibération*).

Le montant total de la politique cinématographique et audiovisuelle mené par la Collectivité de Corse en 2025 autour des axes de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 comprenant les actions co-financées par le CNC et la Collectivité de Corse ainsi que les actions uniquement financées par la Collectivité de Corse et le soutien direct aux structures accordé par le CNC s'élève à **5 062 236 €** (*cf. convention d'application financière en annexe de la délibération*). Le co-financement de cette politique pour l'année 2025 par le CNC dans le cadre de la convention de coopération s'élève à **1 123 250 €** sur les actions co-financées pour un montant total de **1 195 250€** sur l'ensemble des engagements du CNC en Corse.

Le bilan 2024 de la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2023-2025 figure en annexe de ce rapport.

### **Il vous est donc proposé :**

- D'approuver le projet de convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2025 de la convention triennale 2023-2025 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée et la Collectivité de Corse, tel qu'il figure en annexe de la délibération.
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'application financière au titre de l'année budgétaire 2025 de la convention de coopération triennale 2023-2025 de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le Centre National du Cinéma et de l'Image animée et la Collectivité de Corse, et à conduire toutes procédures afférentes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**CONVENTION D'APPLICATION FINANCIÈRE  
AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025**

**DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION  
POUR LE CINÉMA ET L'IMAGE ANIMÉE**

**2023-2025**

**ENTRE**

**L'ÉTAT (DRAC CORSE)**

**LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA  
ET DE L'IMAGE ANIMÉE**

**ET**

**LA COLLECTIVITE DE CORSE**

Vu le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, notamment ses articles 107 et 108 ;

Vu le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 111-2 (2°) et R.112-23 ;

Vu le Règlement général des aides financières du Centre national du cinéma et de l'image animée, notamment son article 110-5 (2°) ;

Vu le Règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ;

Vu le Règlement (UE) n° 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis* ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1111-4, L. 1511-2 et L. 4211-1 (6°) ;

Vu la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat (DRAC Corse), le CNC, la Collectivité de Corse pour la période 2023-2025, son premier avenant et leurs modalités techniques ;

Vu la délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 adoptant le règlement des aides pour la culture de la Collectivité de Corse ;

Vu la délibération n° 21.122 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant délégation d'attributions de l'Assemblée de Corse au Conseil Exécutif de Corse et à son Président ;

Vu la délibération n°22/084 CP de la Commission Permanente du 29 juin 2022 approuvant les modifications du règlement des aides Culture,

Vu la délibération n°23/194 CP de la Commission Permanente du 19 décembre 2023 approuvant les modifications du règlement des aides Culture,

Vu le budget du centre national du cinéma et de l'image animée pour 2025 ;

Vu la délibération n° 25.043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025 ;

Vu la délibération n° 25.125 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2025 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025 ;

Vu l'avenant numéro 1 à la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat (DRAC Corse), le CNC, la Collectivité de Corse et ses modalités techniques adopté par délibération n°24.176 CP de la Commission Permanente du 27 novembre 2024 ;

Vu la délibération n° 25/186 de la Commission Permanente du 17 décembre 2025 portant approbation de la convention d'application financière 2025 pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat, le CNC et la Collectivité de Corse et autorisant son Président à signer la présente convention ;

Considérant le document unique du 4 juillet 2022 « Ma classe au cinéma – Engagement des partenaires » relatif aux dispositifs scolaires ;

Considérant la circulaire de la ministre de la Culture et de la communication du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences,

## **ENTRE**

**L'État**, représenté par le Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud, ci-après désigné « l'État »,

**Le Centre national du cinéma et de l'image animée**, représenté par son Président, ci-après désigné « le CNC »,

ET

**La Collectivité de Corse**, représentée par le Président du Conseil Exécutif, ci-après désignée « la Collectivité de Corse »,

En application de la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée et son premier avenant conclus entre l'Etat, le Centre national du cinéma et de l'image animée et la Collectivité de Corse pour la période 2023-2025, et notamment de l'article 30 relatif aux dispositions financières, il est convenu ce qui suit :

### **ARTICLE 1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS DES PARTENAIRES**

L'engagement prévisionnel global de chacun des partenaires de la convention de coopération à la mise en œuvre des axes contractuels pour l'année 2025 s'établit comme suit :

**Collectivité de Corse** **3 866 986 €**

**CNC** **1 195 250 €**

Dont : - 1 123 250 € faisant l'objet d'un versement à la Collectivité de Corse selon des modalités précisées à l'article 3 a)  
- 72 000 € versés directement aux structures locales selon des modalités précisées à l'article 3 b)

**TOTAL** **5 062 236 €**

En tout état de cause, l'engagement définitif global du CNC ne peut excéder le montant indiqué ci-dessus.

A noter que sur 2024, le CNC a aussi engagé financièrement<sup>1</sup> :

- 1 859 644 € pour le territoire de Corse (Fonds de soutien audiovisuel, soutiens à l'exploitation et Jeunes ambassadeurs de cinéma) ;
- 1 956 227 € au national (Ma Classe au Cinéma).

---

<sup>1</sup> Les chiffres de 2025 ne sont pas exploitables car les attributions des subventions ne sont encore pas terminées.

## **ARTICLE 2 - TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF 2025**

Le tableau détaillé en annexe de la présente convention précise l'engagement prévisionnel de chacun des partenaires propres à chaque action engagée. Ces engagements sont réalisés sous forme de subventions.

## **ARTICLE 3 - SUBVENTIONS DU CNC**

a) **Les subventions du CNC à la Collectivité de Corse**, d'un montant prévisionnel global de **1 123 250 €** seront versées en deux fois à l'ordre de Monsieur le payeur de Corse sur le compte suivant :

**C2000000000, Code banque 30001, Code guichet 00109, Clé 78**

Le premier versement, **soit 566 125 €**, intervient à la signature de la présente convention sous réserve de la tenue effective d'un ou plusieurs comités de lecture. Le solde intervient à la suite de la réception du bilan visé par la convention de coopération, des délibérations des commissions permanentes, ainsi que d'un courrier attestant de la réalisation effective des projets aidés et des sommes mandatées par projet.

Pour chaque action indiquée ci-dessous, le montant total versé par le CNC est proratisé en fonction du montant effectivement mandaté par la Collectivité de Corse, sans pouvoir cependant excéder l'engagement prévisionnel.

Ces subventions sont imputées comme suit :

- Axe I - Article 4**

« Soutenir l'émergence et le renouveau des talents » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

Pour le déploiement de l'opération « *Talents en Court* » (article 4.1), d'un montant prévisionnel global de 5 000 € :

5 000 € à la signature.

- Axe I - Article 5.2**

« Soutenir des résidences » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

Pour le soutien à la résidence (Fabbrica Casell'Arte), d'un montant prévisionnel global de 20 000 € :

10 000 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article.

- Axe I - Article 9**

« Aide à la production d'œuvres de courte durée » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

60 000 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article.

• **Axe I - Article 10**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

120 000 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article et vérification que les œuvres aidées ont obtenu soit l'agrément des investissements ou l'agrément de production délivré par le CNC, soit une aide aux cinémas du monde délivrée par le CNC.

• **Axe I - Article 11**

« Aide à la production d'œuvres audiovisuelles » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

302 000 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article et vérification que les œuvres aidées répondent aux conditions d'éligibilité du fonds de soutien audiovisuel du CNC.

• **Axe I - Article 12**

« Soutien à l'écriture et à la production d'œuvres de courte durée et le soutien à la production de documentaires de création et d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

45 000 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article et vérification que les œuvres audiovisuelles aidées ont obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC.

• **Axe III - Article 19.1**

« L'emploi des médiateurs en salle de cinéma » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

9 375 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article.

• **Axe III - Article 20.2**

« Soutien à la diffusion des œuvres aidées » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D2385 :

6 250 € à la signature,

Le solde au plus tard le 31 décembre 2028, après réception des documents visés au paragraphe a) du présent article.

• **Axe IV - Article 21.1**

« Lycéens et apprentis au cinéma » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D3145 :

4 500 € à la signature,

Le solde, sur la base d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier annuel remis au plus tard le 31 décembre 2026.

- **Axe IV - Article 21.2**

« Collège au cinéma » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D3145 : 2 000 € à la signature,

- **Axe IV - Article 21.3**

« Ecole et cinéma » sur le budget du CNC, compte 6I65733, code d'intervention D3145 : 2 000 € à la signature,

Les sommes pouvant bénéficier de l'abondement du CNC, affectées aux différentes enveloppes cofinancées, peuvent être transférées aux enveloppes liées aux actions d'émergence et de création (articles 4.1, 5 et 9), ainsi que le développement et renouvellement des publics (articles 19.1 et 20.2), dans la limite de cinquante mille euros (50 000 €) et à condition d'une demande écrite de la collectivité, avant le dernier trimestre de l'année civile concernée et avec l'accord exprès du CNC.

**b) A titre d'information, les subventions du CNC aux festivals et structures, d'un montant total de 72 000 €,** détaillé dans le document annexé à la présente convention, seront versées directement aux organisateurs et structures selon les modalités fixées par décision et le cas échéant par convention bipartite et réparties de la façon suivante :

- **Axe III - Article 20.1 « Soutien aux festivals », pour un total de 60 000 € répartis comme suit :**

- 60 000 € financés en direct par le CNC (Code d'intervention D2338 sur instruction de la Collectivité de Corse) : au festival du film documentaire Corsica Doc (26,2 K€), au festival Cinetica – rencontres du film d'animation - association Cinem'Associu (10,2 K€), au festival du film de Lama (7,1 K€), aux rencontres du cinéma italien (4,5 K€) et au festival des cultures en Méditerranée Arte Mare (12 K€).

- **Axe IV - Article 24 « La mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'écriture scénaristique dès le plus jeune âge » :**

- 12 000 € financés en direct par le CNC (Code d'intervention D3145) : Association Insta Cultura.

L'ordonnateur de la dépense est le président du CNC, et le comptable assignataire, l'agent comptable du CNC.

## **ARTICLE 4 - SUBVENTIONS DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

Les subventions et marchés publics de la Collectivité de Corse abondés par le CNC (à l'exception de l'aide à l'écriture et au développement), d'un montant de **2 593 750 €**, seront versés de la manière suivante :

- **AXE I – SOUTENIR LA CREATION POUR FAVORISER L'EMERGENCE DES TALENTS**

- **Titre I - Article 4**

« Le déploiement de l'opération Talents en Court » : ces aides seront directement versées à la structure en charge de l'opération comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte de 50 % sur justificatif du commencement de l'opération ;

- Solde : au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des pièces justificatives.

#### **• Titre I - Article 5**

« Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence » : ces aides seront directement versées aux auteurs comme suit :

- 100 % à la signature de la convention sur appel de fonds et présentation du devis de l'organisme organisant la résidence d'écriture et de l'attestation d'inscription.

Dans le cadre de l'aide octroyée à la Fabbrica Casell'Arte pour les résidences d'écriture dédiées au cinéma (LM, Doc, ...), le versement se fera comme suit :

- 50 % à la signature de la convention sur appel de fonds,
- Acompte intermédiaire et solde au prorata des dépenses réalisées à la fin des travaux et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution (bilan quantitatif et qualitatif).

#### **• Titre I - Article 6**

« Aide à l'écriture et au développement : ces aides seront directement versées aux auteurs (aide à l'écriture), aux sociétés de production porteuses des projets (aide au développement) comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte de 50 % à la signature sur appel de fonds (écriture), et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet (développement)
- Solde au prorata des dépenses réalisées à la fin des travaux et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

#### **• Titre I - Article 9**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de courte durée » : ces aides seront directement versées aux sociétés de production porteuses des projets comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet ;
- 2<sup>ème</sup> acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation d'un justificatif signé par le gérant ou le président de la personnalité morale et attestant le démarrage du tournage accompagné du contrat de réalisateur/technicien mentionnant la date de début de tournage ;
- Solde à la fin des travaux au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

#### **• Titre I - Article 10**

« Aide à la production d'œuvres cinématographiques de longue durée » : ces aides seront directement versées aux sociétés de production porteuses des projets comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet ;
- 2<sup>ème</sup> acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation d'un justificatif signé par le gérant ou le président de la personnalité morale et attestant le démarrage du tournage accompagné du contrat de réalisateur/technicien mentionnant la date de début de tournage ;

- Solde à la fin des travaux au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

- **Titre I - Article 11**

« Aide à la production d'œuvres audiovisuelles » : ces aides seront directement versées aux sociétés de production porteuses des projets comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte de 40 % sur appel de fonds et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution attestant de la mise en œuvre du projet ;
- 2<sup>ème</sup> acompte de 40 % sur présentation d'un justificatif signé par le gérant ou le président de la personnalité morale et attestant le démarrage du tournage accompagné du contrat de réalisateur/technicien mentionnant la date de début de tournage ;
- Solde à la fin des travaux au prorata des dépenses réalisées et présentation des justificatifs spécifiés dans la convention d'attribution.

- **Titre I - Article 12**

« Soutien à l'écriture et à la production de documentaires de création et d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants financés par les télévisions locales » : ces aides seront directement versées aux télévisions locales comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte 50 % à la notification de l'avenant ou de la convention ;
- Solde à la suite du comité de suivi de l'exercice.

- **Titre III - Article 19.1**

« L'emploi de médiateurs en salle de cinéma » : les modalités de versement de cette aide sont définies par convention bipartite avec le bénéficiaire.

- **AXE III – RECONQUERIR LES PUBLICS GRACE AUX SALLES ET AUX ACTEURS DE LA DIFFUSION CULTURELLE**

- **Titre III - Article 20.2**

« Soutien à la diffusion des œuvres aidées » : ces aides seront directement versées à la structure en charge de l'opération comme suit :

- 1<sup>er</sup> acompte de 50 % sur justificatif du commencement de l'opération ;
- Solde : au prorata des dépenses réalisées et sur présentation des pièces justificatives.

- **AXE IV – RENFORCER L'EDUCATION AUX IMAGES POUR FORMER LES PUBLICS DE DEMAIN**

- **Titre IV - Article 21.1**

« Lycéens et apprentis au cinéma » : Ces aides seront directement versées aux opérateurs chargés de la mise en œuvre au niveau local du dispositif.

- **Titre IV - Article 21.2**

« Collège au cinéma » : Ces aides seront directement versées aux opérateurs chargés de la mise en œuvre au niveau local du dispositif.

- **Titre IV - Article 21.3**

« Ecole et cinéma » : Ces aides seront directement versées aux opérateurs chargés de la mise en œuvre au niveau local du dispositif.

Le solde des subventions de la Collectivité de Corse, d'un montant de **1 273 236 €**, sera versé conformément aux dispositifs en vigueur.

### **ARTICLE 5 - CLAUSE DE REVERSEMENT**

S'il apparaît que les engagements des contractants ne sont pas tenus en tout ou partie dans les mêmes délais, chaque partie peut demander le versement du montant de sa contribution aux opérations qui ne sont pas réalisées.

### **ARTICLE 6 - DISPOSITION FINALE**

La présente convention ne peut en aucun cas être opposée aux présents signataires par les personnes morales ou leurs représentants cités à la présente, celle-ci ne valant engagement qu'entre les signataires.

La présente convention est signée en cinq exemplaires originaux.

A ....., le .....

Pour la Collectivité de Corse,  
Le Président du Conseil Exécutif de Corse

Pour l'État,  
Le préfet de Corse,  
Préfet de la Corse du Sud

**Gilles SIMEONI**

**Eric JALON**

Pour le Président du Centre national du cinéma et de l'image animée,  
Le Président,

Pour le Centre national du cinéma et de l'image animée, le contrôleur général économique et financier

**Gaëtan BRUEL**

**Vincent GUITTON**

**COLLECTIVITE DE CORSE**  
**ANNEXE FINANCIÈRE RÉCAPITULATIVE 2025**

	ÉTAT DRAC	CNC Soutien direct aux struct. rég.	Collectivité de Corse	CNC Cofinancement CNC vers Rég.	TOTAL Intermédiaire Région + CNC	TOTAL GLOBAL
<b>Axe I - Soutenir la création pour favoriser l'émergence des talents</b>						
Art. 4 Soutenir l'émergence et le renouveau des talents	-	-	15 000	5 000	20 000	20 000
Le déploiement de l'opération Talents en Court			15 000	5 000	20 000	20 000
Art. 5 Soutenir l'accompagnement des auteurs	-	-	105 000	20 000	125 000	125 000
Soutenir l'auteur par l'octroi d'une bourse de résidence			12 000		12 000	12 000
Soutenir les résidences			93 000	20 000	113 000	113 000
Soutenir un parcours d'auteur					-	-
Autre action					-	-
Art. 6 Le soutien sélectif à l'écriture et au développement	-	-	150 000	-	150 000	150 000
Soutien à l'écriture			50 000		50 000	50 000
Soutien au développement			100 000		100 000	100 000
Art. 9 Aide à la production d'œuvres de courte durée			240 000	120 000	360 000	360 000
Art. 10 Aide à la production d'œuvres cinématographique de longue durée			480 000	240 000	720 000	720 000
Art. 11 Aide à la production d'œuvres audiovisuelles		1 741 816 € pour mémoire (1)	1 208 000	604 000	1 812 000	1 812 000
Art. 12 Soutien COM TV			270 000	90 000	360 000	360 000
Soutien à la plateforme ALLINDI			180 000		180 000	180 000
<b>SOUS-TOTAL AXE I</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 648 000</b>	<b>1 079 000</b>	<b>3 727 000</b>	<b>3 727 000</b>
<b>Axe II - Structurer les filières et l'emploi pour renforcer l'attractivité des territoires</b>						
Art. 15 Accueil des tournages			50 000		50 000	50 000
Art. 16 Le soutien au développement de la filière	-			-	-	-
Art. 17 Soutenir la formation professionnelle			70 175		70 175	70 175
<b>SOUS-TOTAL AXE II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>120 175</b>	<b>-</b>	<b>120 175</b>	<b>120 175</b>
<b>Axe III - Reconquérir les publics grâce aux salles et aux acteurs de la diffusion culturelle</b>						
Art. 18 Soutenir un parc moderne et diversifié maillant le territoire			165 661		165 661	165 661
Aides et actions de la collectivité			138 208		138 208	
Aides et actions du CNC		57 828 € pour mémoire (2)			-	

Le soutien aux réseaux de salles			-		-	-
Autres aides mises en place : Le cinéma itinérant			27 453		27 453	27 453
<b>Art. 19</b> <b>Reconquérir le renouveler le public par la médiation</b>	-	-	<b>18 750</b>	<b>18 750</b>	<b>37 500</b>	<b>37 500</b>
L'emploi des médiateurs en salle de cinéma			18 750	18 750	37 500	37 500
Les actions de médiations portées par des jeunes en service civique en salle de cinéma					-	-
Les autres actions de médiations dans les salles de cinéma					-	-
<b>Art. 20</b> <b>Le maillage du territoire par les acteurs de la diffusion</b>	-	<b>60 000</b>	<b>727 400</b>	<b>12 500</b>	<b>739 900</b>	<b>799 900</b>
Soutien aux festivals		60 000	707 400		707 400	767 400
Soutien à la diffusion des œuvres aidées			20 000	12 500	32 500	32 500
Soutien aux opérations nationales de diffusion culturelle					-	-
Les autres actions de médiations locales		<i>60 000 € pour mémoire (3)</i>			-	-
Les autres actions de diffusion					-	-
<b>SOUS-TOTAL AXE III</b>	-	<b>60 000</b>	<b>911 811</b>	<b>31 250</b>	<b>943 061</b>	<b>1 003 061</b>

#### Axe IV - Renforcer l'éducation aux images pour former les publics de demain

<b>Art. 21</b> <b>Ma classe au cinéma</b>	-	-	<b>87 000</b>	<b>13 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Dispositif régional « Lycéens et apprentis au cinéma »		<i>270 342,97 € pour mémoire (4)</i>	11 000	9 000	20 000	20 000
Dispositif départemental « Collège au cinéma »		<i>855 613,10 € pour mémoire (5)</i>	28 000	2 000	30 000	30 000
Dispositif « École au cinéma »		<i>474 755,26 € pour mémoire (5)</i>	48 000	2 000	50 000	50 000
Dispositif départemental « Maternelle au cinéma »		<i>355 516 € pour mémoire (5)</i>			-	-
<b>Art. 23</b> <b>Le dispositif « Cinéma et citoyenneté » : des Ciné-clubs dans les établissements scolaires</b>					-	-
<b>Art. 24</b> <b>La mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'écriture scénaristique dès le plus jeune âge</b>		<b>12 000</b>			-	<b>12 000</b>
<b>Art. 25</b> <b>Étudiant au cinéma</b>					-	-
<b>SOUS-TOTAL AXE IV</b>	-	<b>12 000</b>	<b>87 000</b>	<b>13 000</b>	<b>100 000</b>	<b>112 000</b>

#### Axe V - Valoriser le patrimoine cinématographique en région

<b>Art. 26</b> <b>Actions de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine cinématographique</b>			<b>100 000</b>		<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Art. 27</b> <b>Plan de numérisation des œuvres du patrimoine cinématographique</b>					-	-
<b>SOUS-TOTAL AXE V</b>	-	-	<b>100 000</b>	-	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>

<b>TOTAL</b>	-	72 000	3 866 986	1 123 250	4 990 236	5 062 236
<b>TOTAL cofinancement du CNC vers la collectivité</b>				1 123 250	1 123 250	

*Précisions et pour mémoire en index :*

(1) Pour mémoire et sans être comptabilisé, le CNC a apporté un soutien direct (FSA) de 1 741 816 € au secteur de l'audiovisuel en Corse. Ce montant définitif correspond aux aides automatiques (1 338 816 €), avances (35 000 €) et aux aides sélectives (368 000 €) du CNC attribuées en 2024.

(2) Les montants sont indiqués pour mémoire et ne sont pas comptabilisés. Ci-après le montant définitif des aides sélectives du CNC attribuées aux salles de cinéma de la Collectivité de Corse en 2024 : aide à la diffusion Art et Essai (57 828 €), soit un total de 57 828 €.

3) Les montants sont

indiqués pour mémoire et ne sont pas comptabilisés. Le montant indiqué correspond à la subvention allouée par le CNC en 2024 au dispositif des ambassadeurs porté par les deux associations : Insta Cultura et Arte Mare (60 K€).

(4) Les montants sont indiqués pour mémoire et ne sont pas comptabilisés. Ce montant correspond à la prise en charge financière 2024 par le CNC des copies numériques et de la conception des documents pédagogiques des films du dispositif « Lycéens au cinéma » au plan national, ainsi qu'aux dépenses consacrées à des opérations pour le Lycée (Prix Jean Renoir, Transport des films du BAC, Achats de droit pour le BAC).

(5) Les montants sont indiqués pour mémoire et ne sont pas comptabilisés. Ils concernent les dispositifs d'éducation au cinéma que le CNC soutient au plan national : prise en charge financière 2024 des copies numériques et conception des documents pédagogiques, soutien des associations nationales agissant dans ce domaine.

**COLLECTIVITE DE CORSE**  
**Détail de certains articles**

	État (DRAC)	Région	CNC	TOTAL
<b>Axe I - Soutenir la création pour favoriser l'émergence des talents</b>				
<b>TOTAL ARTICLE 4 - Soutien l'émergence et le renouveau des talents</b>	-	15 000	5 000	20 000
Opération TALENTS EN COURT		15 000	5 000	20 000
<b>TOTAL ARTICLE 5 - Soutenir l'accompagnement des auteurs</b>	-	105 000	20 000	125 000
Bourse de résidence - auteurs		12 000		12 000
Soutien à la résidence CASELL'ARTE		93 000	20 000	113 000
<b>Axe II - Structurer les filières et l'emploi pour renforcer l'attractivité des territoires</b>				
<b>TOTAL ARTICLE 16 - Le soutien au développement de la filière</b>	-	-	-	-
Soutien au développement de la filière				
<b>TOTAL ARTICLE 17 - Soutenir la formation professionnelle</b>	-	70 175	-	70 175
Soutenir la formation professionnelle : Ateliers Varan et G.R.E.C		70 175		70 175
<b>Axe III - Reconquérir les publics grâce aux salles et aux acteurs de la diffusion culturelle</b>				
<b>TOTAL ARTICLE 20.1 - Soutien aux festivals</b>	-	707 400	60 000	767 400
Studio animation		18 000		18 000
Rencontres du cinéma italien		36 000	4 500	40 500
Cinéma du monde		18 000		18 000
Ciné 2000		25 000		25 000
Corsica Film Festival		20 000		20 000
Et pourtant ça tourne		12 000		12 000
Cinemusica		24 000		24 000
Latinita		19 000		19 000
Sirocco		15 000		15 000
Cinemotion		14 000		14 000
Cinem'assocciu		18 000	10 200	28 200
Operae		10 000		10 000
Corta Maghjina		9 400		9 400
Cinema in Paese		4 000		4 000
Festival du Film de Lama		107 000	7 100	114 100
Arte Mare		122 000	12 000	134 000
Corsica Doc		85 000	26 200	111 200

Cinema Paradisu		20 000		20 000
INSTA CULTURA		14 000		14 000
Diffusion KVA		117 000		117 000
<b>TOTAL ARTICLE 20.2 - Soutien à la diffusion des œuvres aidées</b>		<b>20 000</b>	<b>12 500</b>	<b>32 500</b>
Soutien à la diffusion des œuvres aidées (Arte Mare, Diffusion KVA, Festival de Lama, Ciné 2000)		20 000	12 500	32 500
<b>Axe IV - Renforcer l'éducation aux images pour former les publics de demain</b>				
<b>TOTAL ARTICLE 21 - Ma classe au cinéma</b>	-	<b>87 000</b>	<b>13 000</b>	<b>100 000</b>
Dispositif "Lycéens et apprentis au cinéma"		11 000	9 000	20 000
Dispositif "Collège au cinéma"		28 000	2 000	30 000
Dispositif "Ecole au cinéma"		48 000	2 000	50 000
<b>TOTAL ARTICLE 24 - La mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'écriture scénaristique</b>	-	-	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Association Insta Cultura		12 000		12 000
<b>Axe V - Valoriser le patrimoine cinématographique en région</b>				
<b>TOTAL ARTICLE 26 - Actions de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine cinématographique</b>	-	<b>100 000</b>	-	<b>100 000</b>
Actions de collecte, de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine cinématographique		100 000		100 000



# BILAN CNC 2024

Convention de coopération pour le cinéma et  
l'image animée 2023-2025

**ENTRE L'ETAT :**

Ministère de la Culture et de la Communication  
Préfecture de Région de Corse  
Direction Régionale des Affaires culturelles de Corse

**LE CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE  
ANIMEE**

**LA COLLECTIVITE DE CORSE**



## INFORMATIONS - Collectivité de Corse

Président du Conseil Exécutif de Corse : Monsieur Gilles SIMEONI (depuis 2015)

Présidente de l'Assemblée de Corse : Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS (depuis 2021)

Conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine, du mécénat, de l'audiovisuel, de la vie associative et des sports : Madame Anne-Laure SANTUCCI (depuis février 2025)

COLLECTIVITE DE CORSE  
22, Cours Grandval  
20 000 AIACCIU

Lien : [https://www.isula.corsica/culture/REGLEMENT-DES-AIDES-POUR-LA-CULTURE-SECTEUR-AUDIOVISUEL-ET-CINEMA\\_a5029.html](https://www.isula.corsica/culture/REGLEMENT-DES-AIDES-POUR-LA-CULTURE-SECTEUR-AUDIOVISUEL-ET-CINEMA_a5029.html)

## CONTACTS - Collectivité de Corse

Direction adjoint arts visuels, cinéma et audiovisuel (poste vacant)

---

Angela LUCCINI : Cheffe du service création et diffusion – 06.89.96.61.31 – 04.95.10.98.50  
[angela.lucchini@isula.corsica](mailto:angela.lucchini@isula.corsica) (interlocuteur CNC)

Yves SANSONETTI : Agent instructeur – 04.95.10.98.67 – [yves.sansonetti@isula.corsica](mailto:yves.sansonetti@isula.corsica)

Antonia VINCENTI : Agent instructeur – 04.95.10.98.65 – [antonia.vincenti@isula.corsica](mailto:antonia.vincenti@isula.corsica)

Léonor BASSU : Conseillère diffusion – 04.95.10.98.85 – [leonor.bassu@isula.corsica](mailto:leonor.bassu@isula.corsica)

---

Nathalie GRESSE : Cheffe du service Promotion et Formation – Corsica Pôle Tournages (CPT) – 04 95 10 98 44 – 06 80 14 62 17 – [nathalie.gresse@isula.corsica](mailto:nathalie.gresse@isula.corsica)

Sebastien DOMINICI : Coordinateur CPT – 06 09 04 18 37 – [sebastien.dominici@isula.corsica](mailto:sebastien.dominici@isula.corsica)

## ANNEXES / SUPPLEMENTS

- Liste des auteurs aidés
- Liste des œuvres aidées
- Liste des œuvres tournées sur le territoire (Tableau Film France)
- Soutien aux œuvres COM

## Table des matières

<b>AXE I : SOUTENIR LA CREATION POUR FAVORISER L'EMERGENCE DES TALENTS .....</b>	<b>5</b>
<b>BILAN DU FONDS D'AIDE POUR L'ANNEE 2024 .....</b>	<b>10</b>
ARTICLE 4 – SOUTENIR L'EMERGENCE ET LE RENOUVEAU DES TALENTS .....	14
ARTICLE 5 – SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS .....	24
ARTICLE 6 - LE SOUTIEN SELECTIF A L'ECRITURE ET AU DEVELOPPEMENT .....	30
ARTICLE 9 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE COURTE DUREE .....	41
ARTICLE 10 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE LONGUE DUREE .....	49
ARTICLE 11 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES .....	55
A) Documentaires audiovisuels (séries et unitaires) .....	57
B) Captations / Recréations .....	69
C) Téléfilms et fictions TV (séries et unitaires) .....	69
D) Aide à la musique de film .....	73
E) Aide à la diffusion .....	73
ARTICLE 12 – SOUTIEN A LA PRODUCTION DES DOCUMENTAIRES DE CREATION ET DES ADAPTATIONS AUDIOVISUELLES DE SPECTACLES VIVANTS FINANCES PAR LES TELEVISIONS LOCALES .....	74
A) Télépaese .....	74
B) France 3 Corse Via Stella .....	77
FOCUS : PARITE HOMMES FEMMES .....	79
FOCUS : SOUTIEN AUX PROJETS REGIONAUX .....	83
<b>AXE II : STRUCTURER LES FILIERES ET L'EMPLOI POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES .....</b>	<b>86</b>
ARTICLE 15 – ACCUEIL DES TOURNAGES .....	86
A) Les tournages .....	86
B) Base Talents - Techniciens, artistes, figurants, une base en constante augmentation .....	92
C) Un outil spécifique en cours de création pour les demandes d'autorisation de tournage en milieux naturels .....	92
D) Intégration de la labellisation Ecoprod dans le règlement des aides et mise en place d'un dispositif spécifique à la Corse .....	93

E)	Des outils de communication .....	94
F)	Festivals – Evènementiel .....	95
	ARTICLE 16 – LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE .....	99
	ARTICLE 17 – SOUTENIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE .....	101
	<b>AXE III : RECONQUERIR LES PUBLICS GRACE AUX SALLES ET AUX ACTEURS DE LA DIFFUSION CULTURELLE.....</b>	<b>106</b>
	ARTICLE 18 – LE SOUTIEN POUR UN PARC DENSE, MODERNE ET DIVERSIFIE .....	106
	ARTICLE 18.4 – LE SOUTIEN AUX RESEAUX DE SALLES.....	110
	ARTICLE 19 – RECONQUERIR ET RENOUVELER LE PUBLIC PAR LA MEDIATION.....	111
	ARTICLE 20 – LE MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR LES ACTEURS DE LA DIFFUSION CULTURELLE.....	112
A)	20.1 Soutien aux festivals.....	112
B)	20.2 Soutien à la diffusion des œuvres aidées.....	116
C)	20.3 Soutien aux opérations nationales de diffusion culturelle relayées sur le territoire régional.....	118
	<b>AXE IV : RENFORCER L'EDUCATION AUX IMAGES POUR FORMER LES PUBLICS DE DEMAIN</b>	<b>119</b>
	ARTICLE 21 – MA CLASSE AU CINEMA .....	119
A)	21.1 Lycéens et apprentis au cinéma 2022/2023 .....	120
B)	21.2 Collège au cinéma 2022/2023.....	122
C)	21.3 Ecole et cinéma 2022/2023.....	124
	<b>AXE IV : VALORISER LE PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE EN REGION .....</b>	<b>128</b>
	ARTICLE 26 – ACTIONS DE COLLECTE, DE CONSERVATION, DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE CINEMATOGRAPHIQUE .....	128
A)	Activités de la Cinémathèque.....	128
B)	Bilan budgétaire et financier.....	134
C)	Bilan en matière de ressources humains (effectifs, organigramme, ...) .....	135
	<b>FOCUS : ECOLOGIE .....</b>	<b>136</b>

Après une année 2023 exceptionnelle en termes de nombre de tournages, l'année 2024 s'est elle aussi démarquée à travers les multiples sorties et les prestigieuses sélections de films corses dans des festivals de renommée internationale. La reconnaissance de ces œuvres et de ces cinéastes symbolise tout autant celle d'un territoire et d'une politique menée depuis plus de 20 ans par la Collectivité de Corse en faveur du cinéma et de l'audiovisuel.

En 2024, le soutien de la Collectivité de Corse s'est traduit par une mise en action coordonnée des différents dispositifs d'aide. Cette approche globale permet une articulation des différents éléments opérationnels (production, diffusion, éducation/formation...) pour un schéma d'ensemble vertueux.

Si les succès cinématographiques de l'année 2024 consacrent ainsi le professionnalisme de la filière et de ses talents, ils irriguent également les autres branches, notamment le secteur de l'exploitation qui constitue l'exemple le plus significatif. Secteur pivot pour l'éducation aux images, la diffusion a également vu son soutien se renforcer à travers l'action conjointe de la Collectivité de Corse et du CNC et les dispositifs déployés notamment en direction des jeunes. Le dynamisme de l'ensemble de la filière a d'ailleurs été reconnu par l'ADEC qui a identifié le secteur comme une filière d'avenir jugée à haut potentiel pour l'attractivité du territoire.

En 2025, la Collectivité de Corse poursuit son travail d'accompagnement auprès de l'ensemble de la filière en continuant d'inscrire son action en cohérence avec les priorités du CNC. Les premières données recueillies annoncent une année prometteuse.

## Synthèse de l'année 2024

### ➤ Une année faste pour le cinéma corse

Une des spécificités de l'année 2024 réside dans les nombreuses sorties et sélections de films corses qui signent une reconnaissance majeure du territoire en matière de cinéma. Pas moins de 5 films de réalisateurs et/ou scénaristes corses sont en effet sortis en 2024, dont certains auréolés de **prestigieuses sélections en festivals** :

- *A son image* de Thierry de Peretti sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs – Festival de Cannes,
- *Le Royaume* de Julien Colonna sélection Un Certain Regard – Festival de Cannes,
- *Eat the Night* de Caroline Poggi et Jonathan Vinel sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs – Festival de Cannes,
- *Le Mohican* de Frédéric Farrucci sélection Orizzonti – Festival de Venise,
- *On aurait dû aller en Grèce* de Nicolas Benamou écrit en collaboration avec les auteurs corses Michel Ferracci et Pierre-Marie Mosconi.

Excepté « Eat the Night » qui n'a pas été tourné sur le territoire, tous **ces films et leurs auteurs ont été soutenus dans le cadre des différents règlements du fonds d'aide** à la création et à la production de la Collectivité de Corse (écriture, développement, production). Certains

réalisateur comme Thierry de Peretti pour son film « A son Image » ont par ailleurs bénéficié de l'accompagnement de la résidence d'écriture Casell'Arte financée par la Collectivité de Corse en partenariat avec le CNC. La résidence invite également ces réalisateurs à animer des master classes auprès des nouveaux participants. La jeune cinéaste insulaire Caroline Poggi, coréalisatrice avec Jonathan Vinel du film « Eat the Night », a quant à elle débuté son parcours au sein du D.U CREATACC mention réalisation de l'Université de Corse. Le duo de réalisateurs a également participé à la résidence d'écriture Casell'Arte en 2024 dans le cadre de l'écriture de leur prochain projet.

En 2024 pour la première fois, le territoire compte deux productions 100% régionales de longs-métrages corses intégralement portés par des sociétés et des équipes du territoire (Axe I – article 10).

La présence récurrente de projets de chaînes nationales qui ont choisi la Corse comme décor avec les fictions « Scènes de Ménages », « Candice Renoir » (2022), « les Bodin's », la série Canal + « Plaine Orientale » (2023) et en 2024, les épisodes « En Famille » et « Meurtres à... » (axe I – Article 11) attestent également du **professionnalisme de la filière et de ses talents ainsi que de l'attractivité du territoire comme terre de tournages**.

Toutes ces productions permettent d'engendrer des retombées diverses pour la Corse : économiques, sociales mais également en termes d'image du territoire. Le secteur de l'exploitation bénéficie directement de cet élan et illustre l'articulation vertueuse entre fonds d'aide, production, accueil des tournages et diffusion.

#### ➤ **Un soutien renforcé à la diffusion**

Bien que les chiffres de la géographie du cinéma pour l'année 2024 n'aient pas encore été publiés à ce jour, les années précédentes ont démontré l'opportunité que représente la sortie de films corses pour les exploitants et les festivals de l'île. En témoignent les résultats d'exploitations des années 2022 et 2023 durant lesquelles la Corse enregistre **la plus forte augmentation de fréquentation au niveau national** avec +29,3% pour une moyenne de +18,6% sur l'ensemble du territoire national en 2023 (Axe III - Article 18). Nul doute que l'année 2024 et ses multiples sorties sera de nouveau favorable aux exploitants du territoire.

Ces résultats ont notamment été possibles grâce à l'effort constant de la Collectivité de Corse et l'engagement des acteurs de la diffusion. La politique de soutien mise en œuvre depuis de nombreuses années par la Collectivité de Corse et le CNC a en effet permis une réelle **restructuration et une dynamisation de l'offre cinématographique** sur le territoire. En 2024, cet accompagnement s'est concrétisé par un soutien financier d'un montant de 222 657€ accordé aux exploitants de l'île. Le territoire compte aujourd'hui plus d'une dizaine d'établissements portés par des exploitants volontaires dont la majorité s'est fédérée en association depuis 2020.

L'association des exploitants de cinéma de Corse (ASSEC) qui représente 10 établissements et 23 salles s'est constituée dans le but de développer la mutualisation des ressources,

l'innovation et le partage d'expériences entre exploitants. Des rencontres professionnelles pilotées par l'ASSEC ont ainsi eu lieu en 2024 afin d'assurer la promotion et la valorisation des exploitants corses souvent éloignés des circuits de distributions nationaux (Axe III – Article 18.4). L'ASSECC s'est également positionnée pour proposer **la création d'un poste de médiateur** mutualisé entre les différents exploitants de l'île (Axe III – Article 19) dans le cadre du dispositif des médiateurs en salle de cinéma mis en place par le CNC.

En outre, le projet de cinéma itinérant initié en 2022 par la Collectivité de Corse et les exploitants de Corse-du Sud ainsi que les nombreux festivals soutenus ont permis un maillage plus équilibré du territoire en redynamisant les zones rurales et en garantissant l'accès à la culture au plus grand nombre.

Cette vitalité a également contribué à la **hausse du montant alloué à la diffusion des œuvres soutenues** (Axe III – Article 20 B) avec une prévision de montant total de 59 935€ pour l'année 2024 dont 46 895€ de la Collectivité de Corse et 12 500€ du CNC. Une estimation par ailleurs largement dépassée comme chaque année.

Plusieurs dispositifs relatifs aux actions de diffusion et d'éducation notamment en direction des jeunes ont été déployés ou renforcés sur le territoire grâce à l'action conjointe du CNC, de la Collectivité de Corse et des associations.

Deux associations du territoire ont en effet bénéficié du soutien du CNC dans le cadre du dispositif **Ambassadeurs jeunes** : l'association Arte Mare basée à Bastia en Haute-Corse et l'association Insta Cultura en Corse du Sud. A cette occasion, l'association Insta Cultura accompagnée de ses jeunes ambassadeurs a organisé le premier festival de cinéma pour les 15-25 ans en avril 2025. Trois autres associations du territoire ont également bénéficié d'un soutien du CNC (pour un montant de 60 000€) dans le cadre de leur programme d'activités.

Le marché triennal concernant le **dispositif d'éducation à l'image « Ma classe au cinéma »** (axe IV, article 21) a également été renouvelé pour la période 2024-2027 à hauteur de 360 000€ soit 35 000 € de plus que le montant du précédent marché 2021-2024.

### ➤ **Un secteur d'avenir jugé à haut potentiel**

La filière a connu un **véritable essor** grâce à un effort concentré autour de la création, la formation, l'accueil des tournages. Son équilibre repose sur l'ensemble des partenaires, Collectivité de Corse, CNC et acteurs de la filière.

La présence de trois diffuseurs avec les chaînes France 3 Corse Via Stella, Télé Paese depuis une vingtaine d'années puis la création de la plateforme Allindi en 2021 a en effet contribué au développement et à la professionnalisation du secteur. L'année 2024 a d'ailleurs signé le **renouvellement de la convention cadre entre la Collectivité de Corse, la chaîne France 3 Corse Via Stella et l'Etat** d'un montant de 800 000€ par an pour la période 2024-2027 (Axe I – Article 12). La chaîne de plein exercice France 3 Corse Via Stella, par son soutien à la filière audiovisuelle corse à travers des coproductions ou des achats de programmes, a permis de

structurer une filière professionnelle active sur le territoire (producteurs, intermittents, prestataires) qui compte aujourd’hui une quarantaine de producteurs.

La filière Audiovisuel et Multimédia pèse désormais 16% des 460 établissements du secteur culturel corse et représente environ 75 établissements en Corse.

Le dynamisme de cette filière a d’ailleurs été reconnu comme **un véritable enjeu de développement économique et de rayonnement du territoire par l’ADEC** (Agence de Développement Economique de la Corse) dans le cadre de son nouveau Schéma de développement économique d’innovation et d’internationalisation (SRDE2II) « Ecunumia 2030 » de l’ADEC. Innovation, attractivité, renforcement des écosystèmes productifs constituent les orientations principales de ce nouveau schéma. La filière des industries culturelles qui se situe à l’intersection de l’économie et de la culture a été identifiée comme filière d’avenir et jugée à haut potentiel. L’ADEC, soutenue dans sa démarche par le service audiovisuel de la Collectivité de Corse, a donc initié un premier cycle de concertations auprès de l’ensemble des acteurs de la filière de l’audiovisuel corse en 2023. Cette concertation publique a conduit l’ADEC à mettre en place, par voie d’un appel à projet dédié, **un dispositif de soutien exceptionnel pour l’année 2024** (Axe II - article 16) de la filière audiovisuelle & multimédia sur les volets investissements, financements, structuration et formation.

Les résultats de l’année 2024 illustrent donc l’importance de maintenir l’équilibre entre les différents dispositifs d’aide.

### Perspectives de l’année 2025

L’année 2025 s’ouvre avec **deux récompenses attribuées à des projets portés par des réalisatrices et/ou des sociétés de production du territoire :**

- La jeune réalisatrice Marie Abbenanti, formée à la réalisation au sein du D.U du CREATACC a reçu le prix du public France Télévisions du court-métrage de l’année pour son film « La Confrontation » co-réalisé avec Sandy Pujol-Latour. Lauréat de la résidence Med in Scenario 2023 (Axe I- Article 4), le court-métrage a été produit par la société corse Cined avec le soutien de la Collectivité de Corse (aides à la production et diffusion).
- Le documentaire de la réalisatrice libanaise Dima El-Horr "Et les poissons volent au-dessus de nos têtes" a reçu le prix Zonta du soutien à la création lors de l’édition 2025 du Festival international Visions du Réel. Une récompense qui couronne le travail de la société de production corse Mareterraniu et garantit une visibilité importante pour ce documentaire soutenu au développement et à la production par la Collectivité de Corse.

**2025 s’annonce une année prometteuse en matière de tournages de fictions** : la série 6x52 minutes intitulée « Vendetta » coproduite par France Télévisions et réalisée par Ange Basterga

ainsi que la suite du premier long-métrage d'Eric Fraticelli « Permis de Construire » sont en tournage au moment de la rédaction de ce bilan. D'autres projets devraient se concrétiser cette année notamment avec les tournages de la saison 2 de la série Plaine Orientale à l'horizon 2025/2026 et des longs-métrages des réalisateurs corse Gérard Guerrieri, Francescu Artily ou encore Yannick Casanova.

La Collectivité de Corse poursuivra donc son accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs de la filière (auteurs, producteurs, exploitants, associations, et diffuseurs du territoire) en cohérence avec les priorités du CNC.

Le renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et la plateforme Allindi aura lieu en 2025.

Cette année, l'accent est notamment mis sur la jeunesse, le déploiement dans le rural et la médiation. A ce titre, les opérations de cinéma itinérant initiées en 2022 pourraient représenter une opportunité de déploiement du dispositif « Ma Classe au cinéma » dans le rural et les zones éloignées de l'offre culturelle. Les associations de l'île partagent une volonté de mutualisation des moyens, ce qui permet une collaboration active et un maillage plus adapté du territoire. En outre, la Collectivité de Corse s'est engagée à déployer le dispositif des **médiateurs en salle de cinéma** par la création d'un premier poste sur le territoire prévue pour l'année 2025 en collaboration avec l'Association des exploitants de cinéma de Corse, l'ASSECC (Axe III – Article 19).

Enfin, le long-métrage « Le Royaume » de Julien Colonna sortira aux Etats-Unis en mai 2025. Il s'agit du premier film d'un réalisateur corse en partie en langue corse et intégralement tourné sur le territoire qui bénéficie d'une sortie aux Etats-Unis contribuant ainsi au **rayonnement international du territoire et de ses talents**.

## AXE I : SOUTENIR LA CREATION POUR FAVORISER L'EMERGENCE DES TALENTS

---

### BILAN DU FONDS D'AIDE POUR L'ANNEE 2024

**3 sessions d'examen du comité technique** ont été organisées dans l'année **en date des : 31 mai, 25 octobre et 14 novembre 2024**. Ce comité technique est composé d'environ deux tiers de professionnels continentaux et d'un tiers de professionnels régionaux. Il a été renouvelé partiellement en 2012, 2015, 2016, 2017 et le sera de nouveau pour un tiers en 2025.

Les subventions liées aux projets retenus ont été individualisées à la suite de ces réunions du comité technique par les arrêtés n° 24.499 CE du 17 septembre 2024 (1<sup>er</sup> comité), n° 24.736 CE du 3 décembre 2024 (2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> comités), et n° 24.735 CE du 3 décembre 2024 (CRETACC).

**Le montant des crédits effectivement utilisés s'est élevé à 3 030 700 € en 2024** (4 233 600 € en 2023, 3 694 530 € en 2022, 3 444 892 € en 2021, 3 469 000 € en 2020, 3 176 492 € en 2019, 2 945 301 € en 2018, 2 641 928 € en 2017, 2 265 500 € en 2016, 2 382 093 € en 2015, 2 178 950 € en 2014, 2 298 750 € en 2013, 2 523 717 € en 2012, 2 001 125 € en 2011, 2 044 680 € en 2010, 2 560 000 € en 2009, 2 139 800 € en 2008, 2 180 120 € en 2007, 1 652 080 € en 2006, 1 633 100 € en 2005) sur autant d'autorisations de programme.

En incluant les 6 aides à la première œuvre du D.U. CREATACC de l'Université de Corse produites par le Groupe de recherche et d'essais cinématographiques (GREC), le montant total pour 2024 s'élève à **3 164 700 €**.

En incluant les bonifications « eco-migliureza » des aides à la production, le montant total s'élève à **3 202 200 €**.

Ces crédits ont concerné **85<sup>1</sup> projets (+ les 6 du D.U. CREATACC) sur 220<sup>2</sup> présentés (taux de sélectivité d'environ 41%)**, (115 en 2022, 108 en 2021, 124 en 2020, 103 en 2019, 92 en 2018, 92 en 2017, 73 en 2016, 81 en 2015, 74 en 2014, 74 en 2013, 107 en 2012, 78 en 2011, 71 en 2010, 96 en 2009, 77 en 2008, 85 en 2007, 74 en 2006, 88 en 2005).

Dans ce cadre ont été répartis :

- **232 000 € au titre des aides à l'écriture et au développement**, (310 150 € en 2023, 399 030 € en 2022, 240 292 € en 2021, 372 000 € en 2020, 263 000 € en 2019, 256 000 € en 2018, 251 940 € en 2017, 189 500 € en 2016, 172 000 € en 2015, 286 700 € en 2014, 187 000 € en 2013,

---

<sup>1</sup> Sans comptabiliser l'aide accordée au titre du dispositif « Eco-Migliureza » qui consiste en une bonification d'une subvention allouée antérieurement dans le cadre de l'aide à la production.

<sup>2</sup> Idem

346 325 € en 2012, 312 700 € en 2011, 197 500 € en 2010, 264 500 en 2009, 199 100 en 2008, 240 150 en 2007, 185 580 € en 2006, 166 100 € en 2005).

- **319 000 €** au titre de l'**aide au court-métrage**, (430 000 € en 2023, 466 500 € en 2022, 546 000 € en 2021, 806 000 € en 2020, 527 000 € en 2019, 499 000 € en 2018, 500 750 € en 2017, 410 000 € en 2016, 280 000 € en 2015, 415 000 € en 2014, 365 000 € en 2013, 465 500 € en 2012, 375 000 € en 2011, 301 500 € en 2010, 245 000 € en 2009, 209 500 € en 2008, 250 000 € en 2007, 144 500 € en 2006, 330 000 € en 2005).

A cela on peut rajouter **134 000 €** (131 000€ en 2023) au titre de l'aide aux projets des 6 premières œuvres des étudiants du D.U. CREATACC de l'Université de Corse produits par le Groupe de recherche et d'essais cinématographiques (GREC) pour un montant total de **453 000 €**.

- **1 932 000 €** au titre de l'**aide aux projets audiovisuels**, (2 362 000 € en 2023, 2 022 500 € en 2022, 1 808 800 € en 2021, 1 329 000 € en 2020, 2 020 000 € en 2019, 1 795 000 € en 2018, 1 398 738 € en 2017, 1 390 000 € en 2016, 1 336 000 € en 2015, 1 120 500 € en 2014, 1 591 750 € en 2013, 1 542 550 € en 2012, 874 765 € en 2011, 1513 230 € en 2010, 1 552 500 € en 2009, 1 254 200 € en 2008, 1 386 000 € en 2007, 783 000 € en 2006 et 987 000 € en 2005).

- **520 000 €** au titre de l'**aide au long métrage**, (1 050 000 € en 2023, 750 000 € en 2022, 800 000 € en 2021, 910 000 € en 2020, 330 000 € en 2019, 350 000 € en 2018, 432 000 € en 2017, 270 000 € en 2016, 573 643 € en 2015, 350 000 € en 2014, 150 000 € en 2013, 150 000 € en 2012, 430 000 € en 2011, 0 € en 2010, 440 000 € en 2009, 450 000 € en 2008, 300 000 € en 2007, 475 000 € en 2006, et 150 000 € en 2005).

- **0 €** au titre de l'aide à la diffusion (16 500 € en 2023, 0€ en 2022, 12 000 € en 2021, 16 500 € en 2020),

- **27 700 €** au titre de l'aide à la musique (64 950 € en 2023, 56 500 € en 2022, 37 800 € en 2021, 35 500 € en 2020),

- **37 500 €** au titre du bonus « Eco-Migliureza ».

## **EVOLUTION REGLEMENTAIRE – Historique**

Le règlement du fonds d'aides à la création audiovisuelle et cinématographique de la CDC (Collectivité de Corse) a été placé sous RGEC (Règlement général d'exemption par catégorie) en 2015. Ce règlement reprenait les règles pour le cinéma et l'audiovisuel édictées par la nouvelle Communication cinéma. Ce règlement 2015 entérinait notamment l'augmentation du plafond de certaines aides afin de favoriser l'attractivité du territoire et s'ouvrait à la catégorie du long métrage documentaire.

Une actualisation de ce règlement de la CDC a été votée en 2017, puis en 2018 faisant l'objet d'une modification du placement sous RGEC dans le cadre de la nouvelle Collectivité de Corse pour prendre en compte les avancées réglementaires récentes du CNC. Ces changements portent notamment sur la prise en compte des œuvres linéaires destinées aux SMAD, la modification des taux d'intervention publique en faveur des projets difficiles et l'ouverture au développement de projets destinés aux nouveaux médias et aux nouveaux modes de diffusion. Cette hausse des taux d'intervention publique sur les œuvres difficiles devrait favoriser la production d'œuvres en langue corse difficile à financer hors de ce contexte.

En 2019, une nouvelle actualisation de ce règlement a été faite avec un relèvement du plafond du long métrage à hauteur de 300 000 euros et l'introduction d'un bonus de tournage écoresponsable d'un montant de 15% de la subvention dans le cadre du dispositif « Eco Migliuienza ».

En 2021, le règlement a de nouveau été révisé, notamment l'aide à la production de séries documentaires avec la modification de la durée minimum par épisode désormais établie à 3,5 minutes et l'intégration d'un bonus archives : une subvention complémentaire de 25% du montant attribué est accordé pour les séries documentaires intégrant des archives payantes dans une proportion supérieure à 1/3 tiers de la durée totale de la série.

Enfin, dans le cadre des aides à la production – pour lesquelles la présence d'un diffuseur est obligatoire au plan de financement –, les SMAD sont désormais inclus au même titre que les chaînes de télévision pour toutes les œuvres audiovisuelles.

Compte-tenu de la dimension d'avenir du secteur du jeu vidéo, il a été proposé, en 2022, de créer un fonds de soutien spécifique à la Corse dans le but de faire émerger la filière sur le territoire et de dynamiser l'écosystème insulaire. Deux dispositifs ont ainsi été votés en 2022 dans le cadre de fonds d'aide à la création audiovisuelle et cinématographique : l'aide à la conception et l'aide au prototypage de jeu vidéo qui permettront de soutenir l'innovation et la création dans ce secteur.

Ces dispositifs s'inscrivent sur la base du règlement UE n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, et du règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 en ce qui concerne sa prolongation.

L'aide à la conception est attribuée à l'auteur ou à plusieurs auteurs composant une équipe de création. Le plafond de l'aide s'élève à 6 000 €. L'aide au prototypage s'adresse aux entreprises. Le plafond de l'aide est fixé à 30 000 €.

Une mise à jour des règlements d'aide prenant en compte les évolutions règlementaires permises par le CNC dans le cadre de la convention de coopération 2023-2025 ainsi que l'adaptation de certaines mesures en lien avec les évolutions du secteur est à l'étude. Ces modifications concernent principalement les aides à la production de longs-métrages, de séries et de fictions audiovisuelles ainsi que le bonus Eco-Migliurenza qui peut être sollicité dans le cadre de certains règlements (voir focus écologie).

## ARTICLE 4 – SOUTENIR L’EMERGENCE ET LE RENOUVEAU DES TALENTS

### 4.1 LE DEPLOIEMENT DE L’OPERATION « TALENTS EN COURT »

Le dispositif « TALENTS EN COURT » est coordonné et porté depuis 2015 par l’Association DIFFUSION KVA dont le référent est Alix Ferraris.

Basée à Furiani, en Haute-Corse, l’association DIFFUSION KVA (loi 1901) a pour but de « promouvoir l’émergence corse et méditerranéenne du patrimoine musical, audiovisuel et cinématographique et de contribuer à développer des échanges en Méditerranée ». L’association organise notamment le festival itinérant Les Nuits MED consacré à la promotion et la diffusion de courts-métrages depuis plus de 15 ans. Activités cinématographiques, résidences, dispositifs, rencontres professionnelles, éducation à l’image, l’association met en place de nombreuses actions à destination des jeunes talents.

Les Talents sont le plus souvent détectés par le référent Alix Ferraris qui assure un accompagnement et un suivi des auteurs/réalisateur sur plusieurs années en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

En 2023, deux jeunes réalisatrices corses avaient participé à l’opération Talents en court : Geneviève Lodovici avec son projet « Tra min dui » et Anne-Sophie Soldaïni avec son projet « Anna ». Toutes deux sont à la recherche d’un producteur.

Le programme d’accompagnement s’est poursuivi en 2024 avec la participation des deux autrices à un événement organisé par l’académie de musique à l’image dirigée par Musical RMCC à Calenzana en février. Lors de cet événement, les deux jeunes autrices ont eu l’opportunité de présenter leur projet et de rencontrer des compositeurs de musique à l’image.

D’autres jeunes auteurs/réalisateur et anciens Talents ont participé aux opérations mises en œuvre dans la cadre du dispositif comme David Olivesi ou encore Stephan Regoli, deux anciens TEC en post-production de leurs courts-métrages respectifs « A Casa » et « L’Ultima Chjavata ». A l’occasion de la fête du court-métrage 2024, une rencontre Talents en court s’est déroulée la journée du 26 mars à Bastia au cinéma le Régent avec un partage d’expérience de l’autrice et productrice de programmes audiovisuels Fouzia Kechkech, notamment créatrice et productrice de la série « A musée vous, à musée moi » diffusée sur Arte. Une séance de pitch / présentation des projets des talents s’est ensuite déroulée devant une assemblée de professionnels ouverte au public. Ces différentes actions permettent aux Talents d’intégrer un réseau professionnel et de créer des opportunités de collaboration.

Une autre rencontre a eu lieu en juin 2024 à Bastia avec les partages d’expérience de la productrice Dora Bouchoucha ainsi que du comédien Jean-François Perrone, tous deux présidents des jurys de films en compétition dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition du festival Les Nuits Med. Dans le cadre de la reprise des Nuits MED à Carqueiranne, les Talents ont également pu rencontrer le réalisateur Eric Fraticelli ainsi qu’une partie des comédiens de son dernier long-métrage. La rencontre a été ouverte au public en fin de matinée.

Enfin, un atelier « de l'écrit à l'écran » a été organisé autour du court-métrage de « A Casa » de David Olivesi en présence d'étudiants en production, du réalisateur (ancien Tec) et de sa productrice Chantal Fischer.

Le tableau suivant détaille l'ensemble des actions du programme 2024 :

BILAN ACTION CREATION CINÉMATOGRAPHIQUE - EXERCICE 2024					
LES TALENTS EN COURTS SUR LE TERRITOIRE CORSE/ PARIS ET EN MEDITERRANEE >> DISPOSITIF TALENTS EN COURT					
Activité cinématographique - Dispositifs - Rencontres professionnelles					
TYPE D'ACTION	DATES	INTERVENANTS PROFESSIONNELS PRESENTS	TALENTS	ACTIONS	En partenariat Lieu / Commune
<b>DISPOSITIF TALENTS EN COURT - Territoire Corse et en dehors</b>					
TEC in Corsica > COMPOSITION POUR L'IMAGE	23-févr	Gilles ALONZO (CNSMD) 1 compositeur Pierre ZGONEC (Composit.) Jean SICURANI (RMCC) Autres compositeurs	ANNE SOPHIE SOLDAINI Projet ANNA (sans producteur)  GENEVIEVE LODOVICI Projet TRA MIN DUI (Sans producteur)	Rencontre entre compositeurs et réalisateurs	CALENZANA Académie de musique
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE	26-mars	Fouzia KECHKECH (Réal.) Alix FERRARIS (Coordination)	PARTAGE D'EXPERIENCE de la productrice Focus sur la mini-série A MUSÉE VOUS A MUSÉE MOI	Partage d'expérience	BASTIA Fête du court-métrage
TEC in Corsica > Séance de PITCHS	26-mars	Alix FERRARIS (Coordination) Présidente du festival du film de LAMA, jeunes talents, producteurs	ANNE SOPHIE SOLDAINI (Projet ANNA - Sans prod) GENEVIEVE LODOVICI (Projet TRA MIN DUI - Sans prod) DAVID OLIVESI (Projet A CASA avant tournage) STEPHAN REGOLI (Projet L'ULTIMA CHJAVATA en montage)	Séance de pitchs	BASTIA Fête du court-métrage
TEC in Corsica > PARTAGE D'EXPERIENCE ERIC FRATICELLI et son équipe	20-août	Eric FRATICELLI JF PERRONE PHILIPPE CORTICHIATTO et les autres...	Devant le public et les jeunes talents	Partage d'expériences	CARQUEIRANNE PORT DES SAlettes Festival de La Lune
TEC in Corsica > De l'écrit à l'écran	08-oct	David OLIVESI Réalisateur Chantal FISCHER Producteur	Le public du ciné-club de La Lune Les étudiants de la licence en production audiovisuelle de l'Université de Toulon	Lecture du scénario A CASA avant de découvrir le court-métrage à l'écran. Retour d'expérience le lendemain	CARQUEIRANNE Ciné-Club de La Lune  TOULON Université
EVOLUTION DES PROJETS des talents suivis	2021-22-23-24	<b>PROJETS REALISES :</b> David OLIVESI (Corse/Paris) Projet : A CASA (2024) - Stephan REGOLI (Corse) Projet : L'ULTIMA CHJAVATA (Corse) - Florent AGOSTINI (Corse) Projet : GODCASTING (2023) - Ghjulia PIERRINI (Corse) Projet AMOK E MIO (2023) - Gray ORSATTELI (Paris/Corse) Projet UNE NUIT D'ETE (2022) - Hélène GUIDICELLI (Paris/Corse) Projet : IN FESTA (2022) - Alexandre OPPECINI (Corse) Projet : ARABACCIU - Valécien BONNOT-GALLUCCI (Corse) Projet : LES ARCHIVES DE LA MER (2021) <b>PROJETS EN COURS DE PREPARATION ET DEVELOPPEMENT :</b> Anne Sophie SOLDAINI (Corse/Paris) <b>Projet : Avec moi</b> - Genevieve LODOVICI Projet TRA MIN DUI (Corse) <b>PROJETS SANS NOUVELLES OU EN STAND BY :</b> Carla PAOLI (Corse) Projet : PHARE - Hugo CLAPETTE (Corse) Projet : PIERRE FANTÔME - Noémie FRANCOIS (Corse) Projet : TERRE ROUGE - Julie PERREARD (Corse) Projet : OUT - STILETTO O STRADA - Rebekah FIESCHI (Corse) Projet : UNE MOITIE SEULEMENT - Délia SEPULCRE NATIVI Projet : EST-CE QUE JE T'AI CONNU... Ana VINCENONI (Corse) Projet : GLORIA (à la place de Miette) - Kevin MORETTI (Corse) Projet : FLEURS (à la place de LES FLONS FLONS DU MAL) - Ghjulia PIERRINI (Corse) Projet : ON DISAIT QUE.. - Hosno BEN AMOR (Tunisie) Projet : Syndrome			

Plusieurs projets TEC des années précédentes ont été réalisés ou sont en préparation (tous les projets ayant sollicité le soutien de la Collectivité de Corse en ont bénéficié) :

NOM PRENOM	AVANCEMENT DU PROJET	TITRE DU PROJET	ANNEE
Alexandre OPPECINI	Réalisé (aide à la production)	« Arabacciu »	2021
Valécien BONNOT-GALLUCCI	Réalisé (aide à la production)	« Les Archives de la mer »	2021
Hélène GIUDICELLI	Réalisé (aide à la production)	« In Festa »	2022
Gray ORSATELLI	Réalisé (aide à la production)	« Une nuit d'été »	2022
Florent AGOSTINI	Réalisé (aide à la production)	« Godcasting »	2023
Stephan REGOLI	Réalisé (aide à la production)	« L'Ultima Chjavata »	2023
David OLIVESI	Réalisé (aide à la production)	« A Casa »	2024
Carla PAOLI	En développement (aide à l'écriture)	« Phare »	
Anne-Sophie SOLDAINI	En développement	« Anna »	
Geneviève LODOVICI	En développement (Aide à l'écriture de la Collectivité de Corse en 2024)	« Tra min dui »	2024

Les courts-métrages d'Alexandre OPPECINI (« Arabacciu » – préachat Arte), de Valécien BONNOT-GALLUCCI (« Les Archives de la Mer »), d'Hélène GIUDICELLI (« In Festa »), de Gray ORSATELLI (« une nuit d'été ») et de Florent AGOSTINI (« Godcasting » - préachat France 3 Via Stella) sont terminés et ont fait l'objet de plusieurs diffusions.

Le tournage du court-métrage de David OLIVESI (« A Casa ») a eu lieu en 2023. Le film a été diffusé en festival en 2024 et a notamment obtenu la mention spéciale lors du festival Arte Mare en octobre 2024.

Geneviève LODOVICI (TEC 2024) a obtenu l'aide à l'écriture de la Collectivité de Corse en 2024 pour son projet « Tra min dui ». En 2025, Anne-Sophie Soldaïni présentera son projet avec les Talents en court nationaux devant les producteurs internationaux lors d'une rencontre organisée par le CNC dans le cadre du festival international de courts-métrages de Clermont-Ferrand.

La subvention de 20 000 € a été versée dans le cadre de la convention pluriannuelle 2020-2024 de soutien à l'association DIFFUSION KVA. En 2024, le montant du soutien financier de la Collectivité de Corse à l'association KVA s'élève à 130 000 €. Un budget de 20 000 € TTC est dédié à l'opération « Talents en Court » sur un coût total du programme d'activités de cette association de 216 667,00 € TTC. Le coût définitif de l'opération pour 2024 s'élève à 24 908 €.

DEPENSES	MONTANT
PRESTATIONS DE SERVICE TEC IN CORSICA	1 554 €
BUREAUTIQUE TEC IN CORSICA	1 308 €
PUBLICITE TEC IN CORSICA	3 477 €
HOTEL TEC IN CORSICA	2 736 €
VOL TEC IN CORSICA	4 829 €
DPLCT TEC IN CORSICA	4 495 €
REPAS TEC IN CORSICA	6 509 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 908 €</b>

Budget prévu	20 000 €	Budget réalisé	24 908 €
DIFFUSION KVA	0 €	DIFFUSION KVA	1 288 €
CDC	15 000 €	CDC	15 000 €
CNC	5 000 €	CNC	5 000 €

L'action TEC apparaît dans le tableau en annexe « soutien aux auteurs ».

*Comme pour le bilan de l'année précédente, le montant voté par auteur correspond au coût prévu de l'opération divisé par le nombre de talents.*

Utilisation des crédits : dispositif « <i>Talents en court</i> »			
Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
2024	20 000	24 908	124,54%
N-1	20 000	21 288	106,44%
Evo. N/N-1	0	3 620	17%

## 4.2 AUTRES ACTIONS

L'association DIFFUSION KVA organise également deux autres résidences : MED IN SCENARIO depuis 13 ans et COURTS ENTRE DEUX RIVES, résidence d'écriture itinérante entre la Corse et la Tunisie dédiée à la fiction courte initiée en 2022 (ces actions financées en partie par la Collectivité de Corse apparaissent dans le tableau en annexe « soutien aux auteurs » en apport indirect bien que le lauréat bénéficie d'un préachat France Télévisions).

### - MED IN SCENARIO

D'autres opérations sont développées par l'association DIFFUSION KVA pour favoriser l'émergence de talents, notamment l'organisation d'une résidence d'écriture dédiée au court métrage dans le cadre de l'opération « MED IN SCENARIO », en partenariat avec FRANCE TELEVISIONS. Depuis plus de 10 ans, le pôle court-métrage de la direction du cinéma, des fictions internationales et jeunes adultes de France Télévisions est partenaire de la résidence dédiée au format court. Pour cette nouvelle année, le magazine Histoires Courtes sur France 2 renforce son soutien en augmentant le montant de son pré-achat avec une dotation de 18 000 €.

La 13<sup>ème</sup> édition de la résidence s'est déroulée en juin 2024 à Bastia. Lidia Terki, tutrice et réalisatrice, a accompagné les porteurs des projets sélectionnés. La séance de pitch s'est tenue le 21 juin à Bastia suivie le lendemain de la remise du prix France Télévisions. En outre, la résidence offre aux étudiants de la filière production du D.U. CREATACC de l'Université de Corse l'opportunité de mettre en pratique les compétences acquises dans le cadre de leur formation. Les étudiants sont impliqués dans toutes les étapes de présélection des projets. Cette expérience leur permet de saisir les contraintes techniques, logistiques et artistiques liées à la réalisation d'un film.

Sebastien Maggiani a remporté le prix MED IN SCENARIO 2024 pour son projet « Gamine ».

RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2024 – PRIX FTVS à Sébastien MAGGIANI (« Gamine »)			
Sebastien MAGGIANI	1	Occitanie / CORSE	GAMINE
Aurélia HOLLART	1	IDF	HINANJO
Benoît BOUTHORS	1	CORSE	Sous L'OLYMPIE DEUX AMIS
Clément CARVIN	1	CORSE	UN VENDREDI A POZZO
Julien LESSI	1	IDF	COMME UN BEAU DIABLE
TOTAL REAL/SCENARISTES	5		

En 2022, le jeune réalisateur Mighè D'ONOFRIO a remporté le prix France Télévisions avec son projet « Morra Murrina ». Le dispositif a permis au jeune réalisateur lauréat de signer un contrat avec une société de production. Le court-métrage produit par la société Vents Contraires a également reçu le soutien de la Collectivité de Corse en 2023. Le tournage a eu lieu en 2023. Le film a par ailleurs reçu le prix de la CCAS lors du festival ARTE MARE en 2024. Le projet de court-métrage « La Confrontation » de Marie ABBENANTI & Sandy PUJOL LATOUR, lauréat du prix France Télévisions 2023, a également reçu le soutien de la Collectivité

de Corse. Le court-métrage est produit par CINED. Le tournage s'est déroulé en début d'année 2024. Le film a reçu le Prix du public France Télévisions du meilleur court-métrage de l'année en 2025.

Récapitulatif des lauréats de la résidence MED IN SCENARIO depuis 2018 (tous les projets ayant sollicité le concours de la Collectivité de Corse ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de l'aide à la production de courts-métrages) :

RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2018 - 1 PRIX FTVS FRANCESU ARTILY - POUR QUE RIEN NE CHANGE			
ARTILY Francescu	1	Corse	LE VENT M'A PRIS devenu POUR QUE RIEN NE CHANGE
GAYRAUD France	1	France	JARDIN MAGIQUE
FAGES Marie	1	Portugal	L'ENVOI
SAWICKI Jérémie	1	France	LES ROCHERS
DE BROWER Eve-Chems	1	France	SOUZ L'ECORCE
RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2019 - 1 PRIX FTVS A. EVEGENIA - LE TELESCOPE D'EINSTEIN			
ALEXANDROVA Evegenia	1	Russie	LE TELESCOPE D'EINSTEIN
POY Mathilde	1	IDF	CAILLOU
LE GALL Pierre	1	IDF	KEPI PAR LA FOUDRE
MOLLET Tara	1	Corse	FORÊT
STADEROLI Silvia	1	IDF Italie	GAMINES
RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2020 - 2 PRIX FTVS S. REGOLI - KHAIR INCH ALLAH A. LANCA - 3 SILHOUETTES			
REGOLI Stephan	1	Corse	INCH ALLAH KHAIR
AZZA Baziz	1	Tunisie	ORANGES D'ÉTÉ
LANCA Alexandre	1	IDF Portugal	TROIS SILHOUETTES
GAUTIER Romain	1	IDF	LE SILLON
DUVAL Chloé	1	France/Corse	HIERARCHIE DES VAGUES
AYED Ahmed	1	Tunisie	BOUBCHIR
RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2021 - PRIX FTVS A BEHAEGHEL Benjamin - UNE REINE			
HOLLART Aurélie	1	Corse	SATURNIA PYRI
ARTILY Francescu	1	IDF	HORS SAISON
ZIANE Abdenoure	1	IDF	BALAYETTE
BOUALLEGUE Samir	1	VAR	OUM
BEHAEGHEL Benjamin	1	IDF	UNE REINE
RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2022 - PRIX FTVS A D'ONOFRIO Michèle - MORRA MURRINA			
D'ONOFRIO Michèle	1	Corse	MORRA MURRINA
DUCASTEL Thomas	1	IDF	CHALEUR
DEMOULIN Franky	1	Région SUD	IDAHO
THOMAS Elsa	1	ARA	NAGE
REGALES Marie Léa/JM MASSONI	1	IDF	BLUE CRAME
RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2023 - PRIX FTVS A M. ABBENANTI S. PUJOL-LATOUR - LA CONFRONTATION			
ABBENANTI MARIE PUJOL-LATOUR	2	Corse	LA CONFRONTATION
BEGNINI FLORENT	1	Occitanie	LA PROIE
FANGET ARTHUR	1	Auvergne Rhône	YORO
LOUISE VICTOR	1	IDF	SPEED BALL
MOLLET TARA	1	IDF/Corse	MAIN BERTE
RESIDENCE MED IN SCENARIO EXERCICE 2024 - PRIX FTVS A SEBASTIEN MAGGIANI - GAMINE			
SEBASTIEN MAGGIANI	2	Occitanie/Corse	GAMINES
AURELIE HOLLART	1	IDF	HINANJO
BENOIT BOUTHORS	1	Corse	SOUS L'OLYMPIE, DEUX AMIS
JULIEN LESSI	1	IDF	COMME UN BEAU DAIBLE
UN VENDREDI A POZZO	1	Corse	CLEMENT CARVIN

Bilan global de l'action MED IN SCENARIO :

EXERCICES CONFONDUS			
PROJETS ABOUTIS (Courts-métrages)			
BEHAEGHEL Benjamin	1	IDF	UNE REINE
ARTILY Francescu	1	IDF	HORS SAISON
REGOLI Stéphane	1	CORSE	INCH ALLAH KHAIR
LANCA Alexandre	1	IDF	TROIS SILHOUETTES
MOLLET Tara	1	CORSE	FORET
POY Mathilde	1	IDF	CAILLOU
STADEROLI Silvia	1	IDF / ITALIE	GAMINES
OPPECINI Alexandre	1	CORSE	SHOOT'EM UP devenu SUR TES TRACES
CASTELLANO Lydia	1	ESPAGNE	LOS DOMINOS
PERREARD Julie	1	CORSE	SUR LA TERRE NUE
PIERRE Yann	1	CORSE/IDF	LE GRAND SOIR
ORSONI Coco	1	CORSE	L'HERITAGE devenu MANCU MORTA
DEROUS Leïla & DIDEROT Vincent	1	FRANCE	LES MURS
MARTINUCCI Laetitia	1	FRANCE	BLUE-GRIS
VOLPI Maïlys & JAMAL ALAOUI Sofia	1	FRANCE/MAROC	LA-BAS
FAVIER Charlène & MARTINUCCI Laetitia	1	France	FACE A L'ABSENTE devenu OMESSA
GAILLEURS Céline	1	PACA	DRAMONASC
REGALES Marie Léa	1	CORSE/FRANCE	LA VIE SUR MARS
KHNEISSER Marwan	1	LIBAN	LES SERVITEURS
BOUTHORS Benoit	1	IDF	HORACE devenu DI QUA DAI MONTI
LEONI Delphine	1	CORSE	LA NUIT EST LA
GARCIE Paul	1	IDF	LE DERNIER FUGUEUR devenu FUGUEUR
DE BROWER Eve-Chems	1	FRANCE	SOUS L'ECORCE
ARTILY Francescu	1	CORSE	LE VENT M'A PRIS devenu POUR QUE RIEN NE CHANGE
ALEXANDROVA Evgenia	1	RUSSIE	LE TELESCOPE D'EINSTEIN
D'ONOFRIO Mighè	1	CORSE	MORRA MURINA
ABBENANTI Marie & PUJOL LATOUR Sandy	1	CORSE	LA CONFRONTATION
<b>TOTAL PRODUCTIONS</b>	<b>27</b>		

#### - COURTS ENTRE DEUX RIVES

Dans le cadre de l'opération « MED IN SCENARIO » avec France Télévisions, l'association KVA a initié une nouvelle résidence autour du court-métrage depuis 2022. Baptisée « COURTS ENTRE DEUX RIVES », cette résidence itinérante se déroule entre la Corse, la région SUD et la Tunisie. Elle est dotée d'un prix consistant en un préachat par la chaîne FR3 VIA STELLA.

La résidence est soutenue par la Collectivité de Corse, l'Institut français du Maroc et les trois festivals membres de la COOPMED (les Nuits MED, MoliseCinema et Vues sur les arts). Son objectif est de favoriser l'émergence des jeunes talents et les coproductions en format court en créant une passerelle entre les rives de la Méditerranée.

En 2022, 5 réalisateurs de Corse et de Tunisie ont participé à cette résidence d'écriture. Le projet de David OLIVESI « A Casa » a remporté le prix FR3 CORSE VIA STELLA. Le dispositif a permis au jeune réalisateur lauréat David OLIVESI de signer un contrat avec une société de production. Produit par la société 13PRODS, le court-métrage a été tourné en 2023.

En 2023, sept projets ont été sélectionnés pour participer à la résidence. Le projet HOLY de Mohamed NEJI a remporté le prix France 3 Corse VIA STELLA. La société de production MEDITERRANEAN DREAM s'est engagée à produire un autre projet présenté par Thomas MERENCO « Jusqu'à la dernière des roses ».

En 2024, la 3<sup>ème</sup> édition de la résidence d'écriture COURTS ENTRE DEUX RIVES s'est déroulée en trois sessions à partir du mois de juin jusqu'au mois d'octobre dans le cadre des trois festivals : les Nuits MED en Corse, MoliseCinema en Italie et Vues sur les arts en Tunisie. La première session a eu lieu à Bastia avec quatre porteurs de projet venant du Maroc, de Corse, d'Italie et de Tunisie. Les jeunes réalisateurs ont été accompagnés par l'intervenant Catherine May.

L'autrice marocaine Siham BARGACH a remporté le prix France 3 Corse Via Stella ainsi qu'un apport en industrie de la plateforme corse ALLINDI qui soutient la jeune création.

**RESIDENCE ITINERANTE D'ECRITURE 10 JOURS - TERRITOIRE CORSE - REGION SUD VAR - TUNISIE LA MARSA**

Diffusion KVA Res le Bastio Bat A1 20600 FURIANI

Contact : Alix FERRARIS af@lesnuitsmediterraneennes.com

NOM - PRENOM	NBRE	SITUATION GEOGRAPHIQUE	PROJET
<b>EXERCICE 2024</b>			
<b>2024 : PRIX FRANCE 3 CORSE VIA STELLA - SIHAM BARGACH - Projet LA MINUTE DE SILENCE</b>			
MARIO PIRIOTTU	1	Corse	RUE LONGUE
TOMMASO BARBA	1	Italie	OLTRE L'ORIZZONTE
SIHAM BARGACH	1	Maroc	LA MINUTE DE SILENCE
MARWEN TRABELSI	1	Tunisie	CASTING POUR UN KAMIKAZE
<b>EXERCICE 2023</b>			
<b>2023 : PRIX FRANCE 3 CORSE VIA STELLA - MOHAMED NEJI - Projet HOLY</b>			
NEJI MOHAMED	1	Tunisie	HOLY
MERENCO THOMAS	1	Paca	JUSQU'A LA DERNIERE DES ROSES
RAJEB DHIA	1	Tunisie	CHEZ NOUS LA-BAS
AZZA BAZIZ	1	Tunisie	VAGUE DE CHALEUR
PROUST EDITH	1	Corse/IDF	RENAUD
CHIARELLI PIERRE LEONCINI TIMOTHY	1	Corse	AU DOS EST LE PERE
BLAZEWICZ GAUTIER	1	Corse/IDF	TOUTE TOUTE PREMIERE FOIS
<b>EXERCICE 2022</b>			
<b>2022 : PRIX FRANCE 3 CORSE VIA STELLA A OLIVESI David - Projet A CASA</b>			
OLIVESI David	1	Corse	A CASA
BEN AMOR Hosni	1	Tunisie	SYNDROME
KHAMMASSI Myriam	1	Tunisie	L ETRANGER
DIANE Leon	1	Corse	ELLE EST PARTIE A TRAVERS VILLE
GUY Pauline	1	Corse/IDF	JUSQUE DANS LA TOMBE

- Ateliers d'éducation jeune public

L'association DIFFUSION KVA s'engage également auprès du jeune public avec des opérations d'éducation et de sensibilisation à l'image au sein des écoles U Principellu et U Rustincu de Furiani avec notamment :

- L'atelier de réalisation « A musée-vous, A musée-moi », les élèves s'investissent dans la réalisation de leur propre épisode en reprenant la célèbre série « A musée, à musée moi ». Projection en présence de la productrice de la série Fouzia Kechkech.
- L'atelier « J'organise une séance de cinéma » pour apprendre aux enfants à composer un programme de courts-métrages qui sera ensuite présenté devant le public. L'atelier permet notamment aux enfants d'acquérir des compétences essentielles en termes de lecture des images, de prise de position, de créativité et d'organisation.
- La réalisation d'un court-métrage en lien avec l'histoire du village de Furiani « Babbu m'hà dettu » réalisé par les enfants et les enseignants de l'école.

Tous les ateliers sont encadrés par des intervenants et les enseignants des différentes classes. Les projets réalisés dans le cadre de ces ateliers ont été diffusés au cinéma U Paradisu à Furiani. Le court-métrage « Babbu m'hà dettu » a été projeté à l'occasion de la 17<sup>ème</sup> édition du festival les Nuits MED. Toutes les opérations connaissent un franc succès.

## ARTICLE 5 – SOUTENIR L’ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

La Collectivité de Corse accorde un soutien aux auteurs afin de leur permettre de travailler au sein d'une résidence qui leur donne accès à un suivi par un tuteur, des échanges avec d'autres auteurs, à des masterclass, etc....

Ce soutien se fait soit par l'octroi par la CDC d'une bourse à l'auteur pour lui donner l'opportunité d'entrer en résidence, soit par un soutien direct à des résidences d'écriture spécialisées et identifiées sur le territoire.

### 5.1 SOUTENIR L'AUTEUR PAR L'OCTROI D'UNE BOURSE DE RESIDENCE

Aucune bourse n'a été versée directement aux auteurs en 2024, aucun projet n'ayant été déposé dans ce règlement d'aide.

### 5.2 SOUTENIR DES RESIDENCES

Crée en 2019, l'association Casell'arte (loi 1901) est une « Fabbrica Culturale » qui participe à l'accompagnement et au développement des arts visuels, audiovisuels et pluridisciplinaires en milieu rural. Elle soutient les auteurs et artistes via les résidences de recherche et/ou de création, ainsi que par la diffusion d'œuvres musicales, visuelles et plastiques. Basée en Centre Corse, à Venacu et dédiée principalement à l'écriture de longs-métrages (documentaire, fiction, tous formats en animation), Casell'Arte est la première résidence du territoire à avoir été identifiée par le CNC pour bénéficier du soutien conjoint du CNC et de la Collectivité de Corse. En 2022, un avenant modificatif à la convention de coopération pour le cinéma et l'image animée a donc été signé dans le but d'intégrer le soutien direct à la résidence d'écriture « Fabbrica Casell'Arte ». Ce soutien s'est poursuivi dans le cadre du renouvellement de la convention de coopération pour la période 2023-2025.

Ce soutien se fait par le biais d'une subvention annuelle versée à la structure par la CDC et abondée par le CNC.

Dans le cadre des soutiens régionaux au fonctionnement des résidences, la Fabbrica Casell'Arte est soutenue à hauteur de 270 000 € par la CDC (dont 20 000€ abondé par le CNC) pour un coût global de ses actions évalué à 305 000 €.

En 2024, le montant global alloué à l'accompagnement des auteurs s'élève à 116 400 € dont 96 400 € de la Collectivité de Corse et 20 000 € du CNC.

#### - Programmes des résidences 2024

Au total, quatre résidences d'écriture à destination des auteurs et réalisateurs porteurs de projets de longs-métrages ont été organisées en 2024 à travers deux programmes de résidence (printemps et automne) :

- 1 programme de trois semaines au printemps qui accueille deux résidences : fiction et documentaire ;
- 1 programme de trois semaines en automne qui accueille deux résidences : fiction et animation ;

Durant trois semaines, les résidents sont accompagnés par un intervenant (1 pour chaque domaine d'écriture). Ils peuvent assister à des master classes animées par des professionnels de l'audiovisuel (montage, réalisation, scenario, son, ...) et bénéficier de leur accompagnement (entretien individuel).

Les auteurs sélectionnés bénéficient d'une bourse de 1 000 € bruts pour leur projet. Les repas, le logement et le transport sont pris en charge par Casell'arte.

#### **- Sélection des auteurs**

Les auteurs sont sélectionnés par un comité de sélection, à l'issue d'un appel à candidatures lancé deux fois par an (juin et décembre). Le comité évalue la pertinence de la proposition, le parcours de l'auteur, l'avancée de son écriture et ses attentes vis-à-vis de la résidence.

Depuis 2022, face au nombre croissant de demandes, un numérus clausus de 50 projets est appliqué pour chaque session d'appel à projets. Les appels à projets sont lancés 4 mois avant le début de chaque résidence et durent une semaine tant que le numérus clausus n'est pas atteint. En 2024, il a été atteint en une semaine pour la première session, puis en deux jours pour la session suivante.

En tant que lieu labellisé CNC, Casell'Arte accueille également des auteurs soutenus par le CNC pour intégrer une résidence d'écriture. En 2024, 4 auteurs ont intégré l'une des quatre résidences d'écriture de la Fabrica Casell'Arte via un autre type de sélection : bourse CNC avant réalisation (Ilaeira Misirliadi), bourse CNC image de la diversité (Kadia Ouabi, Claire Baudoin, Fabien Mariano Ortiz).

Depuis octobre 2023, l'association a mis en place un nouveau partenariat avec le Festival Cinemed dans le cadre des Cinemed Meetings. A cette occasion, un prix Casell'Arte a été remis à une autrice, Salome de Souza. Grâce à ce prix, l'autrice a pu bénéficier d'une bourse et participer à la résidence du printemps 2024. Ce partenariat permet de développer l'ouverture méditerranéenne du dispositif. Le partenariat sera renouvelé en 2024 pour l'année 2025.

En 2025, l'association Casell'Arte devrait également recevoir un résident de la Semaine de la critique.

#### **- Présentation des profils des auteurs/autrices**

Au total, ce sont 26 projets et 31 auteurs (dont 5 co-auteurs, 4 auteurs porteurs d'une bourse CNC pour la résidence, 1 prix Cinemed/Casell'Arte) qui ont été accompagnés lors des résidences d'écriture. Les profils sont éclectiques, le principe des résidences étant de créer des rencontres entre auteurs débutants et confirmés. Pour la première session de printemps,

9 des 13 projets étaient des premiers longs-métrages. Lors de la session d'automne, sur les 17 auteurs, 6 présentaient leur premier projet de long-métrage.

La tranche d'âge varie de 25 ans pour les plus jeunes résidents jusqu'à 52 ans pour les sessions 2024. Les auteurs proviennent des différentes régions de France.

Sur les 26 projets sélectionnés, 18 sont suivis par un producteur.

- **Suivi des auteurs**

Il n'y a aucune obligation de résultat pour les auteurs en résidence.

L'association Casell'Arte effectue un suivi des auteurs avec notamment deux questionnaires : le premier à l'issue de la résidence, le second 9 mois après leur venue. Ce système permet de suivre l'évolution des projets et d'évaluer l'efficacité de la résidence.

Tout au long de l'année, l'association met en lumière les projets des anciens résidents via leurs réseaux sociaux, newsletter et site internet dans une rubrique dédiée.

- **Liste des intervenants des résidences pour l'année 2024 :**

- Annarita Zambrano (scénariste et réalisatrice), Intervenante fiction printemps
- Cristèle Alves-Meira (scénariste et réalisatrice) consultante fiction printemps
- Viviane Zingg Intervenante (scénariste, dialoguiste) Intervenante Fiction automne
- Eve Tailliez (accompagnatrice en écriture) Intervenante Documentaire printemps
- Marie Balducchi (productrice) consultante documentaire printemps
- Idir Serghine (cinéaste) consultant fiction automne
- Fabrice Fouquet (animateur, scénariste) Intervenant animation automne
- Bill Plympton (animateur, story-boarder, scénariste) consultant animation

## Tableaux récapitulatifs

NOM	TYPE	GENRE	NB PROJETS	NB AUTEURS	FORMATEURS / INTERVENANTS	NB SESSION	DUREE	CRITERES	APPEL A PROJET
Programme de printemps : fiction et documentaire	Ecriture long-métrage	Fiction	7	7 auteurs et 1 co-auteur : 7 femmes 1 homme	Annarita ZAMBRANO (Principale) / Cristèle ALVES MEIRA (consultation)	1	3 semaines	Pertinence et originalité du projet, qualité du dossier et avancée de l'écriture, parcours de l'auteur, attentes, lien avec la Méditerranée, avoir déjà réalisé	oui + une autrice sélectionnée lors du festival Cinemed
		Documentaire	6	6 auteurs : 4 femmes et 2 hommes	Eve TAILLIEZ (Principale) Marie BALDUCCHI (consultation)	1	3 semaines		oui
Programme d'automne : fiction et animation	Ecriture	fiction (longs)	7	7 auteurs et 3 co-auteurs dont 4 femmes et 6 hommes	Viviane ZINGG (Principale), Idir SERGHINE (consultation)	1	3 semaines	Pertinence et originalité du projet, qualité du dossier et avancée de l'écriture, parcours de l'auteur, attentes, lien avec la Méditerranée, avoir déjà réalisé	oui + trois auteurs porteurs d'une bourse CNC image de la diversité
		Animation (formats CM et LM)	6	6 auteurs, 1 co-auteur dont 7 femmes	Fabrice FOUQUET (Principal) Bill PLYMPTON (consultation)	1	3 semaines		oui + une autrice porteuse d'une bourse CNC aide à la réalisation

Nbr projets/genre dt co-auteurs	Fiction	Animation	Documentaire	Total
Femmes	11	7	4	22
Hommes	7	0	2	9
Total auteurs	18	7	6	31
Total projets	14	6	6	26

Le détail des projets figure dans le tableau « soutien aux auteurs ».

Le montant de la bourse versée aux quatre auteurs ayant bénéficié de l'accompagnement du CNC (Ilaeira Misirliadi, Kadia Ouabi, Claire Baudoin et Fabien Mariano Ortiz) n'apparaît pas dans le tableau car la bourse est versée directement à l'auteur par le CNC.

#### Auteurs : dispositif « résidence »

Année	Auteurs (en nb.)	Montants votés (en €)	Aide moy. / soutien (en €)
2024	27	23000	851,85
N-1	25	25000	1000
Evo. N/N-1	2	-2000	-148,15

\*31 auteurs ont participé aux résidences Casell'Arte en 2024. Le tableau ci-dessus ne comptabilise pas les auteurs dont la bourse a été versée directement par le CNC. Le montant moyen est inférieur aux 1 000€ bruts en raison de la présence de co-auteurs sur un même projet. Lorsqu'un projet est porté par plusieurs auteurs, le montant de la résidence (1 000€) est divisé par le nombre d'auteurs.

#### Soutiens : dispositif « Bourses de résidence »

Année	Soutiens en nb.	Montants votés en €	Aide moy. / Soutiens en €
2024	26	23 000	885
2023	25	25 000	1 000
Évo. 2024/2023	1	- 2 000	- 115

\*le tableau ci-dessus extrait du « Supplément – Aide aux auteurs » comptabilise la totalité des projets soutenus par la résidence Casell'Arte incluant les projets des auteurs soutenus directement par le CNC et dont le montant de la bourse ne figure donc pas dans le tableau. Le calcul du montant réel de l'aide moyenne devrait être réalisé sur la base de 23 dossiers (après retrait des projets des auteurs soutenus directement par le CNC), cela représenterait donc une aide moyenne identique à celle des années précédentes à savoir **1 000€ par projet**.

#### Soutiens – Sélectivité : dispositif « Bourses de résidence »

Année	Dépôt en nb.	Éligible en nb.	Soutenu en nb.	Tx de sélectivité en %
2024	194	181	26	14
2023	154	133	25	19
Évo. 2024/2023	40	48	1	- 24

#### Utilisation des crédits : dispositif « résidence »

Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
2024	116 400	131 712,11	113,15%
N-1	113 000	116 388,35	103,00%
Evo. N/N-1	3 400	15 323,76	9,85%

<b>Budget prévu</b>	<b>116 400 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>131 712,11 €</b>
CASELL'ARTE	€	CASELL'ARTE / CDC	15 312,11€
CDC	96 400 €	CDC	96 400 €
CNC	20 000 €	CNC	20 000 €

Dont 20 175,11 € de rémunération pour les auteurs résidents et 21 272,00 € de rémunération pour les intervenants. La différence entre le montant de 23 000€ de bourse et 20 175,11€ correspond aux charges (cotisations URSAFF).

## ARTICLE 6 - LE SOUTIEN SELECTIF A L'ECRITURE ET AU DEVELOPPEMENT

Les aides à la création affichent un total de **232 000 €** (310 150 € en 2023, 399 030€ en 2022, 240 292 € en 2021, 372 000 € en 2020, 263 000 € en 2019, 256 000 € en 2018, 251 940 en 2017, 195 500 € en 2016, 172 000 € en 2015, 207 700 € en 2014, 187 000 € en 2013, 301 325 € en 2012, 276 000 € en 2011) avec **29 projets aidés** (39 en 2023, 53 en 2022, 40 + 1 aide à la résidence d'écriture en 2021, 48 en 2020, 37 en 2019, 33 en 2018, 38 en 2017, 27 en 2016, 29 en 2015, 27 en 2014, 27 en 2013, 45 en 2012, 39 en 2011) sur **84 demandes** (88 en 2023, 94 en 2022, 71 en 2021, 91 en 2020, 82 en 2019, 74 en 2018, 78 en 2017).

Ces aides à l'écriture et au développement (autour de projets détaillés aux articles 9, 10 et 11 pour une meilleure vue d'ensemble des corpus d'œuvres aidées) ont concerné **13 documentaires unitaires, 6 séries documentaires, 4 longs métrages de fiction, 1 long-métrage documentaire, 1 série d'animation, 1 unitaire d'animation, 3 courts métrages de fiction.**

Le montant alloué pour les aides à l'écriture et au développement est, comme chaque année, supérieur au montant prévisionnel.

Utilisation des crédits : soutien sélectif à l'écriture et au développement - TOTAL					
	Année	Format	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
ECRITURE	2024	CM	150 000	10 000	21,74%
		LM		20 500	44,57%
		SÉRIE		12 000	26,09%
		UNITAIRE		3 500	7,61%
		SOUS TOTAL		46 000	100,00%
DEV.	2024	CM	150 000	0	0,00%
		LM		25 000	13,44%
		SÉRIE		10 000	5,38%
		UNITAIRE		151 000	81,18%
		SOUS TOTAL		186 000	100,00%
		TOTAL	150 000	232 000	154,67%

### Soutien : soutien sélectif EC tous médias et formats confondus

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien (en €)
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	ANIMATION	1	10,0	6 000	13,0	6 000,0
	DOCUMENTAIRE	3	30,0	15 500	33,7	5 166,7
	FICTION	6	60,0	24 500	53,3	4 083,3
	TOTAL	10	100	46 000	100	4 600,0
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	6 000	-	-
	DOCUMENTAIRE	3	-	15 500	-	-
	FICTION	6	-	24 500	-	-
	TOTAL	10	-	46 000	-	-

### Sélectivité : soutien sélectif EC tous médias et formats confondus

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	1	2,6	1	2,6	1	10,0	100
	DOCUMENTAIRE	11	28,2	11	28,2	3	30,0	27
	FICTION	27	69,2	27	69,2	6	60,0	22
	TOTAL	39	100	39	100	10	100	26
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	1	-	1	-	-
	DOCUMENTAIRE	11	-	11	-	3	-	-
	FICTION	27	-	27	-	6	-	-
	TOTAL	39	-	39	-	10	-	-

### Soutien : soutien sélectif DEV tous médias et formats confondus

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	1	5,3	20 000	10,8	20 000,0
	DOCUMENTAIRE	17	89,5	151 000	81,2	8 882,4
	FICTION	1	5,3	15 000	8,1	15 000,0
	TOTAL	19	100	186 000	100	9 789,5
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	20 000	-	-
	DOCUMENTAIRE	17	-	151 000	-	-
	FICTION	1	-	15 000	-	-
	TOTAL	19	-	186 000	-	-

### Sélectivité : soutien sélectif DEV tous médias et formats confondus

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	4	8,9	4	8,9	1	5,3	25
	DOCUMENTAIRE	30	66,7	30	66,7	17	89,5	57
	FICTION	11	24,4	11	24,4	1	5,3	9
	TOTAL	45	100	45	100	19	100	42
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	4	-	4	-	1	-	-
	DOCUMENTAIRE	30	-	30	-	17	-	-
	FICTION	11	-	11	-	1	-	-
	TOTAL	45	-	45	-	19	-	-

## LE SOUTIEN SELECTIF A L'ECRITURE

10 projets ont été aidés sur 39 demandes soit 3 courts-métrages de fiction, 3 longs-métrages de fiction, 2 séries documentaires, 1 série d'animation, 1 documentaire pour un total de 46 000 €.

### Soutien : soutien sélectif EC tous médias et formats confondus

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien (en €)
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	ANIMATION	1	10,0	6 000	13,0	6 000,0
	DOCUMENTAIRE	3	30,0	15 500	33,7	5 166,7
	FICTION	6	60,0	24 500	53,3	4 083,3
	TOTAL	10	100	46 000	100	4 600,0

### • COURT-METRAGE

### Soutien : soutien sélectif EC pour CM (CINEMA)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien (en €)
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	3	100,0	10 000	100,0	3 333,3
	TOTAL	3	100	10 000	100	3 333,3
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	3	-	10 000	-	-
	TOTAL	3	-	10 000	-	-

### Sélectivité : soutien sélectif EC pour CM (CINEMA)

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	10	100,0	10	100,0	3	100,0	30
	DOCUMENTAIRE							
	FICTION							
	TOTAL							
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE							
	FICTION							
	TOTAL							
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE							
	FICTION							
	TOTAL							

- LONG-METRAGE

#### Soutien : soutien sélectif EC pour LM (CINEMA)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	3	100,0	14 500	100,0	4 833,3
	TOTAL	3	100	14 500	100	4 833,3
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	3	-	14 500	-	-
	TOTAL	3	-	14 500	-	-

#### Sélectivité : soutien sélectif EC pour LM (CINEMA)

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	16	-	16	-	3	-	19
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		100,0		100,0		100,0	
	TOTAL		100		100		100	
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		-		-		-	
	TOTAL		-		-		-	
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		16		-		3	
	TOTAL		16		-		3	

• SERIE AUDIOVISUELLE

Soutien : soutien sélectif EC pour SERIE (AUDIOVISUEL)							
Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien	
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)	
2024	ANIMATION	1	33,3	6 000	33,3	6 000,0	
	DOCUMENTAIRE	2	66,7	12 000	66,7	6 000,0	
	FICTION	-	-	-	-	-	
	TOTAL	3	100	18 000	100	6 000,0	
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	
	FICTION	-	-	-	-	-	
	TOTAL	-	-	-	-	-	
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	6 000	-	-	
	DOCUMENTAIRE	2	-	12 000	-	-	
	FICTION	-	-	-	-	-	
	TOTAL	3	-	18 000	-	-	

Sélectivité : soutien sélectif EC pour SERIE (AUDIOVISUEL)								
Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	1	20,0	1	20,0	1	33,3	100
	DOCUMENTAIRE	3	60,0	3	60,0	2	66,7	67
	FICTION	1	20,0	1	20,0	-	-	-
	TOTAL	5	100	5	100	3	100	60
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	1	-	1	-	-
	DOCUMENTAIRE	3	-	3	-	2	-	-
	FICTION	1	-	1	-	-	-	-
	TOTAL	5	-	5	-	3	-	-

- UNITAIRE AUDIOVISUEL

#### Soutien : soutien sélectif EC pour UNITAIRE (AUDIOVISUEL)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	1	100,0	3 500	100,0	3 500,0
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	1	100	3 500	100	3 500,0
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	1	-	3 500	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	1	-	3 500	-	-

#### Sélectivité : soutien sélectif EC pour UNITAIRE (AUDIOVISUEL)

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	8	-	8	-	1	-	13
	DOCUMENTAIRE		100,0		100,0		100,0	
	FICTION		-		-		-	
	TOTAL		100		100		100	
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		-		-		-	
	TOTAL		-		-		-	
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	1	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		-		-		-	
	TOTAL		-		-		-	

## LE SOUTIEN SELECTIF AU DEVELOPPEMENT

19 projets ont été aidés sur 45 demandes soit 12 documentaires unitaires, 4 séries documentaires, 1 unitaire d'animation, 1 long-métrage de fiction, 1 long-métrage documentaire pour un total de 186 000 €. A noter que les courts-métrages sont majoritairement déposés en écriture plutôt qu'en développement et bénéficient donc plus largement d'aides à l'écriture.

### • COURT-METRAGE

#### Soutien : soutien sélectif DEV pour CM (CINEMA)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-

#### Sélectivité : soutien sélectif DEV pour CM (CINEMA)

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	2	-	2	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		100,0		100,0		-	
	TOTAL		100		100		-	
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		-		-		-	
	TOTAL		-		-		-	
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE		-		-		-	
	FICTION		-		-		-	
	TOTAL		-		-		-	

- LONG-METRAGE

#### Soutien : soutien sélectif DEV pour LM (CINEMA)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	1	50,0	10 000	40,0	10 000,0
	FICTION	1	50,0	15 000	60,0	15 000,0
	TOTAL	2	100	25 000	100	12 500,0
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	1	-	10 000	-	-
	FICTION	1	-	15 000	-	-
	TOTAL	2	-	25 000	-	-

#### Sélectivité : soutien sélectif DEV pour LM (CINEMA)

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	1	12,5	1	12,5	1	50,0	100
	FICTION	7	87,5	7	87,5	1	50,0	14
	TOTAL	8	100	8	100	2	100	25
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	1	-	1	-	1	-	-
	FICTION	7	-	7	-	1	-	-
	TOTAL	8	-	8	-	2	-	-

• SERIE AUDIOVISUELLE

**Soutien : soutien sélectif DEV pour SERIE (AUDIOVISUEL)**

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	4	100,0	37 000	100,0	9 250,0
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	4	100	37 000	100	9 250,0
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	4	-	37 000	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	4	-	37 000	-	-

**Sélectivité : soutien sélectif DEV pour SERIE (AUDIOVISUEL)**

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	3	25,0	3	25,0	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	8	66,7	8	66,7	4	100,0	50
	FICTION	1	8,3	1	8,3	-	-	-
	TOTAL	12	100	12	100	4	100	33
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	3	-	3	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	8	-	8	-	4	-	-
	FICTION	1	-	1	-	-	-	-
	TOTAL	12	-	12	-	4	-	-

• UNITAIRE AUDIOVISUEL

**Soutien : soutien sélectif DEV pour UNITAIRE (AUDIOVISUEL)**

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	1	7,7	20 000	16,1	20 000,0
	DOCUMENTAIRE	12	92,3	104 000	83,9	8 666,7
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	13	100	124 000	100	9 538,5
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	20 000	-	-
	DOCUMENTAIRE	12	-	104 000	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	13	-	124 000	-	-

**Sélectivité : soutien sélectif DEV pour UNITAIRE (AUDIOVISUEL)**

Année	Genre	Dépôt en nb.	Dépôt en %	Éligible en nb.	Éligible en %	Soutenu en nb.	Soutenu en %	Tx de sélectivité
2024	ANIMATION	1	4,3	1	4,3	1	7,7	100
	DOCUMENTAIRE	21	91,3	21	91,3	12	92,3	57
	FICTION	1	4,3	1	4,3	-	-	-
	TOTAL	23	100	23	100	13	100	57
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	1	-	1	-	1	-	-
	DOCUMENTAIRE	21	-	21	-	12	-	-
	FICTION	1	-	1	-	-	-	-
	TOTAL	23	-	23	-	13	-	-

Budget prévu	150 000 €	Budget réalisé	232 000 €
CDC	150 000 €	CDC	232 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

## ARTICLE 9 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE COURTE DUREE

**Dans le cadre des aides à la production, 13 courts-métrages de fiction** (9 en 2023, 12 en 2022, 10 en 2021, 21 en 2020, 13 en 2019, 12 en 2018, 10 en 2017, 10 en 2016, 6 en 2015, 8 en 2014, 7 en 2013) et **2 documentaires d'auteur** (3 en 2023, 3 en 2022, 5 en 2021, 1 en 2020, 1 en 2019, 4 en 2017, 2 en 2016, 3 en 2015, 5 en 2014, 4 en 2013) **ont été soutenus en 2024** (dont les six aides à la première œuvre du DU CREATACC) **sur les 55 demandes reçues** (57 en 2023, 65 en 2022, 64 en 2021, 55 en 2020, 52 en 2019, 46 en 2018, 50 en 2017, 28 en 2016).

Soucieuse d'accompagner l'émergence des talents, la Collectivité de Corse dispose de deux règlements d'aide en faveur de la jeune création :

- L'aide à la première œuvre cinématographique et audiovisuelle qui vise à promouvoir les nouveaux talents en accompagnant des projets de courts et moyens métrages de fiction ou documentaire présentés par un réalisateur n'ayant jamais réalisé d'œuvre de création. Le plafond de l'aide est de 30 000€.
- L'aide à la production de courts-métrages, moyens-métrages et documentaires d'auteur. Le plafond de cette aide est de 40 000€.

Six des treize projets ont été aidés dans le cadre de l'aide à la première œuvre avec un plafond moins élevé, l'aide moyenne se situe donc plutôt aux alentours des 30 000€.

Soutien : soutien sélectif PROD pour CM (CINEMA)							
Année	Genre	Soutien aux œuvres en nb. en %		Montant en € en %		Aide moy. / soutien (en €)	
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	2	13,3	42 000	9,3	21 000,0	
	FICTION	13	86,7	411 000	90,7	31 615,4	
	TOTAL	15	100	453 000	100	30 200,0	
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	2	-	42 000	-	-	-
	FICTION	13	-	411 000	-	-	-
	TOTAL	15	-	453 000	-	-	-

Sélectivité : soutien sélectif PROD pour CM (CINEMA)								
Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	5	9,1	5	9,1	2	13,3	40
	FICTION	50	90,9	50	90,9	13	86,7	26
	TOTAL	55	100	55	100	15	100	27
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	5	-	5	-	2	-	-
	FICTION	50	-	50	-	13	-	-
	TOTAL	55	-	55	-	15	-	-

En 2024, le taux de sélectivité global est légèrement supérieur à l'année précédente (21% en 2023) avec un taux plus élevé pour le documentaire d'auteur comme d'accoutumée.

Le nombre de demandes reçues dans le cadre de l'aide à la production de courts-métrages est en augmentation depuis 2013. L'attractivité de la Corse s'explique en partie par la dynamique du territoire en termes d'accompagnement de la jeune création qui a su porter ses fruits. L'île compte nombre d'ateliers d'écriture, de formations et autres dispositifs ou opérations d'accompagnement et de soutien en faveur des auteurs. Côté technique, la société CORSICA FPS basée en Haute-Corse propose désormais à la location un parc de matériel complet pour le tournage de court-métrage.

L'atelier d'écriture mis en place avec le Groupe de Recherche et d'Essais Cinématographiques (GREC), en vue de finaliser des scénarios de courts métrages provenant de réalisateurs insulaires mais aussi des DOM-TOM et d'autres régions de France, continue d'être plébiscité par les participants corses. Les participants sont choisis parmi les candidatures spontanées, les projets d'étudiants suivis par l'équipe pédagogique du département « cinéma » de l'I.U.T. de Corse et les projets ayant été jugés intéressants mais inaboutis du fonds d'aides. L'atelier s'est déroulé en novembre à Purtivechju en partenariat avec la Cinémathèque de Corse et compte trois participants au titre de la Corse en 2024 : Cidji CERLINI, Laurina CACCIAGUERRA et Guillaume MICAELLI.

Plusieurs participants des ateliers des années précédentes ont réalisé leur film : Gray Orsatelli pour son court-métrage « Une nuit d'été », David Olivesi pour son court-métrage « A Casa », Léon Diana a obtenu l'aide à la production de la Collectivité de Corse en 2024 pour son court-métrage « Elle est partie à travers la nuit ».

Comme pour les années antérieures, des conventions entre le GREC et la Collectivité de Corse ont été passées pour le financement des films réalisés au cours du cursus par les élèves du D.U. option « écriture et réalisation » de l'I.U.T. de Corse baptisé CREATACC (Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse).

L'insertion professionnelle des étudiants du D.U. dans le secteur cinéma et audiovisuel est une réussite. Tous les étudiants ayant suivi le cursus production intègrent le secteur dans l'année

qui suit l'obtention de leur diplôme, soit en tant qu'intermittents, soit engagés en CDD dans les domaines de la diffusion ou l'exploitation (Hugo Caplette et Sasha Fedida qui sont devenus projectionniste pour l'un et responsable d'un cinéma MK2 pour l'autre). Lysa Lamorisse (DU 2022) est directrice de production sur plusieurs films de la société Ecce films. Les étudiants du cursus réalisation s'insèrent souvent par un deuxième poste dans le secteur à l'instar de Béatrice Pradal, scénariste pour France 3 Via Stella, Bertille Joubert qui a obtenu un CDD au sein de l'association Documentaire sur Grand Ecran ou encore Yazid Doudou et Pauline Boissart tous deux décorateurs sur des courts-métrages et assistants déco sur des longs-métrages et séries. D'autres poursuivent leur parcours en réalisation.

Les films issus de cette formation sont souvent sélectionnés en festivals. La réalisatrice Caroline POGGI (Ours d'or à Berlin pour le court-métrage « Tant qu'il nous reste des fusils à pompe ») a notamment réalisé son premier court-métrage « Chiens » au sein du D.U. avant de co-réaliser avec Jonathan VINEL son premier long-métrage « Jessica Forever » en 2018. Ils ont annoncé en 2024 la création d'une société de production basée à Bastia, en Haute-Corse. « Disciplinaires » d'Antoine BARGAIN a été sélectionné et primé au Festival de Clermont Ferrand, au Festival Traces de Vie en 2020 et au festival du film de l'Ouest, « Coleum » (documentaire d'auteur) de Coralie SEIGNARD a été sélectionné au festival Premier Regards et primé au German International Ethnographic Film Festival et au festival « Filmer le travail » en 2020. Le court-métrage « Gare aux coquins » de Jean PEREIRA DA COSTA (2021) a également été sélectionné dans de nombreux festivals dans le monde entier (France, Portugal, Grèce, Brésil, Colombie, Suède...). Le court-métrage « Après le rouge » de Marie SIZORN (2021) était en compétition au Champs-Elysées Festival à Paris dans la catégorie courts-métrages indépendants français en 2021, il a reçu le prix du jury en 2022 au Film Festival de Poitiers. « Souvenir d'une après-midi d'été » (2021) de Benoit BOUTHORS (ancien étudiant du DU) a reçu le prix du jury dans la compétition corse lors de la 4<sup>ème</sup> édition du Festival Arte Mare en 2022. Il a également été sélectionné au Festival Côté Court en 2022, tout comme « Brando » du jeune réalisateur corse Clément CARVIN. Trois autres anciens étudiants du D.U. ont également présenté leur film au Festival de Pantin en 2022 : Clémentine Delbecq, Eléonore Berrubé et Philippe Roux. Certains de ces films ont par ailleurs bénéficié de l'accompagnement de l'association Culori créée en 2021 et basée en Corse du Sud dans le village de Sotta.

Un partenariat a en effet été mis en place entre le D.U. de l'Université de Corse et le « **laburatoriu culturali** » **CULORI** qui organise des résidences d'étalement avec le soutien de la Collectivité de Corse. Deux films du D.U. sont choisis chaque année et bénéficient de la prise en charge des travaux numériques d'étalement. En 2023, seul un film du D.U. avait bénéficié de l'accompagnement de l'association Culori en raison de sa durée plus longue que celle des autres projets réalisés (47 minutes), il s'agit du film « PETAR » (ancien titre « Jeunes Pousses ») d'Anastasija KULUNDZIC. Ce documentaire a par ailleurs été sélectionné au festival c'est trop court - Nice (2024 / Prix : Prix Court d'ici et Prix Pass Culture), au Festival du film de Montreuil, au Festival du film de Lama ainsi qu'aux Rencontres internationales du moyen-métrage de Brive-La-Gaillarde en 2024. En 2024, deux films du D.U. ont bénéficié de l'accompagnement de

l'association. Il s'agit du film « Petit Franck » de Lilian DANTOT et « Heimat » de Maele LOREAU.

En 2022, plusieurs projets de réalisateurs insulaires avaient été sélectionnés par l'association Culori lors des appels à projets « Nouvelles écritures visuelles » : « 5 Mai 1992 » de Corinne MATTEI, « OPD » de François CHARLES ou encore « Hors Saison » de Francescu ARTILY. Le documentaire « OPD » qui traite de la question de l'homosexualité en Corse (soutenu par la Collectivité de Corse dans le cadre de l'aide à la production) a notamment été diffusé lors du festival Arte Mare à Bastia ainsi qu'au Festival de Lama. Le film a reçu le Prix du Jury jeune dans la catégorie court-métrage lors du Festival international du film documentaire d'Ajacciu, Corsica.doc. « Hors Saison », soutenu par la CDC à la production en 2022, a été sélectionné au Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand en 2023, au Festival music et cinéma à Marseille en avril 2023, est en compétition internationale à Athènes en juin 2023.

En synergie avec la section cinéma de l'IUT de Corse, **l'association DIFFUSION KVA** organise depuis plus de 10 ans le festival « Les Nuits MED » et les résidences « MED IN SCENARIO » et « COURT ENTRE DEUX RIVES » afin notamment de donner un ancrage méditerranéen et une visibilité à la production corse et de sensibiliser les jeunes aux problématiques et aux enjeux artistiques et financiers du court-métrage. Des professionnels sont présents au gré des années : CNC, Agence du court-métrage, chaînes de télévision (ARTE, France Télévisions qui dote le prix MED IN SCENARIO d'un préachat et France 3 Corse Via Stella qui dote le prix COURT ENTRE DEUX RIVES d'un préachat), Unifrance, représentants de festivals du continent dans le cadre de cartes blanches.

En 2024, **le festival itinérant « les Nuits MED di u filmu cortu »**, entièrement dévolu à l'émergence du format court et au développement cinématographique sur le territoire, a donné lieu à trois sélections de courts-métrages : compétition méditerranéenne, compétition jeune public et compétition 1<sup>er</sup> Film. Le festival diffuse notamment les œuvres réalisées issues des résidences d'écriture MED IN SCENARIO et de l'opération TALENTS EN COURT qui favorise l'émergence de réalisateurs et de projets sur le territoire. Cette 17<sup>ème</sup> édition s'est déployée sur une large partie du territoire en débutant à Cannes puis en s'étendant à Furiani, Bastia, Calinzana et Ajacciu pour se poursuivre en dehors de l'île, à Carqueiranne et s'achever comme d'habitude à Paris. En 2024, « Les Nuits Med di u Filmu Cortu », en collaboration avec la CDC et France Télévisions ont également proposé, pour la troisième année consécutive, une sélection de courts-métrages corses au Marché du film, à Cannes.

Marie Abbenanti, ancienne étudiante du D.U CREATACC lauréate de la résidence d'écriture MED IN SCENARIO 2023 a reçu la dotation France Télévisions pour son projet « La Confrontation » autour d'une enfant victime d'abus sexuels. Le tournage du projet produit par la société Cined, a eu lieu en début d'année 2024. Le film a été diffusé en 2025 dans le cadre du Festival Les Nuits Med (Bastia) et Passion Cinéma (Ajaccio). Il a reçu en mars 2025 le Prix du Public France Télévisions pour le court-métrage de l'année. Sébastien MAGGIANI a reçu la

dotation France Télévision lors de la 13<sup>ème</sup> édition de la résidence **MED IN SCENARIO** en 2024. Le projet a été déposé à l'aide à la production de courts-métrages en 2025.

La troisième édition de la résidence d'écriture itinérante baptisée « **COURTS ENTRE DEUX RIVES** » également portée par l'association KVA a eu lieu en 2024 entre la Corse, la région Sud et la Tunisie. Quatre projets de courts-métrages de jeunes réalisateurs ont été sélectionnés. L'association Diffusion KVA gère également la **COOPMED**, une coopération à but non lucratif visant à promouvoir et diffuser des œuvres audiovisuelles produites en Méditerranée. Ce projet de coopération permet de relier les festivals de film des différents bords de la mer Méditerranée et de découvrir et valoriser les talents locaux. CoopMed associe déjà des festivals d'Italie, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc, d'Espagne et de France.

En 2023, cette coopération a permis notamment de présenter à Tétouan, au Maroc, les courts-métrages « Pour que rien ne change » et « Hors saison » de Francescu Artily, en présence du jeune réalisateur.

Les festivals de courts-métrages baptisés « Des Courts en Fête » et « Des courts en hiver », portés par les associations CINEMOTION et ET POURTANT CA TOURNE, se sont déroulés dans plusieurs régions du territoire (Extrême-Sud, Alta Rocca, Balagne, ...).

Toutes ces actions d'accompagnement et de formation au court métrage portent leurs fruits et une nouvelle génération de réalisateurs et de réalisatrices insulaires est en train de voir le jour avec la volonté de porter témoignage des problématiques du monde dans lequel ils évoluent.

Les films aidés inscrivent leur dramaturgie autour de problématiques ayant trait à l'identité, à la jeunesse ou au passage à l'âge adulte, au deuil et aux relations hommes/femmes. Les problématiques liées à l'environnement ou à l'évolution de la société sont également abordées tant dans les documentaires d'auteur que dans les courts-métrages de fiction.

#### A. Dans le cadre des aides à la création :

**Dans le cadre des aides à la création (écriture-développement), 3 courts-métrages de fiction ou documentaires d'auteur (7 en 2023, 8 en 2022, 13 en 2021, 8 en 2020, 4 en 2019, 4 en 2018, 4 en 2017, 3 en 2016, 4 en 2015, 2 en 2014) ont été aidés par la CDC sur les 12 demandes (13 en 2023, 22 en 2022, 18 en 2020, 12 en 2018, 11 en 2017, 6 en 2016).**

#### *Aides à l'écriture*

- « **PETITE PRINCESSE** » projet de court-métrage écrit par Corinne Orsoni. Billy, une petite fille d'une dizaine d'années s'évade par l'écriture dans les salons de Mademoiselle de sourire doux, personnage du 17<sup>ème</sup> siècle qu'elle s'est inventé et auquel elle s'identifie. Dans ce monde imaginaire, elle fuit les disputes récurrentes de ses parents. Entre fiction et réalité, ce court-métrage à hauteur d'enfant explore les thèmes de l'amour et du couple avec poésie.

- « **TRA MIN DUI** » projet de court-métrage écrit par Geneviève LODOVICI. Judith, 25 ans, est une jeune danseuse qui s'est installée en Corse pour se rapprocher de ses origines. Chaque week-end, elle retrouve sa grand-mère Nini dans son village. Alors qu'elle découvre sa grand-mère au sol après une mauvaise chute, Judith décide de rester dans la maison familiale pour s'occuper d'elle. Au même moment, elle reçoit un courrier d'une compagnie de danse à Bruxelles lui proposant d'intégrer leur troupe. En s'attachant à la relation des deux femmes et à leur rapport au corps et à l'âge, le film raconte le tiraillement de la jeune femme entre quête identitaire, famille et projet professionnel.
- « **RATTRAPAGE** » projet de court-métrage écrit par François CHARLES dont l'action se déroule le temps d'un été au village, où Jean-Victor, après avoir raté son bac à la suite du divorce de ses parents, a décidé qu'il allait ouvrir le bal du village dans un show transformiste. Ce, contre vents et marées. Avec humour, le film évoque les préjugés, la jeunesse, la Corse dans une ode à la liberté et à la seconde chance.

#### **B. Dans le cadre de l'aide à la production :**

*Autour de l'adolescence, de la naissance du désir et du consentement :*

- « **EFFRACTION** » première œuvre de fiction réalisée par Laetitia BARRAUD BATTISTINI et produit par PARAISO PRODUCTION DIFFUSION. Claire et Léna, deux jeunes filles de 12 et 13 ans, passent leur soirée à s'infiltrer dans les résidences secondaires autour de leur lotissement lorsqu'une rencontre leur fera perdre leur insouciance. Les thèmes de la découverte du désir, de la prédation, du consentement et de l'interdit traversent cette œuvre qui mêle réel et imaginaire.

*Adaptation contemporaine de fable ancienne, autour de la question de la prédation :*

- « **GOUPILE LE ROMAN DE LA RENARDE** » court-métrage de fiction réalisé par Manuel MARMIER et produit par POST-GENRE PRODUCTIONS (en coproduction avec LES FILMS DU RAT) revisite le Roman de Renart au féminin à travers le personnage de la renarde Goupile confrontée à l'univers patriarcal représenté par le loup Ysengrin. Cette adaptation originale qui mélange théâtre, cinéma et animation, fait résonner la fable ancienne avec des problématiques contemporaines comme celle de la violence sexuelle, pour offrir une nouvelle représentation.

*Place de la femme dans la société :*

- « **DIS L'AIME** » projet de court-métrage de fiction écrit par Jean-Marie ANTONINI, réalisé par Julien ROCHER et produit par C4 PRODUCTIONS. Jenny, prometteuse combattante de MMA découvre qu'elle est enceinte juste avant le combat le plus important de sa carrière. Déchirée entre les pressions de son entourage et ses aspirations personnelles, elle doit faire un choix crucial. A travers ce dilemme et le combat intérieur de Jeanny, le film soulève les questions de l'identité, de la place de la femme et du sacrifice. A l'aube de son plus grand défi, quelle décision prendra-t-elle ?
- « **LE PATRIARCHE** » projet de court-métrage de fiction réalisé par Silvia STADEROLI et produit par GUARDA FILMS. Jean-François est un vieil homme qui travaille depuis des années dans un

pressing avec sa femme Marie. Bien qu'il en soit le propriétaire, c'est son épouse qui s'occupe de toutes les tâches et ce, tant au travail que dans leur maison. Le vieux narcissique découvre un matin le corps sans vie de sa femme. Qu'adviendra-t-il du vieil égoïste ? A travers la transformation de ce personnage au départ incapable de voir à quel point son existence dépend de sa femme, le film interroge le système patriarcal pour faire un portrait de la masculinité d'une autre époque.

*Autour du thème des violences sexuelles sur les enfants :*

- « **L'ARRIVEE DE LA NUIT** » écrit par Marion DESSEIGNE RAVEL et produit par WRONG FILMS. Fin d'été et fin des vacances, autour de Balthazar, 13 ans, les adultes papillonnent en préparant le barbecue. Ses petits-cousins jouent, ses cousines s'apprêtent à sortir et son grand-frère l'ignore, Balthazar, quant à lui, échange des textos avec Tom, le professeur de surf. Le film s'inscrit en apparence dans le quotidien d'une famille ordinaire en déployant simultanément une autre intrigue, un drame qui va se dérouler quasiment sous les yeux de tous sans que personne ne voie quoi que ce soit. Le danger est à la fois invisible et omniprésent. Intégralement tourné en plan-séquence, le court-métrage aborde le sujet de l'agression sexuelle et la manière dont un tel évènement peut se produire dans un calme et un silence assourdissants.

**Premières œuvres du DU CREATACC :**

*Autour de la découverte des relations amoureuses et de la sexualité :*

- « **TOTEMS** » court-métrage de fiction réalisé par Stéphane BIAKOU et produit par l'association GREC. Lisa et Hector, un jeune couple, partent en vacances dans le nord de la Corse avec leur équipe d'athlétisme. Le comportement d'Hector suscite la méfiance de tous. Lisa se retrouve alors partagée entre le groupe et son amour pour Hector.
- « **MAUVAIS PRESAGE** » court-métrage de fiction réalisé par DUNN DESCHAMPS et produit par l'association GREC raconte la relation de Nina et de son oiseau porteur de mauvais présage, une marionnette de chouette qui aurait pris vie pour lui annoncer que sa toute nouvelle histoire d'amour avec Juan rencontré la veille dans un bar, ne donnera rien de bon.
- « **LIVIA** » court-métrage de fiction réalisé par Laetitia BOUHELIER et produit par l'association GREC. Livia, 16 ans, passe la journée au bord de la rivière avec des amis. Tandis que les garçons chahutent dans l'eau et que les filles bronzent sur les rochers, Livia assiste à une scène d'amour entre deux femmes qui l'amène à se questionner.

*Huis-clos autour de la question de la quête du pouvoir :*

- « **DISSOLUTION** » court-métrage de fiction réalisé par Arnaud BARRESI et produit par l'association GREC. Trois figures de pouvoir, un militaire, un religieux et une femme d'affaires sont réunies pour examiner un mystérieux cube noir qui change de forme selon leur perception. Alors que chacun tente d'imposer sa vision, des tensions éclatent révélant les ambitions cachées de chacun.

*Documentaire d'auteur autour de l'exil :*

- « **ATANDO CABOS** » documentaire d'auteur réalisé par Anna QUEHEN et produit par l'association GREC. La réalisatrice raconte la quête de ses souvenirs d'enfance effacés par le temps qu'elle retrouve à travers ses rencontres et la photographie des paysages corses.

*Documentaire d'auteur utour de l'inceste et des relations familiales :*

- « **LA MER, MA SŒUR ET MOI** » documentaire d'auteur réalisé par Zoe LELLOUCH et produit par l'association GREC explore la relation de la réalisatrice à sa sœur jumelle, toutes deux ayant partagé leur enfance entre violences et insouciance. Alors que la sœur jumelle semble avoir pris ses distances, la réalisatrice propose à travers son film un espace dans lequel les deux sœurs tentent de se lier différemment.

### Utilisation des crédits : soutien sélectif à la prod. - court métrage

Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
N	360 000	453 000	126%
N-1			
Evo. N/N-1	+/- €	+/- €	+/- pts

## ARTICLE 10 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE LONGUE DUREE

**Dans le cadre de l'aide à la production, 2 projets de longs-métrages ont été soutenus en 2024** (5 en 2023, 3 en 2022, 5 en 2021, 4 en 2020, 2 en 2019, 2 en 2018, 4 en 2017), **sur les 11 demandes présentées** (8 en 2022, 7 en 2021, 6 en 2020, 9 en 2019, 7 en 2018, 6 en 2017). **Seuls 6 des 11 demandes étaient éligibles.**

**Dans le cadre des aides à la création (écriture-développement), 5 projets de longs-métrages** ont été aidés en 2024 (5 en 2023, 8 en 2022, 6 en 2021, 13 en 2020, 13 en 2019, 5 en 2018, 8 en 2017) soit 3 en écriture (2 en 2023, 3 en 2022, 4 en 2021, 6 en 2020, 9 en 2019, 4 en 2018, 4 en 2017) et 2 en développement (3 en 2023, 5 en 2022, 2 en 2021, 7 en 2020, 4 en 2019, 1 en 2018, 4 en 2017) sur les 24 demandes présentées (21 en 2023, 26 en 2022, 16 en 2021, 24 en 2020, 26 en 2019, 17 en 2018, 19 en 2017).

Soutien : soutien sélectif PROD pour LM (CINEMA)						
Année	Genre	Soutien aux œuvres en nb. en %		Montant en € en %		Aide moy. / soutien (en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	2	100,0	520 000	100,0	260 000,0
	TOTAL	2	100	520 000	100	260 000,0

Sélectivité : soutien sélectif PROD pour LM (CINEMA)								
Année	Genre	Dépôt en nb. en %		Éligible en nb. en %		Soutenu en nb. en %		Tx de sélectivité
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	
	FICTION	11	100,0	6	100,0	2	100,0	33
	TOTAL	11	100	6	100	2	100	33

Le tableau ne prend pas en compte le bonus Eco Migliurenza accordé au long-métrage « Le Retour » de Catherine Corsini comptabilisé en post-production dans la base de données.

L'actualisation des règlements votés en 2017 puis en 2019 avec le relèvement des plafonds à 20 000 € en développement et 300 000 € en production ont repositionné le fonds d'aides de la Collectivité de Corse de manière plus attractive pour le long métrage. Par ailleurs, la politique menée pour la jeune création depuis plusieurs années porte ses fruits avec l'émergence de nouveaux cinéastes. Cinq projets de long-métrage d'auteurs/réalisateur·e·s insulaires ont été soutenus dans le cadre de l'aide à l'écriture et au développement et deux projets ont été soutenus dans le cadre de l'aide à la production en 2024. L'un des cinq projets soutenus au développement en 2024 a par ailleurs été déposé dans le cadre de l'aide à la production début 2025.

En outre, la structuration de la filière de post-production sur l'île permet désormais d'accueillir les étapes de montage, mixage, étalonnage.... On pourra compter deux salles de montage son

et un auditorium Dolby Atmos portés par la SARL KEEP COOL STUDIOS dont la mise en service est effective depuis 2023.

Par ailleurs, la société CORSICA FPS basée en Haute-Corse a obtenu l'agrément ARRI et dispose d'un parc de matériel de tournage conséquent.

La résidence d'écriture de la Fabrica Culturale « Casell'Arte » à Venacu, soutenue par la Collectivité de Corse et dédiée principalement à l'écriture de longs métrages (fiction, documentaire, animation), a été identifiée par les services du CNC au titre de l'article 5 (anciennement 4.3) de la convention de coopération entre l'Etat, le CNC et la Collectivité de Corse. Depuis 2022, elle bénéficie d'un soutien conjoint CNC-CDC renouvelé dans le cadre de la nouvelle convention de coopération 2023-2025.

En 2024, deux résidences d'écriture de long-métrage de fiction, une résidence d'écriture de long-métrage documentaire et une résidence d'écriture d'animation ont eu lieu. Plusieurs jeunes réalisateurs insulaires ont participé à ces résidences en 2024 : Jules ZINGG, Caroline POGGI et Jonathan VINEL et Alexandre OPPECINI. Les réalisatrices Giulia MONTINERI, Laura Goncalves SANTONI, Hélène GIUDICELLI, Julie PERREARD ont participé à la résidence en 2023. Le réalisateur Francescu ARTILY et les réalisatrices corses Delphine LEONI et Anne de GIAFFERRI faisaient quant à eux partie des participants de la session 2022. Depuis l'ouverture, ont participé d'autres réalisateurs corses dont Yannick CASANOVA, Julien MEYNET, Frédéric FARRUCCI.... La résidence a également accueilli des réalisateurs comme Mati DIOP, Robin CAMPILLO, Claire BURGER, Gilles MARCHAND, Thierry de PERETTI, Naïla GUIGUET....

Si l'année 2023 a été particulièrement fructueuse en termes de productions et de tournages de longs-métrages sur le territoire, l'année 2024 en a récolté le fruit avec les nombreuses sorties et les sélections prestigieuses de ces films. Pas moins de sept longs-métrages ont été tournés sur le territoire en 2023 : « Les Comédiens », long-métrage documentaire réalisé par Julie BONAN et Jean-Pierre ALESSANDRI produit par RAMONA PRODUCTIONS ; « Le Royaume », premier long-métrage de Julien COLONNA produit par CHI-FOU-MI ; Le second long-métrage de Frédéric FARRUCCI « Un Mohican » produit par KORO FILMS ; Le réalisateur d'Éric FRATICELLI a également réalisé son troisième film de comédie « Inestimable » ; la comédie « On aurait dû aller en Grèce » écrite par Pierre-Marie MOSCONI, Michel FERRACCI, Gérôme LHOTSKY, réalisée par Nicolas BENAMOU et produite par Writerz ; le tournage du long-métrage « A son Image » de Thierry de PERETTI qui a bénéficié du soutien de la Collectivité de Corse en 2022 a également eu lieu en 2023. Enfin, le dernier long-métrage de Guillaume MEURISSE « Les Pistolets en Plastique » a également été tourné en partie sur le territoire en 2023 sans avoir bénéficié de l'aide de la Collectivité de Corse.

Tous ces films ont bénéficié d'une sortie nationale en 2024 et plusieurs d'entre eux ont récolté de prestigieuses sélections dans des festivals internationaux :

Le premier long-métrage de Julien Colonna « Le Royaume » a été sélectionné au Festival de Cannes – un Certain Regard 2024. Le film sera distribué en salles aux Etats-Unis en 2025. Le film était en lice pour le César du meilleur premier film pour « Le Royaume » de Julien

COLONNA en 2025. L'actrice principale du film Ghjuvanna BENEDETTI a par ailleurs reçu le prix de la meilleure révélation féminine de l'académie des Lumières en 2025.

Le film de Thierry DE PERETTI « A son Image » a été sélectionné à la Quinzaine des Réalisateur au Festival de Cannes 2024. Son précédent long métrage, le premier hors de Corse, « Enquête sur un scandale d'état », avait reçu le Grand prix du festival international du film politique (FIFP) de Carcassonne en 2022. Pour ce nouveau projet, le réalisateur renoue avec le territoire en adaptant le roman de l'auteur corse Jérôme FERRARI. L'actrice principale était par ailleurs sélectionnée dans la catégorie révélation féminine de l'année de l'Académie des Lumières.

« Un Mohican » de Frédéric FARRUCCI a quant à lui été sélectionné au Festival de Venise – Orizzonti 2024. « La Nuit venue », son premier long métrage (prix SOPADIN du meilleur scénario pour « Strip ») sorti en 2020 a été remarqué par la critique. Il a été primé au FIF Saint-Jean-de-Luz en 2019, aux Champs-Elysées Film Festival en 2020 et a reçu le César de la Meilleure musique originale en 2021.

Un focus « regards sur le nouveau cinéma corse » a été organisé au festival du film francophone CINEMANIA à Montréal en 2024 avec la diffusion de ces trois films et en présence des réalisateurs.

Ces sélections et diffusions ont permis de faire rayonner la Corse et de valoriser les talents du territoire (artistes et techniciens) à l'international. Ce résultat est aussi le fruit de la politique menée par la Collectivité de Corse depuis plus de vingt ans qui a favorisé l'émergence des talents et la structuration de la filière. Ces nombreuses sorties ont par ailleurs un impact positif direct pour les exploitants et festivals corses qui bénéficient de l'engouement que suscitent les sorties de films tournés sur le territoire auprès des spectateurs.

A noter que « Eat the Night », deuxième long-métrage de la réalisatrice corse Caroline POGGI et de son partenaire Jonathan VINEL était également sélectionné à la quinzaine des réalisateurs en 2024. N'ayant pas été tourné sur le territoire, le film n'a pas sollicité le soutien de la Collectivité de Corse. La jeune réalisatrice corse a débuté son parcours en suivant la formation du D.U CREATACC de l'Université de Corse. Elle y a réalisé son premier court-métrage « Chiens ». Son premier long-métrage co-réalisé avec Jonathan Vinel et tourné sur le territoire avait bénéficié du soutien de la Collectivité de Corse.

Le film « Borgo » soutenu par la Collectivité de Corse et tourné sur le territoire en 2022 a également été sélectionné dans les catégories « meilleur scénario original » et « meilleure actrice » pour Hafisia HERZI aux Césars 2025.

**Cinq projets de long-métrage ont bénéficié de l'aide à l'écriture ou au développement en 2024 et deux films ont bénéficié de l'aide à la production en 2024.** Il s'agit du long-métrage de Gérard GUERRIERI « le Coassement de la méduse » ainsi que du long-métrage de Laurent SIMONPOLI « Chjaruscuru ». Tous deux sont écrits par des réalisateurs corses et produits par des sociétés de production corses (une première).

D'autres projets de réalisateurs insulaires sont en préparation pour l'année à venir.

Francescu ARTILY a bénéficié de l'aide à l'écriture pour un long-métrage de documentaire en 2023 et de l'aide au développement pour un projet de long-métrage de fiction en 2024. L'aide à la production de long-métrage de fiction a été déposée en 2025.

Le jeune réalisateur corse Yannick CASANOVA développe également son premier long-métrage « Vois comme mon ombre s'allonge » avec la société de production Les Films du Bal (aide au développement en 2023 – dépôt aide à la production prévue 2025).

Le réalisateur Eric Fraticelli tourne son prochain film au premier semestre 2025 en Corse. Ses films précédents notamment « Permis de Construire » en 2022 et « Le Clan » en 2023 ont réuni un nombre considérable de spectateurs en Corse. L'aide à la production de ce nouveau long-métrage a été déposée au premier trimestre 2025.

Ange BARAGLIOLI (dit BASTERGA) dont la série « Caïd » diffusée sur Netflix a reçu le Prix du public au Festival Canneséries 2021 développe également un projet de long-métrage sur le territoire.

D'autres jeunes réalisateurs insulaires comme Alexandre OPPECCINI, Julien MEYNET, Delphine LEONI, Julia RETALI, François ORSONI, Hélène GIUDICELLI sont également en écriture de leur premier long métrage.

Les longs-métrages de fiction explorent principalement les problématiques qui traversent la société corse actuelle (violence, mafia, nationalisme et identité) sous la forme de la comédie et du drame. Dans le cadre des aides à la création, les thématiques sont plus larges et ne développent pas toujours de lien direct avec le territoire.

#### A. Dans le cadre des aides à la création :

##### *Autour du rapport au monde sauvage, des rites anciens et du deuil*

- « **TOREM** » projet de long-métrage de fiction écrit par Julien MEYNET. Après le décès brutal de sa femme, dans un monde ancien, un berger s'en remet à un étrange rituel funéraire : capturer un cheval sauvage et lui confier le soin de choisir le lieu de sa sépulture. Le film interroge la fonction du rituel et aborde la question du deuil, du rapport à la nature et au monde animal.

##### *Comédie romantique sociétale*

- « **L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE** » projet de long-métrage écrit par Carole MATHIEU CASTELLI raconte l'histoire d'Estelle Nicoli, 45 ans, mère de famille et femme d'expatriée qui suit depuis 20 ans son mari Thomas Nicoli, proviseur, au gré de ses affectations. Depuis leur union, la seule destination interdite par Estelle est la Corse dont est originaire son époux. Une série d'évènements les propulse malgré tout en Castagniccia au grand désespoir d'Estelle. Dans ce nouvel environnement, au contact de Christian Rafaelli, un cousin de Thomas, Estelle va finalement se reconstruire et répondre enfin à l'irrépressible envie de vivre sa propre vie. Cette comédie romantique sociétale questionne avec humour la possibilité de transformer une crise en l'opportunité d'être enfin soi-même.

### *Long-métrage documentaire*

- « **L'ENVERS DU DECOR** » projet de long-métrage de fiction écrit par De Gaulle EID qui prend pour point de départ le désir farouche du cinéaste Abel Gance de réaliser un film ambitieux sur le personnage de Christophe Colomb. Gance disparaîtra sans pouvoir accomplir son œuvre, faute de financement. Le réalisateur du projet souhaite faire ici le récit de cette aventure, celle de la création en marche, véritable voyage dans l'imaginaire d'un cinéaste majeur tout autant qu'une parabole profonde sur la force de l'utopie.

### *Autour de la question de la vieillesse dans la société :*

- « **LE REVE EST A VENIR** » (DEV) projet de long-métrage de fiction écrit par Francescu ARTILY produit par ANDOLFI. Après 20 ans passés à l'étranger, Claire et Marc, un couple de sexagénaires, reviennent réhabiliter leur maison familiale à la campagne. Ils espèrent y aménager un lieu de vie harmonieux, seulement rien ne se passe comme ils l'avaient imaginé. Claire voit son rapport aux autres, son couple et sa place dans la société basculer. Le doute s'installe entre eux. Le réalisateur souhaite interroger le regard de la société sur le vieillissement et la souffrance des plus âgés face à la rupture sociale.

### **B. Dans le cadre de l'aide à la production :**

#### *Comédie sociétale*

- « **LE COASSEMENT DE LA MEDUSE** » projet de long-métrage écrit par Gérard GUERRIERI et produit par MEDITERRANEAN DREAM PRODUCTIONS. Années 80, Pascal et Joséphine se marient. Toute la noce investit la salle des fêtes du quartier de Lupinu à Bastia. Alors que les familles, invités et cuisiniers mettent tout en œuvre pour une soirée réussie, quelques tensions et relations plus ou moins convenables se font jour. Mais cela n'est rien à côté de la rumeur inquiétante qui gagne les festivités : tous sont persuadés que ce sera le grand retour de Jean-Raymond, le père de la mariée, grand gangster local disparu il y a quinze ans et dont le corps n'a jamais été retrouvé. Au-delà de la comédie de mœurs, le film expose le portrait d'une société dans les années 1980 avant le bouleversement de l'ère numérique. Regard sur un temps révolu dans une comédie où les réalités officielles et officieuses se croisent pour en figer le déclin.

#### *Drame*

- « **CHJARUSCURU** » projet de long-métrage de fiction réalisé par Laurent SIMONPOLI produit par ISLA PRODUCTION. Bastia, 2015, alors que les nationalistes viennent de remporter les élections territoriales, Marie revient en Corse des années après l'assassinat de son père. Elle y retrouve sa mère, son cousin et sa bande d'amis dont fait partie Francescu. Alors que Marie tente d'élucider des secrets de famille, celui-ci est brutalement assassiné. Chacun réagira à sa manière. Ce film choral entremêle histoires familiales et politiques dans le contexte nationaliste.

<b>Budget prévu</b>	<b>600 000 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>520 000 €</b>
CDC	400 000 €	CDC	346 667 €
CNC	200 000 €	CNC	173 333 €

#### Utilisation des crédits : soutien sélectif à la prod. - long métrage

Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
N	600 000,00	520 000,00	87%

#### Utilisation des crédits : soutien sélectif à la prod. - long métrage

Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
N	600 000,00	520 000,00	87%
N-1			
Evo. N/N-1	+/- €	+/- €	+/- pts

## ARTICLE 11 - AIDE A LA PRODUCTION D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES

### Tableaux récapitulatifs

Soutien : soutien sélectif PROD pour SERIE & UNITAIRE (AUDIOVISUEL)							
Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien	
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)	
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	35	92,1	1 496 000	77,4	42 742,9	
	FICTION	3	7,9	436 000	22,6	145 333,3	
	TOTAL	38	100	1 932 000	100	50 842,1	
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	35	-	1 496 000	-	-	-
	FICTION	3	-	436 000	-	-	-
	TOTAL	38	-	1 932 000	-	-	-

Sélectivité : soutien sélectif PROD pour SERIE & UNITAIRE (AUDIOVISUEL)							
Année	Genre	Dépôt en nb.	Dépôt en %	Éligible en nb.	Éligible en %	Soutenu en nb.	Tx de sélectivité
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	53	94,6	53	94,6	35	66
	FICTION	3	5,4	3	5,4	3	100
	TOTAL	56	100	56	100	38	68
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	53	-	53	-	35	-
	FICTION	3	-	3	-	3	-
	TOTAL	56	-	56	-	38	-

- Unitaire audiovisuel

#### Soutien : soutien sélectif PROD pour UNITAIRE (AUDIOVISUEL)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	27	96,4	837 000	87,5	31 000,0
	FICTION	1	3,6	120 000	12,5	120 000,0
	TOTAL	28	100	957 000	100	34 178,6
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	27	-	837 000	-	-
	FICTION	1	-	120 000	-	-
	TOTAL	28	-	957 000	-	-

#### Sélectivité : soutien sélectif PROD pour UNITAIRE (AUDIOVISUEL)

Année	Genre	Dépôt		Éligible		Soutenu		Tx de sélectivité
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	44	97,8	44	97,8	27	96,4	61
	FICTION	1	2,2	1	2,2	1	3,6	100
	TOTAL	45	100	45	100	28	100	62
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	44	-	44	-	27	-	-
	FICTION	1	-	1	-	1	-	-
	TOTAL	45	-	45	-	28	-	-

- Série audiovisuelle

#### Soutien : soutien sélectif PROD pour SERIE (AUDIOVISUEL)

Année	Genre	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien
		en nb.	en %	en €	en %	(en €)
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	8	80,0	659 000	67,6	82 375,0
	FICTION	2	20,0	316 000	32,4	158 000,0
	TOTAL	10	100	975 000	100	97 500,0
0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	8	-	659 000	-	-
	FICTION	2	-	316 000	-	-
	TOTAL	10	-	975 000	-	-

#### Sélectivité : soutien sélectif PROD pour SERIE (AUDIOVISUEL)

Année	Genre	Dépôt en nb.	Dépôt en %	Éligible en nb.	Éligible en %	Soutenu en nb.	Soutenu en %	Tx de sélectivité
2024	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	9	81,8	9	81,8	8	80,0	89
	FICTION	2	18,2	2	18,2	2	20,0	100
	TOTAL	11	100	11	100	10	100	91
0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	-	-	-	-	-	-	-
	FICTION	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	ANIMATION	-	-	-	-	-	-	-
	DOCUMENTAIRE	9	-	9	-	8	-	-
	FICTION	2	-	2	-	2	-	-
	TOTAL	11	-	11	-	10	-	-

Le détail des œuvres soutenues par format et médium figure ci-dessous :

#### A) Documentaires audiovisuels (séries et unitaires)

En 2020 et 2021, l'accent a été mis sur l'aide à la production de documentaires avec un nombre plus important de projets soutenus, le secteur ayant été fragilisé en 2020 du fait des dispositions prises pour lutter contre la crise sanitaire. Depuis 2022, dans un contexte plus apaisé, le taux de sélectivité baisse et se rapproche de la courbe d'évolution des années précédant la crise.

**25 projets de documentaire unitaire ont été aidés en production en 2024** (30 en 2023, 28 en 2022, 30 en 2021, 30 en 2020, 32 en 2019, 23 en 2018, 20 en 2017, 21 en 2016, 27 en 2015, 17 en 2014, 25 en 2013, 32 en 2012, 15 en 2011, 20 en 2010, 30 en 2009, 30 en 2008, 35 en

2007, 24 en 2006, 32 en 2005) **sur 42 demandes (39 en 2023, 43 en 2022, 35 en 2021, 42 en 2020, 41 en 2019, 34 en 2018, 30 en 2017)**,

**1 projet de documentaire unitaire a été aidé à l'écriture** (7 en 2023, 14 en 2022, 3 en 2021, 10 en 2020, 7 en 2019, 7 en 2018, 15 en 2017, 10 en 2016, 8 en 2015, 13 en 2014, 12 en 2013, 13 en 2012, 15 en 2011, 9 en 2010, 13 en 2009, 7 en 2008, 6 en 2007, 10 en 2006) **sur 8 demandes** (14 en 2023, 20 en 2022, 6 en 2021, 17 en 2020, 16 en 2019, 13 en 2018, 23 en 2017),

**12 projets de documentaire unitaire ont été aidés au développement** (10 en 2023, 13 en 2022, 14 en 2021, 12 en 2020, 8 en 2019, 13 en 2018, 8 en 2017, 8 en 2016, 8 en 2015, 6 en 2014, 13 en 2013, 21 en 2012, 14 en 2011, 10 en 2010, 5 en 2009, 8 en 2008, 13 en 2007, 11 en 2006) **sur 21 demandes** (19 en 2023, 15 en 2022, 20 en 2021, 15 en 2020, 17 en 2019, 22 en 2018, 16 en 2017).

**6 projets de série documentaire** ont été aidées en production (4 en 2023, 4 en 2022, 2 en 2021, 2 en 2020, 2 en 2019, 1 en 2018, 2 en 2017, 1 en 2016, 1 en 2015, 0 en 2014, 2 en 2013, 3 en 2012, 1 en 2011, 1 en 2010, 7 en 2009, 3 en 2008) **sur 7 demandes** (5 en 2023, 4 en 2022, 3 en 2021, 4 en 2020, 3 en 2019, 2 en 2018, 3 en 2017).

Ces projets proviennent, pour la plupart, de sociétés de production et/ou d'auteurs insulaires.

De nouveaux champs de la société corse contemporaine sont abordés depuis quelques années, comme la place des femmes ou les enjeux de société (pauvreté, nouvelles habitudes de consommation, ...), qui viennent s'ajouter aux thématiques récurrentes du fonds d'aides :

- L'histoire de la Corse et de la Méditerranée
- Le patrimoine en Méditerranée,
- La connaissance des identités culturelles linguistiques et religieuses en Méditerranée,
- Les portraits d'artistes, musiciens, cinéastes, peintres, personnalités de Méditerranée,
- Le parcours d'hommes corses ou méditerranéens emblématiques,
- La protection de l'environnement, le développement durable, ...

Ces documentaires sont pour la plupart destinés à une diffusion sur **FRANCE 3 CORSE VIA STELLA**, la chaîne corse satellitaire de plein exercice à vocation méditerranéenne du groupe France Télévisions qui propose 15 heures de programmes quotidiens ainsi que sur la chaîne locale **TELE PAESE** qui diffuse par la TNT sur toute la Corse depuis 2022. La **plateforme patrimoniale bilingue SVOD ALLINDI** soutenue par la CDC avait, quant à elle, reçu l'autorisation du CNC pour être coproducteur/diffuseur éligible au compte de soutien en 2021. La même année, les dispositions du décret du 22 juin 2021 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande excluent, au seul motif financier du montant du chiffre d'affaires, les coproductions de la plateforme ALLINDI du bénéfice des aides financières sélectives et automatiques du FSA du CNC. Une mesure préjudiciable pour l'ensemble de la filière car l'obtention de cette autorisation permettait à la SAS ALLINDI de proposer une source de financement alternatif pour les producteurs insulaires avec une ligne éditoriale distincte des autres diffuseurs du territoire. Cela est d'autant plus dommageable que la plateforme

ALLINDI, avec son offre de contenus à forte identité thématique autour de «l'imaginaire de la Corse en illimité» et de la Méditerranée dans toutes ses dimensions, historiques, écologiques, culturelles, fictionnelles, géographiques, musicales, patrimoniales, pourrait devenir à brève échéance un moteur de la création d'œuvres originales sur le territoire et le bassin méditerranéen avec lequel la Collectivité de Corse a développé des coopérations culturelles à travers de nombreuses opérations (EURODOC, ENTRE DEUX RIVES, COOPMED...).

Pour information, la plateforme dispose à ce jour d'un catalogue de plus de 400 œuvres dont une grande partie de documentaires corses et méditerranéens, des courts et longs métrages ainsi que des podcasts.

Pour accompagner cette mouvance du documentaire en Corse, un festival soutenu par la CDC dédié aux documentaires d'auteur, « **CORSICA.DOC** », a été créé il y a 15 ans par Annick PEIGNE-GIULY, ancienne journaliste à Libération et présidente de l'association « Documentaires sur Grand Ecran ». La programmation est réalisée en partenariat avec d'autres festivals notamment le « Festival du Réel » ou le FID. L'opération dispose d'une compétition unique en France destinée à récompenser la meilleure première œuvre documentaire. L'action inclut également des ateliers pédagogiques.

Corsica.doc coorganise également la session insulaire d'**EURODOC**, programme de formation encourageant le développement des projets de films documentaires de création dans un contexte de coproduction européenne. Le but est de mettre en place une coopération sur 3 ans avec une session par an en Corse et plusieurs groupes de participants dont un groupe international insulaire méditerranéen composé de candidats corses, sardes, siciliens, baléares, chypriotes et maltais. La première session s'est déroulée en mai 2021 à l'hôtel E Caselle, à Venacu, autour de projets en provenance d'îles méditerranéennes. En mars 2022, une seconde session internationale et en présentiel a été organisée. Elle a réuni une cinquantaine de participants à Purtichju. Trois ateliers se sont tenus durant une semaine, dont un atelier consacré à une dizaine de projets insulaires (Corse, Sardaigne, Sicile, Açores), un atelier francophone et un atelier international. Une soirée était par ailleurs ouverte aux producteurs corses. Concernant l'édition 2023, la nouvelle directrice d'**EURODOC** ayant pour ambition de dynamiser le programme de formation en le tournant vers l'international, il a été décidé, en accord avec Alexandre Cornu (producteur et président d'**EURODOC**), de se concentrer sur une zone géographique plus large, à savoir l'arc méditerranéen. En mai 2024, a été organisée le second workshop **EURODOC MED** durant 5 jours à Aiacciu. L'atelier qui comptait 12 participants du pourtour méditerranéen s'est déroulé en plusieurs temps :

-Un travail en groupe conduit par Alexandre Cornu en présence de l'ensemble des participants dans le but d'explorer tous les projets et de travailler notamment autour du récit, de la narration, des enjeux et de la stratégie de financement en développement et en production.

-Via des entretiens individuels avec des experts reconnus : producteurs, chargé de mission au CNC, responsable des magazines de chaînes...

L'association propose également une programmation à l'année, notamment dans le milieu rural. Une équipe de bénévoles, composée entre autres de réalisateurs insulaires de

documentaires, s'est constituée autour de l'association qui est devenue un espace de sensibilisation de la profession au regard du documentaire. Les bénévoles ont la possibilité de suivre chaque année une formation autour du cinéma et de la lecture des images par une personnalité reconnue en la matière. L'association souhaite désormais développer une résidence d'écriture documentaire sur le territoire. Cette résidence se déroulerait en trois temps sur une durée d'un an. Corsica Doc a été ciblé en 2024 pour obtenir un soutien direct du CNC à hauteur de 20 000€ dans le cadre du déploiement de ses activités (aide habituellement versée par la DRAC pour les autres régions ne disposant pas de la compétence culture).

Avec le soutien de la CDC, **les Ateliers Varan** organisent chaque année en Corse des ateliers d'écriture et de réalisation documentaire ouverts aux réalisateurs du bassin méditerranéen intitulés "Regards méditerranéens". Une dizaine de films portant des regards originaux sur le territoire sont réalisés chaque année autour d'une thématique définie. Après plus d'une dizaine d'années à Aiacciu, les Ateliers Varan ont investi la ville de Bastia depuis 2022.

**L'atelier d'écriture de scénario du GREC** (Groupe de recherche et d'essais cinématographiques), basé à Purtivechju depuis cinq ans, s'est également ouvert à la réécriture de documentaires d'auteur. Ces projets de documentaires se retrouvent souvent parmi les projets aidés dans le cadre du fonds d'aide.

A noter qu'un certain engouement se fait de plus en plus sentir pour le documentaire comme en témoigne la participation de plusieurs associations à l'opération nationale Best of Doc en 2024 et 2025 (Corsica.doc à Ajaccio, Arte Mare à Bastia, Cinemotion dans l'Extrême Sud...).

Enfin, en 2025, le documentaire « "Et les poissons volent au-dessus de nos têtes" a obtenu le **prix Zonta du soutien à la création lors Festival international Visions du Réel**. Cette récompense constitue une reconnaissance du travail de la société de production Mareterraniu et du professionnalisme de la filière. Le film soutenu au développement et à la production sous son ancien titre « Beach Boys » fera l'objet de diffusions prochaines.

Parmi les projets soutenus cette année :

#### **Dans le cadre de l'aide à la production de documentaires unitaires**

##### **A. Dans le cadre des aides à la création :**

###### *Histoire et société corse*

- « **DES BOUES ROUGES AUX NUITS BLEUES** », projet de documentaire écrit par Jean-Baptiste ANDREANI et Lionel BOISSEAU produit par la SAS INJAM PRODUCTION, revient aux racines du nationalisme corse dans le contexte historique et politique des événements fondateurs et raconte l'histoire du point de vue des acteurs clés de ces moments historiques. A travers leurs témoignages et de nombreuses archives, le documentaire plonge dans ces années décisives pour l'avenir de l'île.

- « **RUGGERO SECONDO** » projet de documentaire écrit par Dominique MAESTRATI évoque le Roi normand de Sicile, Roger II, quatrième personnage le plus important de l'Occident à son époque. Il entreprit de reconquérir toute la Sicile, musulmane depuis plus de deux siècles et en fit un centre commercial et culturel sans précédent. Le documentaire revient sur la période de règne de ce personnage dont la tolérance et l'ouverture restent exemplaires.
- « **THE ISLAND AND THE PRETENDER** » projet de série documentaire écrit par Didier RAMELET STUART et Lionel DUMAS PERINI produit par PIMENTO PROD. 1745, dans les Highlands écossais, le Prétendant catholique au trône Charles Edouard Stuart et son armée sont défaites par les Anglais dans la bataille de Culloden. Celui que l'on surnomme « Bonnie Prince Charlie » est contraint de fuir et de s'exiler. Alors que le Vatican cherche désespérément un trône pour le descendant des Stuart, la situation politique d'une petite île de Méditerranée attire l'attention. Cette série documentaire raconte cette histoire méconnue ou comment le Bonnie Prince Charlie a failli devenir Roi de Corse avec l'accord de Pasquale Paoli.
- « **L'ILE MIROIR DE L'ETAT** » projet de série documentaire écrit par Michele CASALTA. 1998, le préfet de Corse est assassiné ; 2022, l'un des condamnés à perpétuité pour le meurtre du préfet est assassiné en prison ; 2024, un statut d'autonomie pour l'île est en négociation avec le gouvernement français. La réalisatrice livre un regard personnel sur ces évènements et s'interroge sur les conséquences politiques fondamentales pour l'Etat et pour la Corse de ces deux meurtres en miroir.
- « **HARMONIES, UNE ANNEE AU CONSERVATOIRE** » projet de série documentaire écrit par Céline CECCALDI et produit par QWARTZ MEDIAS. En 2025, le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi d'Aiacciu déménagera dans un nouveau bâtiment à l'architecture novatrice et situé au cœur d'un nouvel écoquartier. La série documentaire propose une immersion d'un an autour de ce grand changement à travers le parcours de plusieurs élèves du Conservatoire.
- « **CORSICA URBANA, TRAJECTOIRES URBAINES** » projet de documentaire écrit par Jean-Christophe ATTARD et produit par ALDILA PRODUCTIONS a pour thème l'émergence d'une culture urbaine en Corse et l'éclosion d'artistes insulaires qui la revendentiquent. Ce documentaire propose une immersion dans ce nouvel espace artistique insulaire à travers le portrait de jeunes artistes de rap, danse hip hop, street art,... à l'instar notamment du rappeur ajaccien Enzo.
- « **LES DESCENDANTS DE PALLECA** », projet de documentaire écrit par Rina SHERMAN et produit par KORROM, fait suite au premier travail de recherche de la réalisatrice ayant abouti au film « **PALLECA TANDU, C'était Palleca** ». Dans ce deuxième opus, la réalisatrice s'intéresse aux descendants de Palleca et au rapport qu'ils entretiennent avec leur village. L'ambition de ce travail est de créer un portrait d'ensemble de ces descendants du village qu'ils soient en Corse ou ailleurs en explorant plus largement les questions de transmission d'une culture, d'une langue, d'évolution sociétale et d'identité.
- « **DOROTHY CARRINGTON, LA LADY DE L'ILE** » projet de documentaire écrit par Serge GRAZIANI et réalisé par Jean-Baptiste PREDALI et produit par STELLA PRODUCTIONS retrace l'incroyable destin de Dorothy Carrington, Lady Rose, aristocrate britannique et femme de lettres disparue en 2002, venue visiter la Corse dans l'immédiat après-guerre et qui n'en repartit jamais. Femme libre, écrivaine, elle fut aussi le trait d'union contemporain d'une

histoire entre la Corse et l'Angleterre. Son souci de connaître et de comprendre la Corse en fit une pionnière de l'archéologie insulaire une anthropologue mais aussi une historienne. Retour sur cette figure artistique et intellectuelle au destin singulier.

### *Evolution sociétale en Corse*

- « **CHEMIN DE LA MARINE** » projet de documentaire écrit par Gisèle CASABIANCA produit par la SARL CORSE TV. La plage du Flenu, sur la commune de Pietranera, est un de ces lieux fragiles et menacé par des appétits immobiliers et spéculatifs. Faisant face à l'archipel toscan ainsi qu'au Flenu, ce rocher sombre qui sert de perchoir aux cormorans et de plongeoir aux enfants qui fréquentent cette plage, c'est surtout un lieu de mémoire, un marqueur d'identité et un témoin de l'enfance que ce projet de documentaire de Gisèle CASABIANCA nous propose de découvrir. La réalisatrice y suit le quotidien d'hommes et de femmes liés par l'amour de ce lieu.
- « **LE DOCTEUR** » projet de documentaire écrit par Frederika SONZA et produit par LES PRODUCTIONS DU TRITON suit le quotidien de Gerard Venturini, médecin généraliste à Santa Maria Sichè et dans la région du Taravu qu'il sillonne depuis 30 ans. Face à l'isolement de la ruralité d'aujourd'hui et la solitude des patients devenus âgés, le Docteur Venturini est le visage d'une médecine devenue rare et parfois déshumanisée. Le documentaire se fait le témoin de la dernière année d'exercice du médecin qui prendra sa retraite en 2025 et traite en creux de la situation problématique de la médecine dans le rural.
- « **ARCHIMED, CONSTRUIRE LA MEDITERRANEE DE DEMAIN** » projet de série documentaire 10 x 26 minutes écrit par Benoit RENARD et produit par INTERVISTA PRODUCTIONS. La Méditerranée du 21<sup>ème</sup> siècle est confrontée à des défis inédits (mondialisation, réchauffement climatique, flux économiques, touristiques, migrations...) dans lesquels l'architecture et l'aménagement du territoire vont jouer un rôle capital. Cette série documentaire propose une vision transversale de ces questions en présentant des perspectives de développement et des exemples qui tiennent compte de ces nouveaux enjeux et donnent matière à réflexion. La série voyage d'un bout à l'autre de la Méditerranée en affichant notamment l'ambition de replacer la Corse dans son contexte naturel et d'accentuer son ouverture au monde.

### *Problématiques sociétales et environnementales*

- « **POSIDONIE – POUMON MENACE DE LA MEDITERRANEE** » documentaire écrit par Juliette BOURGEOIS et produit par STORIA PRODUCTIONS, a pour objectif de sensibiliser le public aux vertus de la posidonie, plante endémique des littoraux méditerranéens, et à son importance cruciale dans l'écosystème marin. Le documentaire repose sur la question centrale de l'homme comme principal ennemi et dernier espoir de la posidonie. Le film part à la rencontre des experts qui ont pour mission de préserver ce végétal emblématique des enjeux de la protection de l'environnement, aujourd'hui menacé.
- « **A TRASH FULL OF GOLD** » projet de documentaire écrit par Silva KHNKANOSIAN produit par CINED. Aux abords de la plus grande décharge publique d'Arménie, se trouve la maison de Zoya Eghyazaryan. Son jardin offre une vue imprenable sur les hectares de déchets ainsi que sur les travailleurs. Anahit et Ruzanna, des amies de Zoya font partie de ces travailleurs qui fouillent, trient et revendent dangereusement les ordures qui arrivent de la capitale. Au-delà de la dénonciation d'un système d'exploitation, le film s'intéresse à la manière dont ce système s'est structuré au fil du temps pour devenir hors de contrôle. Observation d'un infra monde,

parcours de femmes, rapport à l'environnement et à notre future proche sont autant de thématiques qui traversent le film.

#### *Culture et patrimoine de la Corse*

- « **LES AUDACES OUBLIEES DU RIACQUISTU** », projet de série documentaire 5 x 26 minutes écrite par Vannina BERNARD LEONI et produit par INTERVISTA PRODUCTIONS se propose de redécouvrir les œuvres et expérimentations artistiques ambitieuses mais méconnues nées au cours du grand mouvement de réappropriation culturelle corse de la fin des années 1960.

#### *Portraits*

- « **CECILIA MANGINI, LE PORTRAIT D'UN REGARD** » projet de long-métrage documentaire écrit par Michel ZEGNA et produit par CINED, est un portrait de Cécilia Mangini, pionnière du cinéma documentaire en Italie décédée en 2021. Héritière du néoréalisme italien, la réalisatrice laisse derrière elle une œuvre marquante, témoignage unique d'une société, d'une époque et d'un engagement qui continue de faire sens aujourd'hui encore. Le film constitué d'extraits de films, d'entretiens, d'actualités cinématographiques et d'archives cédées par Cécilia Mangini à la Cineteca de Bologna a pour but d'éclairer le travail et l'engagement de cette cinéaste dans une approche personnelle, éducative et artistique.
- « **MANON LE GRAND DEFI** » projet de documentaire écrit par Patrick MANNU et produit par STELLA PRODUCTIONS, suit le parcours de la jeune athlète corse Manon Venturi, plusieurs fois médaillée de natation synchronisée. Repérée lors des championnats du monde 2022 par des universités outre atlantiques, la jeune nageuse artistique décide de s'envoler pour les Etats-Unis afin de combiner études et sport de haut niveau. Le documentaire relate cette première année d'expérience en s'intéressant au choix de la jeune athlète et au système sportif américain.

#### *Découverte*

- « **LA COMMUNAUTE DES SŒURS URSULINES D'IMERINTSIATOSIKA** » projet documentaire écrit par Philippe GAUBERT et produit par STELLA PRODUCTIONS raconte l'histoire de la communauté des Sœurs Ursulines de Madagascar et de leurs missions en faveur de la population malgache. En creux, se dessine l'histoire du parcours personnel du réalisateur qui a rencontré la communauté pour la première fois il y a trente ans, à l'occasion d'un reportage photographique. Ses archives ponctueront le film pour montrer la continuité de l'action de la communauté et de son engagement.
- « **LE BAL DES TETES** » projet de « documenteur » écrit par Jean-Louis TOGNETTI et produit par MARANGONU. Jean-Christophe est comédien et réalisateur. Alors qu'il tourne un documentaire sur les grandes heures du music-hall et du cabaret corse en métropole, il interviewe Patrick Sébastien qui lui dévoile ses origines corses. Cette révélation va bouleverser Jean-Christophe et le convaincre de parcourir l'île en quête de l'originalité culturelle d'un si petit territoire. Sous la forme d'un « documenteur », le projet questionne, par son originalité, notre attachement collectif à la Corse ainsi que les projections culturelles que nous en avons.

#### **B. Dans le cadre de l'aide à la production :**

#### *Culture et patrimoine de la Corse*

- « **CORSE PASSION MUSEE** » documentaire réalisé par Dominique TIBERI et produit par STELLA PRODUCTIONS. Le film retrace l'histoire de la muséographie de l'île dans les dernières décennies en prenant pour guide Jean-Marc Olivesi. En filigrane, se dessine le portrait de cet ancien directeur et parfois artisan de la création ou du renouveau de certains de musées en Corse, actuellement Conservateur général du patrimoine au ministère de la Culture.
- « **TRESORS DE PAPIERS** » documentaire réalisé par Dominique TIBERI et produit par STELLA PRODUCTIONS autour des enjeux des nouvelles méthodes de conservation et de transmission des bibliothèques. A travers l'exploration de quelques incunables présents dans les bibliothèques patrimoniales de Bastia et d'Ajaccio, le documentaire fait le lien entre les techniques d'imprimerie passées, leurs histoires, leurs particularités et le savoir-faire actuel de la restauration qui utilise le numérique comme outil au service de la transmission.
- « **L'ILE AUX MONTAGNES ROUGES** » documentaire réalisé par Thibaud QUILICHINI et produit par ISULA PRODUCTION questionne la relation entre les corses et la haute-montagne en retracant sur l'histoire de l'alpinisme sur l'île.
- « **CAMERA OBSCURA** » documentaire réalisé par Yolaine LACOLONGE et produit par MOUVEMENT, questionne les enjeux de la représentation de la Corse au cinéma. Le documentaire aborde la notion de cinéma corse à travers le regard des réalisateurs insulaires, Frédéric Farrucci, Thierry De Peretti et Julien Colonna qui ont tous trois réalisé en 2023 leur long-métrage de fiction prenant pour sujet la Corse contemporaine.
- « **PAOLIWORLD, BACK TO THE USA** » documentaire réalisé par Lionel DUMAS PERINI et produit par MARETERRANIU est le deuxième volet de « Paoliwood », documentaire sous forme de quête dans laquelle le réalisateur, désireux de faire connaître Pasquale Paoli au plus grand nombre, souhaitait convaincre Mel Gibson de porter un long-métrage consacré au personnage. Dans ce second opus, le documentaire suit les nouvelles aventures de l'équipe bien décidée à concevoir un dossier sérieux afin de proposer le projet à Mel Gibson et à Ridley Scott.
- « **FILITOSA, UNE ENQUETE ARCHEOLOGIQUE** » projet documentaire écrit par Kewin PECHÉ QUILICHINI et produit par STELLA PRODUCTIONS s'interroge sur l'origine des personnages sculptés sur les statues-menhirs du site historique de Filitosa. En s'appuyant sur de récentes fouilles ayant permis de fournir des informations sur l'histoire complexe de ces œuvres d'art singulières, le projet documentaire explore les pistes d'interprétation symbolique autour de l'identité des figures de ces sculptures millénaires.
- « **A ME LENGUA** » documentaire réalisé par Michèle DON IGNAZI produit par INTERVISTA PRODUCTIONS autour de la langue bonifacienne qui constitue aujourd'hui, après la disparition du grec de Cargèse, la seule minorité linguistique de l'île. Ecrit à quatre mains avec Alain di Meglio, spécialiste en linguistique, le documentaire raconte l'histoire de cette langue gravement menacée de disparition et rend compte des différentes initiatives mises en place dans l'espoir de la maintenir en vie.
- « **NIETZSCHE ET LA CORSE** » documentaire réalisé par Ivan BUTEL et produit par LES PRODUCTIONS DU TRITON. L'objet de ce documentaire est de mener une enquête sur un désir que Nietzsche a eu entre 1881 et 1889 : aller vivre en Corse afin d'y réaliser sa « grande œuvre » philosophique dont « Ainsi parlait Zarathoustra » n'était que le « préambule ». Le

documentaire interroge des historiens de la philosophie et de la Corse pour tenter de comprendre ce qui s'est passé dans la vie de Nietzsche à ce moment-là.

## Société corse

- « **REMPART** » documentaire réalisé par Sampiero RAFFALLI et Maxime BUCHIGNANI et produit par SOGNI. Le temps d'un été, le documentaire nous plonge en huis clos au cœur du quartier historique de la citadelle dans lequel depuis plusieurs générations, de jeunes adolescents se prêtent à un rite initiatique périlleux : sauter des remparts de la ville de Bastia. Cette tradition représente une quête de reconnaissance au sein de leur groupe tout en marquant leur transition vers l'âge adulte. Le film illustre l'interaction entre les générations et leur attachement à cette coutume dans laquelle le rempart, témoin silencieux, joue son rôle de lieu d'épreuve et de liberté.
- « **LA CORSE DANS LA RUE** » documentaire réalisé par Paul ROGNONI et produit par MARETERRANIU dessine les pérégrinations sociales de l'île depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à l'aube du XXIème siècle. Un demi-siècle de luttes singulières, en lien avec l'insularité, qui dressent en creux le portrait d'une Corse en mutation, tiraillée entre velléités égalitaires et nécessité d'émancipation.
- « **BALEONE** » documentaire réalisé par Anne-Marie VIGNON et produit par MARETERRANIU propose un portrait de ce lieu situé en périphérie d'Ajaccio, symbole d'une Corse en mutation. Ecrit à quatre mains avec Francesca Maria Luneschi, originaire du lieu et docteur en sciences du langage, le documentaire fait le choix de raconter Baleone par son histoire, ses habitants et les gens de passage à travers un road-movie intimiste de quelques kilomètres. Une plongée nécessaire dans ce territoire et cet espace afin d'en saisir toute la complexité car comprendre Baléone, c'est aussi comprendre une Corse qui évolue et à laquelle nous devons porter attention.
- « **UNE LANGUE EN PLUS** » documentaire réalisé par Cyrille CLAUS et produit par INTERVISTA PRODUCTIONS autour des langues dites régionales et de leur sauvegarde. Ecrit par Michel FELTIN PALAS, le documentaire s'attache à démontrer l'importance et la richesse de la diversité culturelle au travers des langues. Le film se développe en plusieurs parties abordant à la fois les blocages psychologiques et institutionnels à la préservation de cette diversité ainsi que les pistes de sauvegarde de ces langues en s'appuyant sur des exemples utiles et concrets.
- « **LE DOCTEUR** » documentaire écrit par Frederika SONZA et produit par LES PRODUCTIONS DU TRITON suit le quotidien de Gérard Venturini, médecin généraliste à Santa Maria Sichè et dans la région du Taravu qu'il sillonne depuis 30 ans. Face à l'isolement de la ruralité d'aujourd'hui et la solitude des patients devenus âgés, le Docteur Venturini est le visage d'une médecine devenue rare et parfois déshumanisée. Le documentaire suit la dernière année d'exercice du médecin qui prendra sa retraite en 2025 et traite en creux de la situation problématique de la médecine dans le rural.
- « **HABEMUS CARDINALEM** » documentaire réalisé par Julien FONTAINE et produit par ISULA PRODUCTIONS. En septembre 2023, l'Évêque de Corse Monseigneur François-Xavier Bustillo est créé Cardinal par le Pape François, événement majeur pour l'Eglise de Corse. L'homme suscite un vif intérêt auprès de la population par son charisme et sa façon contemporaine de se présenter au monde. Cet engouement semble refléter quelques traits de la société corse actuelle dans son rapport historique mais aussi intime à la religion. En partant de cet

événement « exceptionnel », le documentaire tente de développer une réflexion et de rendre compte du contexte qui l'entoure.

### *Culture, problématiques méditerranéennes et géopolitique*

- « **KASTELLORIZO, CE CŒUR BATTANT DU MONDE** », documentaire réalisé par Yvan BUTEL et produit par LES PRODUCTIONS DU TRITON du nom de cette petite île grecque située en face des côtes turques. La vie de ses quelques 250 habitants s'y écoule entre espoirs de réconciliation gréco-turque et pics de tension autour des ressources naturelles en mer Egée. Véritable immersion dans cette île désormais presque désertée, le documentaire met en lumière l'histoire et les relations mouvementées des deux pays en observant ce qui les lie et les oppose et les intérêts géopolitiques qui se jouent au-delà des populations.
- « **BEYROUTH BROADWAY** » documentaire réalisé par Alice FIEDLER et Olivier JEHAN et produit par CINED. Samer Hanna, jeune libanais de 26 ans, s'est lancé le pari insensé de produire, monter et jouer une comédie musicale dans un Beyrouth sinistré, en proie à l'inflation, aux délabrements et à la corruption. Le film suit les étapes de création de ce spectacle et le quotidien du jeune homme pour lequel la création de ce spectacle devient un besoin existentiel face à la réalité et au contexte dramatique du pays.
- « **JEUNES CROYANTS** » documentaire réalisé par Anna Francesca LECCIA et produit par MARETERRANIU croise les portraits de quatre jeunes croyants et pratiquants de religions et de pays différents. La réalisatrice, questionnant son propre athéisme, interroge avec curiosité la foi de ces jeunes, leur raison et leur manière de croire dans cette société et dans cette époque.

### *Quête intime et relation familiale*

- « **UN MONDE SANS LES MOTS** » documentaire réalisé par Francescu ARTILY et produit par GIRELLE PRODUCTION. Dans ce projet intime, le réalisateur sonde sa propre relation avec son père en le filmant dans la propriété de montage où il vit retiré. Dans ce lieu familial clos, les deux hommes tentent de renouer un lien en abordant leur histoire complexe.

### *Histoire, politique*

- « **BASTELICA FESCH, L'EXPLOSION DE LA POUDRIERE** » documentaire réalisé par Marion Galland et produit par WIDE FILMS consacré à l'affaire Bastelica Fesch qui a révélé au grand jour les stratégies occultes d'officines barbouzardes engagées dans des opérations de déstabilisation politique sur l'île. 45 ans après, en s'appuyant sur des archives et des reconstitutions, le documentaire raconte ces six jours de chaos qui ont plongé la Corse dans un état de stupeur et ont marqué son histoire.
- « **GAL AU NOM DE LA RAISON D'ETAT** » documentaire réalisé par Sylvie GARAT et produit par WIDE FILMS. Dans les années 1970, les militants et sympathisants de l'organisation séparatiste basque fuyant le régime franquiste se réfugient au Pays basque français où ils bénéficient du statut de réfugié politique. Pour l'Espagne, ETA et ses militants réfugiés en France sont des ennemis. Le feu vert est alors donné par le gouvernement pour la création d'une organisation paramilitaire, le GAL (Groupes Anti-terroristes de Libération). Entre 1983 et 1987, 27 personnes sont assassinées par le GAL sur le sol français dans un climat de terreur. Quarante années après les faits, le documentaire interroge les ministres français et espagnols et les juges de l'époque sur cette affaire d'Etat. Pour raconter le GAL, la parole sera également donnée aux

victimes, réfugiés, blessés, rescapés, et témoins qui attendent toujours que le voile se lève sur cette histoire.

#### *Autour de problématiques environnementales, de nouvelles manières de consommer, d'éco-responsabilité, du rapport de l'homme à la nature*

- « **L'ALTORE, L'APPEL DU MONDE SAUVAGE** » documentaire réalisé par Jérémy PONS produit par QWARTZ MEDIA est né de l'amitié entre le jeune photographe animalier à la formation d'ingénieur écologue, Martin Van Boone et le réalisateur Jérémy Pons qui partagent tous deux et chacun à leur manière la passion de la nature et de la Montagne. Le documentaire suit le périple des deux passionnés sur les traces du Gypaète barbu « l'Alto », le plus grand rapace d'Europe aujourd'hui en voie de disparition. Cette immersion sera l'occasion d'aborder le rapport des deux hommes au monde actuel, à son avenir pour repenser la place de l'homme dans son environnement et ses interactions avec le vivant.

#### *Portraits*

- « **UN CERVEAU PARTICULIER** » documentaire réalisé par Anne TILLOY et Paul DOLLE produit par CINED. Karine, Sabrina, Salim, Pierre-François et Chloé ont des origines et des vies différentes. Pourtant, ils partagent un point commun : ils sont « HPI » c'est-à-dire à haut potentiel intellectuel. Pensé comme une immersion visuelle, sonore, sensorielle et émotionnelle dans leurs têtes, le documentaire donne la parole à ces cinq personnages pour fournir les clés nécessaires à la compréhension de cette spécificité.
- « **NOM : SIMEONI PRENOM : MAX** » documentaire réalisé par Pierre DOTTELONDE et produit par MARETERRANIU autour de cet acteur de la lutte nationaliste corse. Basé sur de nombreux documents d'archive, le film, écrit par Pierre Dottelonde, historien émérite, professeur d'Université et spécialiste du nationalisme corse, fera revivre la voix de l'homme à travers des extraits de ses articles.

#### *Culture et problématiques sociétales en Méditerranée*

- « **DESIRE(EES) ?** » documentaire réalisé par Marie-Ange FILIPPI et produit par SOGNI explore le thème de la prostitution en Corse sous l'angle des clients. Né de la rencontre entre la réalisatrice et la sociologue Marie Peretti Ndiaye mandatée par l'ARS de Corse pour mener une étude sur le sujet, le documentaire suit les récits intimes d'hommes consommateurs de prostitution pour explorer tout un pan de la sexualité masculine, de l'expression du désir et de la représentation collective de la prostitution.

### **Dans le cadre de l'aide à la production de séries documentaires**

#### **A. Dans le cadre des aides à la création :**

##### *Voyage personnel et intime*

- « **UN AUTRE GRAND TOUR** » projet de série documentaire écrit par Marie-Jeanne TOMASI autour de l'histoire et de l'évolution des différents quartiers et banlieues de Rome ponctué de rencontres avec les habitants et de réminiscences de séquences des propres films de la réalisatrice et de l'histoire cinématographique italienne. Le projet dévoile la relation intime et sensible de la réalisatrice avec cette ville à l'origine de son désir de cinéma.

## B. Dans le cadre de l'aide à la production de séries :

### *Patrimoine et culture*

- « **D'UNE PAGE A L'AUTRE COLLECTION N°5** » est une série documentaire de 9x26 minutes réalisée par Lavinie BOFFY et Pierre GAMBINI et produite par la SAS OMNICUBE. Cette cinquième collection permettra de (re)découvrir six écrivains parmi lesquels cinq auteurs corses ou liés au territoire (Ornella Nobili, Benjamin Franceschetti, Jean-Marc Graziani, Jean-Paul Sermonte, Nicolas Rey) et quatre auteurs méditerranéens (Rebecca Lighieri, Milena Agus, Simonetta Gregio et Lucie Rico).
- « **TRESORS DU PATRIMOINE CORSE SAISON 3** » troisième saison de la série documentaire réalisée par Dominique LANZALAVI produite par STORIA PRODUCTIONS. Cette série part à la découverte du patrimoine de la Corse à travers plusieurs grandes thématiques (île fortresse, art religieux, grandes demeures, architecture publique et statuaire, aventure industrielle). Construite à partir d'un important travail de recherche, d'entretiens de spécialistes, de plans, la série permettra de saisir les évolutions du patrimoine corse et, à travers lui, celles de la société insulaire. Cette troisième saison abordera les thématiques du patrimoine maritime, du patrimoine pictural à travers la peinture de chevalet et ornemental, du patrimoine mobilier ainsi que les parcs et jardins.
- « **D'UNE PAGE A L'AUTRE SAISON 6** » est une série documentaire de 9x26 minutes réalisée par Lavinie BOFFY et Pierre GAMBINI et produite par la SAS OMNICUBE. Cette sixième collection permettra de (re)découvrir six écrivains parmi lesquels trois auteurs corses ou liés au territoire (Steve Coulom, Amalia Luciani, Angela Nicolaï) et quatre auteurs dont l'origine ou les thématiques se rapportent à la Méditerranée (Nadia Wassef, Belinda Cannona, Sandra Petrignani, Ersi Sottiropoulos et Mathias Enard).

### *Environnement*

- « **CORSICA SALVATICA SAISON 2** » deuxième saison de la série documentaire 5x52 minutes écrite par Laurent-Jacques COSTA, réalisé par Jean-Michel MARTINETTI et produite par la SAS MEDITERRANEAN DREAM PRODUCTIONS. A travers le regard d'hommes et de femmes vivant au contact du monde sauvage, cette collection documentaire part à la découverte de la biodiversité de la Corse réputée pour son exceptionnelle richesse afin de tenter de comprendre quelle est la place de l'homme dans la grande transition écologique qui interroge l'ensemble de notre société.

### *Géopolitique*

- « **AUX FRONTIERES SAISON 3** » réalisé par Anna-Francesca LECCIA, Eduardo MALVENUTI, Julien MEYNET, Olivia DEHEZ et produit par MARETERRANIU est la troisième saison de la série documentaire de 9x26 minutes consacrée à l'Histoire et à la géopolitique. Dans la lignée de la série « Echos de l'histoire », ce projet interroge les rapports de force entre Etats et aborde les grands enjeux géopolitiques méditerranéens.

### *Histoire*

- « **NAPOLEON III, LE PRIX DE L'AUDACE** » série documentaire de 4x52 minutes réalisée par Edouard JACQUES et produit par BONNE PIOCHE TELEVISION. Cette collection documentaire plonge au cœur du règne de Napoléon III, premier Président de la République Française et

dernier Empereur de France, sur fond de révolution sociale et industrielle. La construction narrative s'appuiera sur le montage d'archives, les évocations et reconstitutions fictionnées pour brosser le portrait de ce personnage complexe et quelque peu oublié de l'histoire de France.

B) Captations / Recréations

**4 projets** (5 en 2023, 7 en 2022, 4 en 2021, 6 en 2020, 8 en 2019, 4 en 2018) dont **2 séries de captations-recréations de spectacles vivants** (2 en 2023, 1 en 2022, 0 en 2021, 2 en 2020, 2 en 2019, 2 en 2018) et **2 unitaires** (3 en 2023, 6 en 2022, 4 en 2021, 4 en 2020, 6 en 2019 2 en 2018) ont été aidés en 2024 sur les 4 demandes (6 en 2023, 12 en 2022, 6 en 2021, 6 en 2020, 12 en 2019, 5 en 2018). La captation et la recréation de spectacles vivants se maintient toujours avec un nombre fluctuant selon les années.

**Dans le cadre de l'aide à la captation-recréation de spectacles vivants**

- « **BATTISTA ACQUAVIVA** » écrit par Aurore STAIGER, réalisé par Pascal ALBERTINI et produit par 504 PRODUCTIONS propose la captation du concert de l'artiste chanteuse corse Battista Acquaviva à l'occasion du festival Corte in Core à l'été 2024.
- « **EPPO LET'S ROCK IN BASTIA** » écrit par Aurore STAIGER, réalisé par Pascal ALBERTINI et produit par 504 PRODUCTIONS propose la captation du concert du groupe de musique corse EPPO à l'occasion de la première édition du festival de Rock corse « Rock in Bastia » à l'été 2024.

**Série de captations-recréations de spectacles vivants :**

- " **ARTE VIVU SAISON 7** " réalisé par Philippe RAFFALLI et Pierre François CIMINO et produit par la SARL PASTAPROD propose, à travers cette sélection de 6 captations-recréations de spectacles vivants pour l'année 2024, l'enrichissement d'un fonds patrimonial déjà riche de plus de trente créations artistiques contemporaines dans le domaine du spectacle vivant en Corse, afin d'en garder trace et de donner à voir ou revoir ces créations dans le cadre d'une mise en ligne parallèlement à la diffusion télévisuelle.
- « **DOLCE NOTTE saison 2** » série de captations-recréations de spectacles vivants réalisée par Paul ROGNONI et produit par MARETERRANIU propose 5 recréations-captations de concerts intimes. Défendant une programmation internationale, latine et méditerranéenne de qualité, la série fait dialoguer un haut lieu du patrimoine architectural de Corse et les artistes dans une approche intimiste avec le public.

C) Téléfilms et fictions TV (séries et unitaires)

**Un téléfilm/fiction audiovisuelle unitaire** a été aidé en production en 2024 (1 en 2023, 2 en 2022, 0 en 2021, 0 en 2020, 1 en 2019, 4 en 2018, 2 en 2017) sur autant de demandes ;

**Deux séries de fiction ont été aidées en production en 2024** (2 en 2023, 1 en 2022, 2 en 2021, 0 en 2020, 1 en 2019, 4 en 2018, 2 en 2017) sur autant de demandes ;

**Aucune série de fiction n'a été aidée en création en 2024** (3 en 2023, 6 en 2022, 3 en 2021, 5 en 2020, 5 en 2018, 1 en 2017) sur 2 demandes.

A l'instar du Prime M6 SCENES DE MENAGES, de l'épisode de la série policière CANDICE RENOIR entièrement tournés sur l'île en 2022 ou encore de la fiction LES BODINS'S MENENT L'ENQUETE EN CORSE produit par CHABRAQUE PRODUCTIONS en 2023, deux autres fictions audiovisuelles de chaînes nationales ont de nouveau choisi la Corse comme décor en 2024 : EN FAMILLE – VACANCES EN CORSE produit par NOON (M6) et MEURTRES EN BALAGNE coproduit par C4 PRODUCTIONS et IZBA PRODUCTION (France 3).

En 2024, la saison 5 de la série insulaire en langue corse sur le modèle « Scènes de Ménages » intitulée « #PAESE » produite par la SARL PASTAPROD (FURIANI) et réalisée par Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI compta 47 jours de tournage sur le territoire. La série est diffusée sur FR3 VIA STELLA.

En 2023, une nouvelle série Canal + produite par la SAS IMAGE ET COMPAGNIE et intitulée « PLAINE ORIENTALE » a été tournée dans la région de Bastia, en Haute-Corse. La série, écrite et réalisée par Pierre LECCIA (Mafiosa), devrait de nouveau investir la Corse pour une nouvelle saison en 2025/2026.

#### **D'autres projets de réalisateurs insulaires sont en préparation pour l'année à venir.**

La scénariste et réalisatrice Félicia VITI (série « Back To Corsica » diffusée sur France TV slash, sélectionnée au Festival Série Séries à Fontainebleau en 2017) développe un projet de série policière (aide à l'écriture obtenue en 2023). Elle a été sélectionnée au CEEA (Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle) pour bénéficier d'une formation intensive sur l'écriture de série en 2023.

Un jeune auteur corse Vincent ISTRIA développe son projet de série intitulée Mazzera avec la société L'Incroyable Studio. Le projet de série (co-écrit avec Eurydice DA SILVA) a été sélectionné en 2022 dans le cadre du programme d'accompagnement La Fabrique Boulevard des Séries, à Los Angeles, dédié aux auteurs français de série à haut potentiel international. Grâce à l'accompagnement de showrunners, de professionnels de la production, de la distribution, le programme vise à favoriser la transmission de compétences et savoir-faire américains en matière d'écriture sérielle et de créations de shows et encourage les opportunités de collaboration internationales entre auteurs français, québécois et américains.

Ange BASTERGA (série « Caïd » diffusée sur Netflix - Prix du public au Festival Canneséries 2021) est en tournage en Corse début 2025 pour une nouvelle série intitulée « VENDETTA » diffusée par France Télévisions. La série avait obtenu l'aide à l'écriture de la Collectivité de Corse.

Un ambitieux projet de série écrit par Jean-Louis TOGNETTI et produit par MARANGONU a reçu l'aide sélective à la préparation du CNC en 2022 et l'aide au développement de la CDC en 2023. Le projet est en recherche de financement.

Enfin, une série d'animation et un unitaire d'animation ont été aidés à la création en 2024.

## A. Dans le cadre de l'aide à la création :

Les jeunes auteurs insulaires s'emparent de plus en plus du genre de l'animation.

- « **CASTING** » projet de série d'animation en stop motion écrit par Christine Bartoli à destination des enfants. Episode après épisode, à la manière d'un casting, des animaux se succèdent pour postuler pour le rôle de leur vie : sauver la planète grâce à leur sagesse. A travers ce support divertissant, la série se propose de rendre la philosophie ludique et accessible aux plus jeunes.
- « **SALSOLA** » projet de film d'animation musical écrit par Yann LE BORGNE, Célia PICCIOCHI, Jacky LE MENN et produit par LES FILMS DU TOURBILLON raconte l'histoire d'une ville perdue en plein far West et de ses habitants. Comédie d'aventure jonglant avec les techniques graphiques et d'animation ainsi qu'avec les styles musicaux, ce moyen-métrage reprend les codes du western pour en jouer avec humour. En toile de fond, le rapport de l'homme à la nature, à sa mémoire et à ses carcans.

## B. Dans le cadre de l'aide à la production :

*Fictions audiovisuelles de chaînes nationales*

- « **EN FAMILLE – VACANCES EN CORSE** » fiction audiovisuelle réalisée par Raphaël LENGLET et produit par NOON. La série humoristique diffusée par M6 exporte les aventures de la famille Le Kervelec en Corse pour un prime de 104 minutes diffusé en deux parties. La famille Le Kervelec se rend en Corse pour l'anniversaire de la construction d'un barrage auquel Jacques, le patriarche, a jadis participé. Rien ne se passe comme prévu pour la famille et les vacances leur réservent bien des surprises. Les prévisions de retombées économiques sur le territoire de cette fiction tournée en Corse s'élèvent à 703 618,00 €.
- « **MEURTRES EN BALAGNE** » fiction audiovisuelle réalisée par Octave RASPAIL et produit par C4 Productions en coproduction avec IZBA PRODUCTIONS est l'adaptation « corse » de la collection de téléfilms policiers à succès « Meurtres à... » diffusée par France 3 et se déroulant chaque fois dans une ville et une région différentes. La commissaire Emma Colonna, récemment éprouvée par la perte tragique de son mari, revient en Balagne pour le premier anniversaire de sa mort. Ce voyage introspectif prend rapidement une tournure dramatique lorsqu'elle découvre le corps pendu de Jean-François Mariani, fils du maire de Calvi, sur les remparts de la Citadelle.

*Série humoristique en langue corse*

- « **#PAESE SAISON 5** » produit par la SARL PASTAPROD et réalisé par Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI est la cinquième saison d'une série de fiction en langue corse comprenant 145 épisodes de 7 minutes. La série se déroule à Caracutu, un village corse imaginaire situé à proximité de Corti. La série met en scène plusieurs duos de personnages à la façon de séries comme « Un Gars, Une Fille » ou « Scènes de Ménages ». Pour cette cinquième saison, un nouveau duo fait son apparition au village. Le comique de cette série s'appuie sur la confrontation de personnages menant une vie exclusivement rurale et d'autres ayant des interactions régulières avec la ville et la modernité.

<b>Budget prévu</b>	<b>1 932 000 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>1 932 000 €</b>
CDC	1 288 000 €	CDC	1 288 000 €
CNC	644 000 €	CNC	644 000 €

#### **Utilisation des crédits : soutien sélectif à la prod. – SÉRIE & UNITAIRE**

Année	Budget prévisionnel	Montants votés	Taux d'utilisation
	(en €)	(en €)	(en %)
2024	1 932 000,00	1 932 000,00	100%
N-1			
Evo. N/N-1	+/- €	+/- €	+/- pts

#### **Utilisation des crédits : soutien sélectif à la prod. – SÉRIE & UNITAIRE**

Année	Budget prévisionnel	Montants votés	Taux d'utilisation
	(en €)	(en €)	(en %)
2024	1 932 000,00	1 932 000,00	100%

D) Aide à la musique de film

**6 aides ont été accordées en 2023 (12 en 2023, 8 en 2022, 8 en 2021, 8 en 2020, 4 en 2019) pour un montant total de 27 700 €.** Elles concernent les créations de la musique originale des œuvres suivantes :

- « **L'ULTIMA CHJAVATA** » court-métrage de fiction réalisé par Stephan REGOLI et produit par CHJACHJARELLA PRODUZIONE. Dialogue intergénérationnel à la fois drôle et tendre entre deux sœurs et leur grand-père, qui pose la question de la sexualité et de l'amour pour le troisième âge. La musique originale sera composée par Jean CASTELLI.
- « **NAPOLEON, ALBINE, BETSY ET LES AUTRES** » documentaire réalisé par Dominique MAESTRATI et produit par KORROM, évoque la figure de Napoléon à travers plusieurs personnalités féminines qui partagèrent le quotidien de l'homme durant son exil. La musique originale sera composée par Jean-Jacques ANDREANI.
- « **A CASA** » court-métrage de fiction réalisé par David OLIVESI produit par 13 PRODUCTIONS raconte la métamorphose d'une famille urbaine qui emménage dans une vieille maison corse. En jouant avec les codes du fantastique, le film évoque la Corse d'autrefois avec ses traditions et ses coutumes peu à peu effacées par la modernisation. La musique originale sera composée par Pierre-Dominique ZGONEC.
- « **A MORRA** » court-métrage de fiction réalisé par Laurenzo MASSONI et produit par DACOR PRODUCTIONS. Fred, la quarantaine traverse la Corse en randonnée lorsqu'il entre dans un bar au cœur de la Castagniccia. Soudain, alors qu'il est ignoré de tous, une Morra se lance pour déterminer le sort d'un mariage entre deux familles rivales. La musique originale sera composée par Jérôme CASALONGA.
- « **APRES LES ARMES** », court-métrage de fiction réalisé par Jean-Louis ORLANDETTI et produit par MARANGONU, raconte l'histoire d'Ange, ancien militant nationaliste confronté aux fantômes de son passé. La musique originale sera composée par Emreis ROLLAND, « Eyulf ».
- « **TERRE DE RALLYE** » documentaire réalisé par Julien FONTAINE et produit par ISULA PRODUCTIONS autour du sport préféré des Corses après le football, le rallye automobile. Ce documentaire retrace l'histoire du sport dans l'île et part à la rencontre des passionnés pour brosser un portrait de l'île et de ses habitants. La musique sera composée par Ange-Marie BISGAMBIGLIA et Alain GOVERNATORI.

E) Aide à la diffusion

**Aucune aide n'a été sollicitée en 2024 (5 en 2023, 0 en 2022, 2 en 2021, 4 en 2020, 2 en 2019) - montant total de 0 €.**

## ARTICLE 12 – SOUTIEN A LA PRODUCTION DES DOCUMENTAIRES DE CREATION ET DES ADAPTATIONS AUDIOVISUELLES DE SPECTACLES VIVANTS FINANCES PAR LES TELEVISIONS LOCALES

La Collectivité de Corse a contribué au développement de chaînes locales sur son territoire, en accordant son soutien dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens depuis 2006 avec la création des chaînes France 3 Corse Via Stella et Télé Paese.

Dans le cadre du soutien du CNC aux COM des télévisions locales et au regard des critères d'éligibilité des œuvres, les contributions du CNC et de la CDC apparaissent comme suit :

### A) Télépaese

La chaîne TELEPAESE ne couvrait initialement que la Balagne. Sa zone de diffusion s'est étendue progressivement sur Bastia et en 2017 sur le Centre Corse. En 2021, la chaîne a reçu l'autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA devenu ARCOM) pour couvrir l'ensemble du territoire de la Corse par la Télévision numérique terrestre (TNT). La couverture de l'île est effective depuis la fin de l'année 2022. Par ailleurs, la chaîne diffuse au niveau national par l'ADSL et est accessible partout dans le monde sur le net.

La Collectivité de Corse a signé avec TELE PAESE une convention d'objectifs et de moyens pour la période 2018-2021 prorogée d'un an jusqu'en 2022. Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens a été signée fin 2022 pour couvrir la période 2023-2025.

Cette convention encadre les obligations en matière de coproductions de la chaîne dans le cadre des articles 1 et 6 de la convention :

### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

#### ***Objectif 2 – Soutenir le développement de la filière professionnelle insulaire***

*Soutenir le développement de la filière professionnelle insulaire dans ses dimensions artistiques et économiques, par la coproduction et le préachat de documentaires de création et de captation de spectacles vivants, en respectant les critères d'éligibilité du CNC (une attention sera également portée aux films de fiction). La chaîne s'engage à coproduire au minimum 8 œuvres par an. Il s'agit par ailleurs de développer des formations destinées aux acteurs professionnels de la filière insulaire.*

### **ARTICLE 6 : UTILISATION DE LA SUBVENTION**

*L'aide est attribuée sous forme de subvention accordée à la chaîne fournissant un service d'intérêt économique général, s'appuyant sur la décision du 20 décembre 2011 de la Commission européenne (relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général, n°2012/21/UE) pour les compensations annuelles n'excédant pas 15 millions d'euros ou finançant des services répondant à certains besoins sociaux (hôpitaux, logement social...), et dont la durée du mandat n'excède pas dix ans.*

*L'aide octroyée par la Collectivité de Corse a été évaluée selon le mécanisme de compensation en vertu des objectifs assignés à l'article 1 de la présente convention et détaillés en annexe 2 intitulée « Tableau d'affectation de la subvention ». Cette aide fera l'objet de la validation et du contrôle stipulés dans les articles 3 et 4 de la présente convention.*

*Le soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne s'inscrit dans le cadre de l'article L1426-1 du Code général des collectivités territoriales qui stipule que « les collectivités territoriales ou leurs groupements peuvent, dans les conditions prévues par la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, éditer un service de télévision destiné aux informations sur la vie locale ou à la promotion des langues régionales et diffusé par voie hertzienne terrestre ou par un réseau n'utilisant pas des fréquences assignées par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. La collectivité territoriale ou le groupement conclut avec la personne morale à laquelle est confié le service un contrat d'objectifs et de moyens définissant des missions de service public et leurs conditions de mise en œuvre, pour une durée comprise entre trois et cinq ans. Ce contrat est annexé à la convention conclue avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel ».*

*Le soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne s'inscrit également dans le cadre de la convention de coopération avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) pour la période 2023-2025. Aussi la chaîne devra respecter les modalités d'utilisation de la subvention suivantes : fléchage du soutien de la Collectivité de Corse sur des œuvres spécifiques préachetées ou coproduites par la chaîne, à la condition que les œuvres concernées aient obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC et bénéficient d'un apport horaire en numéraire de la chaîne d'au moins douze mille euros (12 000 €) pour les documentaires de création de 60 minutes et d'au moins quinze mille euros (15 000 €) pour les adaptations audiovisuelles de spectacles vivants.*

La subvention accordée à la chaîne TELE PAESE en 2024 en investissement s'élève à 120 000,00 €. Les œuvres préachetées ou coproduites dans le cadre du soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne sont les suivantes :

STE DE PROD	TITRE	REALISATEUR	CP	CODE GENRE	TYPE DE SOUTIEN	DUREE	Nb E*	DONT NUMERAIR	PART ANTENNE	DONT INDUSTRIE
Vents Contreires	MORRA MURRINA	Mighe D'ONOFRIO	75	CM F	ACHAT	17	1	4 000 €	4 000 €	0 €
Mediterranean Dream Productions	CORSICA SALVATICA 3*	Jean-Michel MARTINETTI	2B	DOC S	COPRO	52	5	2 500 €	25 575 €	48 650 €
Cendrane Films	CORSICA BD 2024	Jean-Loup MARTIN	75	DOC U	COPRO	51	1	10 400 €	10 400 €	17 450 €
Cendrane Films	DRONE DE CORSE	Jean-Loup MARTIN	75	DOC U	COPRO	60	1	12 000 €	12 000 €	16 100 €
Stella Productions	VERS LE LIEN DE PAIX	Grzegorz TOMCZAK	2B	DOC U	COPRO	52	1	10 400 €	10 400 €	34 625 €
Stella Productions	CORSE PASSION MUSEES	Dominique TIBERI	2B	DOC U	COPRO	52	1	10 400 €	10 400 €	33 221 €
Mouvement	CAMERA OBSCURA*	Yolaine LACOLONGE	2A	DOC U	COPRO	52	1	10 400 €	10 400 €	17 747 €
Intervista productions	AJACCIO A L'HEURE ANGLAISE	Cyrille CLAUS	2A	DOC U	COPRO	52	1	10 400 €	10 400 €	15 725 €
Stella Productions	PULITCHI, UNE VIE POUR UN MUR	Emmanuelle CARLI	2B	DOC U	COPRO	52	1	10 400 €	25 835 €	30 870 €
Les Productions du Triton	LE DOCTEUR*	Frederika SONZA	2A	DOC U	COPRO	52	1	2 000 €	2 000 €	12 250 €
Corse TV	VINCENTELLO D'ISTRIA, L'HOMME DERRIERE LA LEGENDE*	Jean-Charles CHATARD	83	DOC U	COPRO	52	1	1 900 €	11 900 €	33 100 €
Mareterraniu	BALEONE*	Anne-Marie VIGNON	2A	DOC U	COPRO	52	1	10 800 €	6 655 €	1 255 €
Girelle production	UN MONDE SANS LES MOTS*	Francescu ARTILY	45	DOC U	COPRO	70	1	3 000 €	3 000 €	14 075 €
Viva Productions	HARMONIA	Stéphanie JUE	75	DOC U	COPRO	52	1	15 000 €	2 000 €	15 480 €
Lato sensu & Wide	RANGERS, SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT	Muriel BARRA	2A	DOC U	COPRO	26	1	7 500 €	7 500 €	4 820 €
504 Productions	DORIA OUSSET A CORTI IN CORE		2B	SPECT V	COPRO	71	1	15 300,00 €	15 300,00 €	6 240 €
Tangaro Production	LE PROCES DE DARWIN A L'ARIA		92	SPECT V	COPRO	55	1	18 000,00 €	18 000,00 €	10 200 €
Tangaro Production	K'SCOLTA MUSIC AWARD EPPO & I MANTINI		92	SPECT V	COPRO	154	1	32 000,00 €	32 000,00 €	21 420 €
Mareterraniu	DOLCE NOTTE SAISON 2*	Paul Rognoni	2A	SPECT V	COPRO	60	5	5 000,00 €	5 000,00 €	17 700 €
								191 400 €	222 765 €	350 928 €

\*œuvres en coproduction avec une autre chaîne de télévision

Dont 91 520,00 € fléchés sur les coproductions dans le cadre de l'avenant financier 2024 de la convention d'objectifs et de moyens 2023-2025 avec la chaîne Télé Paese.

## B) France 3 Corse Via Stella

La chaîne Via Stella est soutenue par la Collectivité de Corse depuis sa création en 2006 dans le cadre de conventions tripartites entre l'Etat, France Télévisions et la Collectivité de Corse.

**En 2024, l'Assemblée de Corse a adopté par délibération n°24/138 AC en date du 28 novembre 2024 le renouvellement de la convention cadre d'objectifs et de moyens entre la chaîne France 3 Corse Via Stella, la Collectivité de Corse et l'Etat pour la période 2024-2027.**

Cette convention prévoit l'octroi d'une subvention d'un montant de 800 000 € pour l'exercice 2024 et détaille les modalités d'attribution de la subvention notamment dans son article 5 comme suit :

*« La Collectivité de Corse s'engage à verser à la Société la subvention dans les conditions prévues au présent article, sous réserve du respect par la Société des stipulations de la Convention. Comme stipulé dans l'article 1er de la convention alinéa 3, le soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération conclue avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) pour la période 2023-2025. Aussi la chaîne devra respecter les modalités d'utilisation de la subvention définies à l'article 5 de la présente convention. »*

*Il est entendu que dans le cadre de la présente convention d'objectifs et de moyens, la chaîne s'engage à investir dans l'écriture et dans la production de documentaires de création, d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants, en vue de leur diffusion effective. Ne seront prises en compte que les œuvres ayant obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNC et bénéficiant d'un apport horaire en numéraire du ou des diffuseurs d'au moins douze mille euros (12 000 €) pour les documentaires de création et d'au moins quinze mille euros (15 000 €) pour les adaptations audiovisuelles de spectacles vivants. Seront également prises en compte les œuvres de courte durée bénéficiant d'un apport horaire en numéraire de vingt-quatre mille euros (24 000 €).*

*La chaîne devra transmettre à cet effet le bilan annuel des investissements réalisés dans le cadre d'achats ou de coproductions d'œuvres audiovisuelles en précisant les caractéristiques des projets et le montant de l'apport horaire en numéraire de la chaîne. C'est-à-dire fournir la liste et dossier de présentation des œuvres fléchées au titre de la présente convention (dans le cadre de l'abondement par le CNC du soutien de la Collectivité de Corse) : description de l'œuvre, plan de financement, budget définitif, autorisation préalable du CNC, dates de diffusion. »*

Les œuvres préachetées ou coproduites dans le cadre du soutien de la Collectivité de Corse à la chaîne, conformément aux conditions de la convention CNC, ont été les suivantes :

SOCIETE DE PRODUCTION	TITRE	REALISATEUR	CP	GENRE	TYPE DE SOUTIEN	DUREE	EPI	BUDGET GLOBAL	APPORT NUMERAIRE CHAINE	APPORT INDUSTRIE CHAINE	APPORT GLOBAL CHAINE
Mouvement	CAMERA OBSCURA*	Yoranne LACOLONCE	2A	DOC U	PRECHAT	52	1	136 118	5 200 €	0	5 200
Isula Productions	HABEMUS CARDINALEM	Julien FONTAINE / Carole AGOSTINI	2A	DOC U	PRECHAT	52	1	150 061	10 400 €	41 066	51 466
Qwartz Médias	L'ALTORE, L'APPEL DU MONDE SAUVAGE	Jérémy PONS	2A	DOC U	PRECHAT	52	1	105 498	10 400 €	16 032	26 432
Alibi Productions	LE DERNIER ÉTÉ DE L'HOMME CRAME	Jean-Mathieu MASSONI	2B	CM F	PRECHAT	22	1	50 154	5 000 €	0	5 000
Mediterranean Dream Productions	CORSICA SALVATICA 3*	Jean-Michel MARTINETTI	2B	DOC S	COPRODUCTIO N	52	5	663 427	52 000 €	63 822	115 822
Omnicube	D'UNE PAGE A L'AUTRE S5	Pierre GAMBINI	2A	DOC S	COPRODUCTIO N	26	9	446 356	95 000 €	94 188	189 188
E.V. PROD	TRESORS DU PATRIMOINE S3	Dominique LANZALAVI	2A	DOC S	COPRODUCTIO N	52	5	675 753	90 000 €	93 811	183 811
Mareterraniu	BALEONE*	Anne-Marie VIGNON	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	145 377	10 565 €	16 220	26 785
Cined	BROADWAY A BEYROUTH	Alice FIEDLER/Olivier JEHAN	2B	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	120 208	13 000 €	17 939	30 939
Mareterraniu	LA CORSE DANS LA RUE	Paul ROGNONI	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	167 048	25 000 €	20 769	45 769
Les Productions du Triton	LE DOCTEUR*	Frederika SONZA	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	141 801	10 400 €	12 218	22 618
Zia Maria Films	LES PARSI	Isabelle BALDUCCHI	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	104 100	10 400 €	43 279	53 679
Les Productions du Triton	NIETZSCHE ET LA CORSE	Ivan BUTEL	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	152 091	10 400 €	40 545	50 945
E.V. PROD	POSIDONIE, POUMON MENACE DE LA MEDITERRANEE	J. BOURGEOIS	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	125 335	10 400 €	18 601	29 001
Mareterraniu	ZUCCARELLI CITADELLA DA SFA	Paul TURCHI DURIANI	2A	DOC U	COPRODUCTIO N	52	1	117 778	15 000 €	14 583	29 583
Mareterraniu	DOLCE NOTTE S2	Paul ROGNONI	2A	SPECT V	COPRODUCTIO N	60	5	466 703	100 000 €	0	100 000
Pastaprod	ARTE VIVU S8	Pierre-François CIMINO et Philippe RAFFALLI	2B	SPECT V	COPRODUCTIO N	70	6	320 255	31 500 €	64 000	95 500
13 Productions	BASTELICA FESCH		13	DOC U	PRECHAT	52	1	162 004	28 333 €	42 079	70 412
Bonne Pioche	NAPOLEON III	Edouard JACQUES	75	DOC S	PRECHAT	52	3	1 189 040	41 600 €	53 620	95 220
Chaz Productions	ZONE BLANCHE	David NOBLET	75	CM F	PRECHAT	22	1	138 351	5 000 €	0	5 000
								Total	5 577 458	579 598	652 772
											1 232 370

\*œuvres en coproduction avec une autre chaîne de télévision

Dont 304 000,00 € fléchés dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2024 avec la chaîne FR3 Via Stella.

Soutien : COM TV (en H.T.)							
Année	Œuvres	Soutien aux œuvres		Montant		Aide moy. / soutien (en €)	
		en nb.	en %	en €	en %		
2024	CM ANIMATION (AV)	3	7,7	14 000	1,8	4 666,7	
	DOCUMENTAIRE (AV)	-	-	-	-	-	
	FICTION (AV)	30	76,9	555 198	72,0	18 506,6	
	SPEC. V.	-	-	-	-	-	
	TOTAL	39	100,0	770 998	100,0	19 769,2	

Budget prévu	360 000 €	Budget réalisé	360 000 €
CDC	270 000 €	CDC	270 000 €
CNC	90 000 €	CNC	90 000 €

## FOCUS : PARITE HOMMES FEMMES

Le tableau de calcul « Parité tous dispositifs confondus » (supplément Aide aux auteurs) ne fonctionne pas pour l'année 2024. Ci-dessous les tableaux « Parité » disjoints pour les opérations « Talents en court » et « bourses de résidence » 2024.

### Auteur - Parité : dispositif « Talents en Court »

Année	Genre	Auteurs		Montants votés		Aide moy. / Auteur
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	F	2	50	10 000	50	5 000
	H	2	50	10 000	50	5 000
	N.R.	-	-	-	-	-
	TOTAL	4	100	20 000	100	5 000
2023	F	-	-	-	-	-
	H	-	-	-	-	-
	N.R.	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évo. 2024/2023	F	2	-	10 000	-	-
	H	2	-	10 000	-	-
	N.R.	-	-	-	-	-
	TOTAL	4	-	20 000	-	-

### Auteur - Parité : dispositif « Bourses de résidence »

Année	Genre	Auteurs		Montants votés		Aide moy. / Auteur
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	F	22	71	16 500	72	750
	H	9	29	6 500	28	722
	N.R.	-	-	-	-	-
	TOTAL	31	100	23 000	100	742
2023	F	-	-	-	-	-
	H	-	-	-	-	-
	N.R.	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-
Évo. 2024/2023	F	22	-	16 500	-	-
	H	9	-	6 500	-	-
	N.R.	-	-	-	-	-
	TOTAL	31	-	23 000	-	-

Le modèle de tableaux du Supplément soutien aux auteurs ayant évolué entre 2023 et 2024. Le remplissage des lignes N-1 sera effectif l'année prochaine. Ci-dessous le tableau Parité tous dispositifs confondus de l'année 2023.

Parité - Soutien : ensemble des dispositifs en faveur des auteurs										
		Soutien aux œuvres								
Année	Sexe	TEC		BOURSE / RES.		PARCOURS		EC		
2023	F	2	100	16	64			7	37%	
	H			7	28			12	63%	
	MIXTE			2	8					
	N.R.									
TOTAL		2	100	25	100			19	100	
Montants votés (en €)										
Année	Type de soutien	TEC		BOURSE / RES.		PARCOURS		EC		
2023	F			16000	64			30200	37%	
	H			7000	28			51450	63%	
	MIXTE			2000	8					
	N.R.									
TOTAL				25000				81650	100%	
Aide moyenne / soutien (en €)										
Année	Type de soutien	TEC		BOURSE / RES.		PARCOURS		EC		
2023	F				1000				4314,29	
	H				1000				4287,50	
	MIXTE				1000					
	N.R.									
TOTAL				1000					4300,89	

En 2024 comme en 2023, la part de femmes est plus importante que celle des hommes dans les dispositifs qui s'adressent aux auteurs. C'est également le cas pour les aides à l'écriture comme le montre le tableau en page suivante.

### Parité - Soutien : PROD ()

Année	Genre	Soutien aux œuvres					
		CM en nb.	en %	LM en nb.	en %	AUDIOVISUEL en nb.	en %
2024	F	7	47	1	33	10	27
	H	8	53	2	67	23	62
	MIXTE	-	-	-	-	4	11
	N.R.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	15	100	3	100	37	100
0	F	-	-	-	-	-	-
	H	-	-	-	-	-	-
	MIXTE	-	-	-	-	-	-
	N.R.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	F	7	-	1	-	10	-
	H	8	-	2	-	23	-
	MIXTE	-	-	-	-	4	-
	N.R.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	15	-	3	-	37	-
Montants votés							
Année	Genre	CM		LM		AUDIOVISUEL	
		en €	en %	en €	en %	en €	en %
2024	F	188 000	42	37 500	7	328 000	17
	H	265 000	58	520 000	93	1 400 000	74
	MIXTE	-	-	-	-	164 000	9
	N.R.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	453 000	100	557 500	100	1 892 000	100
0	F	-	-	-	-	-	-
	H	-	-	-	-	-	-
	MIXTE	-	-	-	-	-	-
	N.R.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	F	188 000	-	37 500	-	328 000	-
	H	265 000	-	520 000	-	1 400 000	-
	MIXTE	-	-	-	-	164 000	-
	N.R.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	453 000	-	557 500	-	1 892 000	-
Aide moyenne / soutien (en €)							
Année	Genre	CM		LM		AUDIOVISUEL	
		en €	en %	en €	en %	en €	en %
2024	F	26 857,1		37 500,0		32 800,0	
	H	33 125,0		260 000,0		60 869,6	
	MIXTE	-		-		41 000,0	
	N.R.	-		-		-	
	TOTAL	59 982,1		297 500,0		134 669,6	
0	F	-		-		-	
	H	-		-		-	
	MIXTE	-		-		-	
	N.R.	-		-		-	
	TOTAL	-		-		-	
Évolution 2024/0	F	-		-		-	
	H	-		-		-	
	MIXTE	-		-		-	
	N.R.	-		-		-	
	TOTAL	59 982,1		297 500,0		134 669,6	

FOCUS : PARITE HOMMES FEMMES

La tendance s'inverse en ce qui concerne la réalisation avec une part de femme moins importante en audiovisuel mais une répartition quasi à l'équilibre en CM et LM.

Parité - Soutien : PROD ()								
Année	Genre	Soutien aux œuvres						
		CM en nb. en %		LM en nb. en %		AUDIOVISUEL en nb. en %		
2024	F	7	47	1	33	10	27	
	H	8	53	2	67	23	62	
	MIXTE	-	-	-	-	4	11	
	N.R.	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL	15	100	3	100	37	100	
0	F	-	-	-	-	-	-	
	H	-	-	-	-	-	-	
	MIXTE	-	-	-	-	-	-	
	N.R.	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	
Évolution 2024/0	F	7	-	1	-	10	-	
	H	8	-	2	-	23	-	
	MIXTE	-	-	-	-	4	-	
	N.R.	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL	15	-	3	-	37	-	
Montants votés								
Année	Genre	CM en € en %		LM en € en %		AUDIOVISUEL en € en %		
		en €	en %	en €	en %	en €	en %	
2024	F	188 000	42	37 500	7	328 000	17	
	H	265 000	58	520 000	93	1 400 000	74	
	MIXTE	-	-	-	-	164 000	9	
	N.R.	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL	453 000	100	557 500	100	1 892 000	100	
0	F	-	-	-	-	-	-	
	H	-	-	-	-	-	-	
	MIXTE	-	-	-	-	-	-	
	N.R.	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	
Évolution 2024/0	F	188 000	-	37 500	-	328 000	-	
	H	265 000	-	520 000	-	1 400 000	-	
	MIXTE	-	-	-	-	164 000	-	
	N.R.	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL	453 000	-	557 500	-	1 892 000	-	
Aide moyenne / soutien (en €)								
Année	Genre	CM		LM		AUDIOVISUEL		
		en €	en %	en €	en %	en €	en %	
2024	F	26 857,1		37 500,0		32 800,0		
	H	33 125,0		260 000,0		60 869,6		
	MIXTE	-		-		41 000,0		
	N.R.	-		-		-		
	TOTAL	59 982,1		297 500,0		134 669,6		
0	F	-		-		-		
	H	-		-		-		
	MIXTE	-		-		-		
	N.R.	-		-		-		
	TOTAL	-		-		-		
Évolution 2024/0	F	-		-		-		
	H	-		-		-		
	MIXTE	-		-		-		
	N.R.	-		-		-		
	TOTAL	59 982,1		297 500,0		134 669,6		

## FOCUS : SOUTIEN AUX PROJETS REGIONAUX

Tableau 2023

Auteur : répartition entre auteurs régionaux et non régionaux										
Année	Sexe	Soutien aux auteurs								
		TEC		BOURSE / RES.		PARCOURS		EC		
2023	REGIONAL	2	100	4	13			18	95%	
	NON REGIONAL			26	87			1	5%	
	TOTAL	2	100	30	100			19	100%	
Montants votés (en €)										
Année	Type de soutien	TEC		BOURSE / RES.		PARCOURS		EC		
	REGIONAL		100	3333	13			78150	96%	
	NON REGIONAL			21667	87			3500	4%	
2023	TOTAL		100	25000	100			81650		
Aide moyenne / auteur (en €)										
Type de soutien	TEC		BOURSE / RES.		PARCOURS		EC			
2023	REGIONAL			833,3				4341,7		
	NON REGIONAL			833,3				3500,0		
	TOTAL			833,3				3920,8		

Tableaux 2024

Auteur - Régionalité : dispositif « Talents en Court »						
Année	Part régionale	Auteurs		Montants votés		Aide moy. / Auteur
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	REGIONAL	4	100	20 000	100	5 000
	NON REG.	-	-	-	-	-
	TOTAL	4	100	20 000	100	5 000

Auteur - Régionalité : dispositif « Bourses de résidence »						
Année	Part régionale	Auteurs		Montants votés		Aide moy. / Auteur
		en nb.	en %	en €	en %	
2024	REGIONAL	4	13	2 500	11	625
	NON REG.	27	87	20 500	89	759
	TOTAL	31	100	23 000	100	742

\*attention aide moyenne non représentative (se référer à l'article 5).

Pas d'évolution majeure au niveau de la répartition des projets régionaux et non régionaux sur les dispositifs en faveur des auteurs. Le dispositif Talents en Court s'adresse par nature principalement aux jeunes auteurs du territoire. La résidence d'écriture Casell'Arte en revanche s'adresse à des auteurs provenant de régions différentes avec une proportion d'auteurs insulaires moindre : 13% en 2023 et 2024.

## Régionalité - Soutien : PROD (Rég.-Prod. dél.)

Année	Part régionale	Soutien aux œuvres					
		CM		LM		AUDIOVISUEL	
		en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %
2024	REGIONAL	5	33	2	67	33	87
	NON REG.	10	67	1	33	5	13
	TOTAL	15	100	3	100	38	100
0	REGIONAL	-	-	-	-	-	-
	NON REG.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	REGIONAL	5	-	2	-	33	-
	NON REG.	10	-	1	-	5	-
	TOTAL	15	-	3	-	38	-
Année	Part régionale	Montant (en €)					
		CM		LM		AUDIOVISUEL	
		en €	en %	en €	en %	en €	en %
2024	REGIONAL	189 000	42	520 000	93	1 702 000	88
	NON REG.	264 000	58	37 500	7	230 000	12
	TOTAL	453 000	100	557 500	100	1 932 000	100
0	REGIONAL	-	-	-	-	-	-
	NON REG.	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
Évolution 2024/0	REGIONAL	189 000	-	520 000	-	1 702 000	-
	NON REG.	264 000	-	37 500	-	230 000	-
	TOTAL	453 000	-	557 500	-	1 932 000	-
Année	Part régionale	Aide moyenne / soutien (en €)					
		CM		LM		AUDIOVISUEL	
		37 800,0		260 000,0		51 575,8	
2024	REGIONAL	26 400,0		37 500,0		46 000,0	
	NON REG.						
	TOTAL	30 200,0		185 833,3		50 842,1	
0	REGIONAL	-		-		-	
	NON REG.	-		-		-	
	TOTAL	-		-		-	
Évolution 2024/0	REGIONAL	37 800,0		260 000,0		51 575,8	
	NON REG.	26 400,0		37 500,0		46 000,0	
	TOTAL	30 200,0		185 833,3		50 842,1	

Globalement, le pourcentage des productions régionales se situe aux alentours des 70% depuis 2019. Cependant, la quasi-totalité des longs-métrages et des fictions télévisées sont produites par des sociétés non régionales. En revanche, la majorité des autres types de tournages, tels que les films institutionnels, les captations, les documentaires et les programmes de flux sont principalement produits par les sociétés de production insulaires. La répartition régionale/ non régionale de la production de courts-métrages varie quant à elle en

fonction des années. En 2024, assez rare pour être souligné, deux longs-métrages soutenus dans le cadre de l'aide à la production sont produits par des sociétés corses. Cela témoigne du développement et de la structuration de la filière sur le territoire.

En ce qui concerne la part régionale des tournages qui ont eu lieu en 2024, le Corsica Pôle Tournages a établi un tableau comparatif sociétés de production / réalisateurs corses :

COMPARATIF SOCIETES DE PROD / REALISATEURS CORSES EN 2024						
	Nbre de jours de tournage	Nbre de films tournés	REALISATEURS CORSE	Prod corse	Prod continent	% Prod corse
<b>LONG-METRAGE</b>	17	1	1	1	0	<b>100%</b>
<b>FICTION TV</b>	103	4	1	1	3	<b>25%</b>
<b>COURT-METRAGE</b>	100	15	6	8	7	<b>53%</b>
<b>FLUX</b>	9	2	1	1	1	<b>50%</b>
<b>DOCUMENTAIRE</b>	87	11	8	9	2	<b>82%</b>
<b>PUBLICITE</b>	7	5	0	5	0	<b>100%</b>
<b>CLIP</b>	2	2	2	0	2	<b>0%</b>
<b>INSTITUTIONNEL</b>	7	2	1	1	1	<b>50%</b>
<b>CAPTATION</b>	12	1	1	1	0	<b>100%</b>
<b>AUTRES</b>	1	1	0	0	1	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	344	43	21	27	16	<b>63%</b>

## AXE II : STRUCTURER LES FILIERES ET L'EMPLOI POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

---

### ARTICLE 15 – ACCUEIL DES TOURNAGES

Créé par la CTC en 2003 dans la continuité de l'adoption la même année d'un dispositif de soutien à l'audiovisuel, Corsica Pôle Tournages a pour mission de favoriser l'accueil de tournages en Corse, le suivi de la filière professionnelle en Corse (comédiens, techniciens, sociétés de production) mais également d'assurer une représentation de la Corse au sein des festivals et des salons professionnels afin de mener une action de communication volontariste. Corsica Pôle Tournages est membre de Film France CNC, anciennement association soutenue par le CNC regroupant l'ensemble des bureaux d'accueil -35 BAT- sur le territoire français et désormais intégrée au CNC depuis le 1er novembre 2021 avec la création du service de l'attractivité.

Les services offerts par Corsica Pôle Tournages sont les suivants :

- Mise à disposition de bases de données : techniciens, comédiens, figurants, fournisseurs, sociétés de production ;
- Pré-repérages et repérages ;
- Autorisations de tournages, relais avec les institutions insulaires ;
- Soutien logistique (transport, hébergement, services divers...) et administratif.

Depuis sa création, Corsica Pôle tournages a vu son activité évoluer d'année en année. L'évolution des productions endogènes et exogènes a permis la professionnalisation d'un noyau de techniciens et de comédiens insulaires en les accompagnant également avec la mise en place de formations sur le territoire insulaire.

Le budget affecté en 2024 au Corsica Pôle Tournages s'est élevé à 36 620€ dont 22 680,94€ ont été engagés sur l'année. Un budget de 85 000€ en investissement a également été alloué au Pôle Tournages en 2024 (60 000€ ont été affectés sur une application dédiée aux professionnels du territoire - début de l'opération en 2025 – se référer à l'article 15.C).

#### A) Les tournages

Corsica Pôle Tournages comptabilise chaque année le nombre de tournages réalisés dans l'île (court métrage, long métrage, fiction TV unitaire et de série, films institutionnels, films publicitaires, vidéo clip) et le nombre de jours de tournages correspondant.

Ainsi, depuis 2009, l'état des lieux est le suivant :

LIBELLE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nbre de tournages effectifs	32	45	54	107	86	111	118	136	109	137	186	204	120	236	99	43
Nbre global de jours de tournage effectifs	225	452	722	1212	1271	1252	1198	1115	1186	1180	1155	1232	1160	1128	1290	344

On peut constater, à la lecture de ce tableau, une progression du nombre de projets et de jours de tournages entre 2009 et 2012 pour atteindre et maintenir depuis 2012 une constante de 1200 jours de tournages annuels jusqu'en 2023 malgré les années COVID.

Cette croissance s'est initiée avec le tournage en 2010 de la saison 3 de la série Mafiosa, qui a nécessité 55 jours de tournage, suivie des saisons 4 et 5 en 2011 (41 jours de tournage) et en 2013 (60 jours de tournage). Cet événement a marqué un tournant, car il a été le premier tournage intégral d'une série Canal+ en Corse, totalisant ainsi 156 jours de tournage. La réalisation d'une série de cette envergure sur le territoire a contribué à rassurer les acteurs de l'industrie et à démontrer le potentiel de la région pour accueillir des productions audiovisuelles et cinématographiques ambitieuses.

BILAN ACCUEIL DE TOURNAGE /NBRE DE JOURS DE TOURNAGES	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Courts-métrages	82	72	31	105	199	86	125	87	115	81	137	96	147	139	121	100
Documentaires	58	87	310	554	342	597	435	339	624	389	351	327	349	382	427	87
Long métrages	37	69	13	38	59	66	91	66	26	25	96	96	65	114	226	17
Fictions TV	33	158	81	77	186	112	214	98	63	215	16	44	112	94	193	103
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>386</b>	<b>435</b>	<b>774</b>	<b>786</b>	<b>861</b>	<b>865</b>	<b>590</b>	<b>828</b>	<b>710</b>	<b>600</b>	<b>563</b>	<b>673</b>	<b>729</b>	<b>967</b>	<b>307</b>

BILAN TOURNAGES	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	Nbr	Jours	Nbr	Jours	Nbr	Jours														
Longs métrages	4	91	3	66	2	26	1	25	4	96	2	96	5	65	6	114	7	226	1	17
Courts métrages	20	125	20	87	17	115	5	215	26	137	16	93	28	147	21	139	15	121	15	100
Fictions TV (dont séries)	6	214	5	98	3	63	14	81	1	16	2	44	3	112	3	94	4	193	4	103
Web TV	0	0	0	0	1	3	3	23	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programmes de flux	7	88	26	273	8	216	14	274	22	333	90	477	20	396	123	314	19	284	2	9
Documentaires	41	435	41	339	59	624	43	389	40	351	35	327	37	349	48	382	43	427	11	87
Publicités	0	0	1	2	2	57	9	48	10	21	13	45	8	22	7	16	2	14	5	7
Films institutionnels	6	76	6	76	2	12	14	34	52	144	18	88	14	58	9	39	4	11	2	7
Clips musicaux	11	35	11	35	4	11	8	24,5	7	15	22	48	4	10	3	10	2	7	2	2
Autres	23	134	23	139	11	59	26	66	23	37	6	14	1	1	16	20	3	7	1	12
<b>TOTAL :</b>	<b>118</b>	<b>1 198</b>	<b>136</b>	<b>1 115</b>	<b>109</b>	<b>1 186</b>	<b>137</b>	<b>1 180</b>	<b>186</b>	<b>1 155</b>	<b>204</b>	<b>1 232</b>	<b>120</b>	<b>1 160</b>	<b>236</b>	<b>1 128</b>	<b>99</b>	<b>1 290</b>	<b>43</b>	<b>344</b>

Une diminution significative du nombre de projets accueillis et du nombre de jours de tournage s'observe en 2024. Cette baisse est à être mettre en perspective avec un ensemble de données directes et indirectes (répercussions de l'année antérieure, retards et remontée d'informations manquante).

L'année 2023 a connu une augmentation du nombre de jours de tournage pour les longs-métrages, la fiction et la série TV qui s'explique notamment par les tournages concomitants de 7 longs-métrages, un total sans précédent pour la Corse. L'année a été particulièrement active pour les réalisateurs du territoire avec les tournages des longs-métrages de Thierry de Peretti, Eric Fraticelli, Julien Colonna, Frédéric Farrucci et des scénaristes Michel Ferracci/Jean-Marie Mosconi ainsi que la série de fiction « Plaine Orientale » réalisée par Pierre Leccia. La diminution constatée en 2024 pour les longs-métrages s'explique entre autres par cette concentration de tournages de films (7) en 2023, causant de fait un déficit de projets pour l'année 2024. La part des longs-métrages représentait 226 jours soit 17% des jours de tournages en 2023, un chiffre inédit pour la Corse. Ces films ayant été tournés l'année de leur soutien, il n'y avait donc plus aucun tournage de longs-métrages soutenus prévu en 2024. En outre, aucun des projets de films soutenus en 2024 n'avait de tournage prévu pendant cette même année.

L'année 2024 est donc plutôt marquée par la sortie et la reconnaissance de ces films - et du territoire - dans des festivals internationaux. Pour rappel, deux de ces longs-métrages tournés en 2023, « A son image » de Thierry de Peretti et « le Royaume » de Julien Colonna, ont été sélectionnées au Festival de Cannes en 2024 (sélections Quinzaine des Réalisateur et un Certain Regard) tandis que le long-métrage « Un Mohican » de Frédéric Farrucci a quant à lui été sélectionné à la Mostra de Venise 2024 (Sélection officielle Orizzonti).

En ce qui concerne la fiction TV, le nombre de jours de tournage en 2024 (103) retrouve la courbe naturelle des années 2021 et 2022 (112 et 94). L'année 2023 était une nouvelle fois exceptionnelle (augmentation de 105% entre 2022 et 2023) avec le tournage de la série de fiction Canal + « Plaine Orientale » qui comptabilisait à elle seule 102 jours de tournages. Pour information, la saison 2 devrait être tournée entre les années 2025 et 2026.

Fiction : jours de tournage				
Année	Format	Prod. française	Prod. étrangère	Total
2024	LM	17		17
	AV	103		103
	TOTAL	120		120
2023	LM	226		226
	AV	176	17	193
	TOTAL	402	17	419
Evo. N/N-1	LM	-209	0	-209
	AV	-73	-17	-90
	TOTAL	-282	-17	-299

D'autre part, le retard de programmation des comités techniques du fonds d'aide attribuant les financements aux projets cinématographiques et audiovisuels sur le territoire corse pour

l'année 2024 a conduit à décaler le tournage de nombreux projets en particulier au niveau du documentaire sur l'année 2025.

Enfin, il est également important de souligner la problématique liée à la comptabilisation des programmes de flux, pour lesquels une évaluation facile était possible jusqu'au départ du journaliste en avril 2024, après plus de 20 ans de service en tant que correspondant de TF1 pour la Corse. L'absence de cet interlocuteur rend désormais difficile la comptabilisation de ce type de programmes.

RECAPITULATIF 2024			
	Nbre ayant sollicités le BAT	Nbre de tournages accueillis	Nbre de jours de tournage
LONG-METRAGE	3	1	17
FICTION TV	4	4	103
COURT-METRAGE	25	15	100
FLUX	1	2	9
DOCUMENTAIRE	3	11	87
PUBLICITE	2	5	7
CLIP	0	2	2
INSTITUTIONNEL	0	2	7
CAPTATION	0	1	12
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>344</b>

L'ensemble de ces données se traduit par une baisse toutefois modérée de la moyenne des jours de tournage. Pour les années 2020 à 2024, cette moyenne s'établit à 1030,8 jours de tournages par an, contre 1 193 pour la période 2019-2023.

## **Les retombées économiques**

La prévision de retombées économiques pour l'ensemble de ces films de fiction (séries de fiction et longs métrages) en 2024 avoisine les 2,28 millions d'euros pour 436 000 € de subventions attribuées (290 666,67 € pour la Collectivité de Corse / 145 333,33 € pour le CNC dans le cadre de la mesure 1 euro CNC pour 2 euros CDC), un chiffre très inférieur à l'année exceptionnelle de 2023 (lire le bilan CPT) mais plus proche de celui des années précédentes : 13 millions d'euros pour 2 076 000 euros de subventions attribuées en 2023, 4.7 millions d'euros pour 1 266 000 euros de subventions attribuées en 2022, 4.79 millions d'euros pour 1,3 million d'euros de subventions attribuées en 2021.

Le bras de levier pour la fiction (séries et longs métrages) avoisine en revanche 7.86 euros pour l'année 2024 (9,39<sup>3</sup> en 2023, 5,60 en 2022, 5.25 en 2021) de retombées économiques estimées sur le territoire pour un euro d'apport de la CDC (cf. tableau). Ce chiffre, bien qu'inférieur à l'année précédente, reste supérieur aux estimations des années 2022 et 2021.

En ce qui concerne le documentaire et la captation audiovisuels, il s'agit, pour cette année comme pour les précédentes, en majeure partie de productions insulaires. Les retombées économiques prévisionnelles sur ce secteur s'élèvent à 4 432 833,44 €, un chiffre légèrement en hausse par rapport aux années précédentes, (4 385 233,25 € en 2023, 3 507 930,96 € en 2022, 2 475 196,30 € en 2021, 3 206 157 € en 2020, 3 829 107 euros en 2019) pour 965 333,33 € de subventions, apport 1 euro CDC pour 2 euros du CNC déduit (1 448 000 € de subvention globale). Le bras de levier est de 4.59 € pour 1 euro CDC (4.02 en 2023, 3.49 € en 2022, 3.07€ en 2021, 3,73 euros en 2020).

Dans le tableau ci-dessous, entre 2018 et 2024, les retombées économiques des longs-métrages, Fictions TV et séries TV tournés en Corse montrent que pour 1 € d'aide de la CDC, 6.80 € seraient dépensés sur le territoire ce qui représente une économie non négligeable (hébergements, restauration, fournisseurs divers, embauches techniciens artistes figurants, ... les retombées économiques s'étalent sur plusieurs années) :

---

<sup>3</sup> Chiffre mis à jour sur la base des données reçues (dépenses réelles) en 2024

Année du tournage	Titre de l'œuvre	Type d'œuvre	Société de production	Réalisateur	Aide à la production attribuée CDC	Part CNC 1 euro pour 2 euros	Subvention réelle CDC	Retombées économiques prévisionnelles	Nbre jours de tournage	Retombées économiques
2018	L'ILE	SERIE FICT	IMAGE ET COMPAGNIE	Julien TROUSSELIER	227 300,99 €	75 767,00 €	151 533,99 €	1 370 000,00 €	66	1 567 403,00 €
2018	BELLE-FILLE	LM FICT	MY FAMILY	Méliane MARCAGGI	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	694 772,00 €	25	694 772,00 €
2018	LE TEMPS EST ASSASSIN	SERIE FICT	AUTHENTIC PROD	Claude Michel ROME	220 000,00 €	73 333,33 €	146 666,67 €	3 782 119,00 €	70	2 165 570,00 €
2018	OVER LA NUIT - Saison 2	SERIE FICT	MARETERRANIU	Julien MEYNET	199 706,36 €	66 568,79 €	133 137,57 €	1 162 532,00 €	27	972 987,00 €
2018	STUDIENTE - saison 2	SERIE FICT	STELLA PRODUCTIONS	Baptist AGOSTINI-CROCE Jean-Louis GRAZIANI	168 500,00 €	56 166,67 €	112 333,33 €	365 519,00 €	25	414 509,37 €
2018	ZEROSTERONE	WEB SERIE	LA DAME DE CŒUR	Nadja ANANE	73 352,53 €	24 450,84 €	48 901,69 €	133 120,00 €	12	133 120,00 €
2019	NAUFRAGES	LM FICT	OFFSHORE	Dominique LIENHARD	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	689 524,00 €	32	404 877,00 €
2019	ATTARABI ET MIKELATS	LM FICT	NOODLES PRODUCTION	Eugène GREEN	170 000,00 €	56 666,67 €	113 333,33 €	280 889,00 €	10	217 235,00 €
2019	MON LEGIONNAIRE	LM FICT	CHEVALDEUXTRIO	Rachel LANG	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	499 353,00 €	19	326 736,00 €
2019	LES COMETES	LM FICT	5 A 7 FILMS	Pascal TAGNATI	180 000,00 €	60 000,00 €	120 000,00 €	307 323,50 €	35	307 323,50 €
2019	CAPITaine MARLEAU	TV FILM	PASSIONFILMS	Josée DAYAN	140 000,00 €	46 666,67 €	93 333,33 €	672 122,00 €	16	591 898,00 €
2020	#PAESE	SERIE FICT	PASTAPROD	Pierre-François CIMINO	337 593,32 €	112 531,11 €	225 062,21 €	1 111 573,48 €	37	1 042 388,28 €
2020	PERMIS DE CONSTRUIRE	LM FICT	MARVELOUS PRODUCTIONS	Eric FRATICELLI	230 000,00 €	76 666,67 €	153 333,33 €	1 745 770,00 €	47	1 396 182,00 €
2020	LA PETITE BANDE	LM FICT	LES FILMS PELLEAS	Pierre SALVADORI	230 000,00 €	76 666,67 €	153 333,33 €	1 953 098,00 €	49	957 753,00 €
2021	UNE HISTOIRE D'AMOUR	LM FICT	ACME FILMS	Alexis MICHALIK	100 000,00 €	33 333,33 €	66 666,67 €	186 818,00 €	13	291 333,92 €
2021	DE GRANDES ESPERANCES	LM FICT	SESAME FILMS	Sylvain DESCLOUS	132 436,00 €	44 145,33 €	88 290,67 €	278 872,00 €	10	241 638,00 €
2021	DIRTY DIFFICULT DANGEROUS	LM FICT	AURORA	Wissam CHARAF	150 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	200 800,08 €	19	240 132,00 €
2021	FRATE	LM FICT	KALLOUCHE CINEMA	Karole ROCHER, Barbara BIANCARDINI	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	397 360,00 €	20	397 360,00 €
2021	LE CLAN	LM FICT	PAN EUROPEENNE	Eric FRATICELLI	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	488 797,00 €	21	704 159,00 €
2021	#PAESE SAISON 2	SERIE FICT	PASTAPROD	Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI	360 000,00 €	120 000,00 €	240 000,00 €	1 091 938,33 €	60	1 083 563,00 €
2021	LA FLAMME SAISON 2 LE FLAMBEAU	SERIE FICT	ENTRE 2 & 4	Jonathan COHEN	210 000,00 €	70 000,00 €	140 000,00 €	2 148 746,00 €	37	1 292 299,00 €
2022	BORGO	LM FICT	PETIT FILM	Stéphane DEMOUSTIER Pascal-Pierre GARBARINI	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	661 501,00 €	17	480 631,41 €
2022	LE RETOUR	LM FICT	CHAZ PRODUCTIONS	Catherine CORSINI Nata Guiguet	250 000,00 €	83 333,33 €	166 666,67 €	901 997,00 €	33	854 904,00 €
2022	SCENES DE MENAGES PRIME EN CORSE	TV FILM	NOON	Francis DUQUET	80 000,00 €	26 666,67 €	53 333,33 €	527 879,38 €	14	527 879,38 €
2022	CANDICE RENOIR EPISODE 95 "CHACUN DIRIGE L'EAU VERS SON MOULIN"	TV FILM	BOXEUR 7	Fabienne FACCO Pascal LAHMANI	100 000,00 €	33 333,33 €	66 666,67 €	645 000,00 €	20	645 000,00 €
2022	#PAESE SAISON 3	SERIE FICT	PASTAPROD	Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI	336 000,00 €	112 000,00 €	224 000,00 €	857 916,53 €	60	999 946,13 €
2023	A SON IMAGE	LM FICT	LES FILMS VELVET	Thierry DE PERETTI	300 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €	1 131 519,00 €	34	1 131 519,00 €
2023	LE ROYAUME	LM FICT	CHI-FOU-MI PRODUCTIONS	Jeanne Henry Julien Colonna / Julien Colonna	300 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €	1 302 125,00	38	1 302 125,00
2023	INESTIMABLE	LM FICT	PAN CINEMA	Eric Fraticelli	200 000,00 €	66 666,67 €	133 333,33 €	1 793 657,00	31	1 605 588,00
2023	UN MOHICAN	LM FICT	KORO FILMS	Frédéric Farrucci	360 000,00 €	120 000,00 €	240 000,00 €	1 146 331,41	30	953 640,92
2023	ON AURAIT DU ALLER EN GRECE	LM FICT	WRITERZ	Nicolas BENAMOU	100 000,00 €	33 333,33 €	66 666,67 €	749 988,00 €	23	749 988,00 €
2023	LES COMEDIENS	LM DOC	RAMONA PRODUCTIONS	Julien BONAN / Jean-Pierre ALESSANDRI	90 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	175 352,54 €	63	175 352,54 €
2023	PLAINE ORIENTALE	LM FICT	IMAGE & COMPAGNIE	Pierre LECQIA et Aurélie TEISSEIRE	300 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €	5 799 976,00 €	102	5 398 829,00 €
2023	#PAESE SAISON 4	SERIE FICT	PASTAPROD	Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI	336 000,00 €	112 000,00 €	224 000,00 €	1 026 747,00	55	935 425,32
2023	LES BODINS	TV FILM	CHABRAQUE PRODUCTIONS	Thierry BENISTI	90 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €	774 641,00	19	749 179,00
2024	#PAESE - SAISON 5	SERIE FICT	PASTAPROD	Pierre-François CIMINO et Nicolas PANCRAZI	236 000,00 €	78 666,67 €	157 333,33 €	822 126,00	47	822 126,00
2024	EN FAMILLE - VACANCES EN CORSE	SERIE FICT	NOON / KABO PRODUCTIONS	Raphael Lenglet	80 000,00 €	26 666,67 €	53 333,33 €	703 618,00	28	703 618,00
2024	MEURTRES EN BALAGNE	SERIE FICT	Izba Production / C4 Productions	Olivier Raspaill	120 000,00 €	40 000,00 €	80 000,00 €	758 547,00	26	758 547,00
				TOTAL :	7 556 889,20 €	2 518 963,07 €	5 037 926,13 €	39 339 968,25 €	1 290	34 237 537,77 €
										1 € de subvention CDC pour 6,80 € dépenses sur le territoire

## ARTICLE 15 – ACCUEIL DES TOURNAGES

B) Base Talents - Techniciens, artistes, figurants, une base en constante augmentation

Afin de suivre la filière professionnelle, Corsica Pôle Tournages dispose d'un outil : la base TAF (techniciens, artistes, figurants) créée en 2005 par Film France. C'est une base indépendante de celle administrée par le Pôle Emploi Spectacle. L'inscription à la Base TAF ne se substitue pas à celle qui doit être faite auprès du Pôle Emploi Spectacle. Depuis la mise en place de la base en 2005, celle-ci a été remaniée une première fois en 2011 et tous les inscrits ont dû procéder à leur réinscription. Elle a fait à nouveau l'objet d'un remaniement en 2019/2020. Leurs inscriptions sont en cours.

Cependant, la mobilisation des TAF pour s'inscrire sur le nouvel outil « Film France Talents » représente un réel défi, notamment pour des techniciens qui manquent souvent de temps et d'énergie pour s'occuper de démarches administratives. Par conséquent, cela entraîne un recensement inefficace et inexact des TAF sur le territoire.

Pour remédier à cette situation, il a été décidé de développer sur l'année 2025, une base de données. Cet outil, spécifiquement conçu pour le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, représentera une avancée significative dans la gestion et l'organisation des ressources du territoire.

Cette base de données centralisera et recensera l'ensemble des informations relatives à la filière cinématographique et audiovisuelle, incluant les techniciens, acteurs, sociétés de production, fournisseurs, salles de cinéma, festivals, offres de formations, .... Cela facilitera l'accès et la recherche d'informations pour les professionnels de ce secteur.

Pour information, on peut toutefois dénombrer environ 200 techniciens et une centaine de comédiens sur l'ensemble du territoire dont environ 90 techniciens adhèrent à l'Association des Techniciens de l'Audiovisuel et du Cinéma Corse (ATCAC).

C) Un outil spécifique en cours de création pour les demandes d'autorisation de tournage en milieux naturels

Dans le cadre de ses missions d'accueil des tournages, Corsica Pôle Tournages est très souvent sollicité par des sociétés de production pour des autorisations de tournages sur le territoire. La complexité des réglementations environnementales ((Natura 2000, réserves naturelles, zones humides, arrêtés de protection, directives, terrains du conservatoire, ...)) rend cependant les démarches administratives particulièrement ardues pour les sociétés de production et constitue un véritable obstacle à l'obtention d'autorisations de tournage sur le territoire.

Pour apporter une solution adaptée, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – la DREAL –, en tant que gestionnaire de différentes réglementations environnementales souvent sollicitée pour l'obtention d'autorisations, a décidé de développer une application pour simplifier le traitement des demandes.

Bien que l'application ait été créée, la Collectivité de Corse procédera à des ajustements importants dans le cadre d'un marché public, avec une finalisation de l'application prévue pour la fin d'année 2025.

- D) Intégration de la labellisation Ecoprod dans le règlement des aides et mise en place d'un dispositif spécifique à la Corse

Le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages selon une étude sur la filière réalisée en 2011.

Pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les productions audiovisuelles, six acteurs du secteur sur le plan national (ADEME, AUDIENS, Commission du Film d'Île de France, DIRECCTE IDF, France Télévisions et TF1) ont lancé la démarche Ecoprod et créé le collectif en 2009 permettant de calculer l'empreinte carbone dédié aux productions audiovisuelles, le Carbon'Clap. En 2014, le Collectif lance la « Charte ECOPROD pour l'entreprise de l'Audiovisuel » pour engager les entreprises signataires dans une démarche d'amélioration continue d'information, de réflexion et de mise en œuvre, encadrée et aidée par les outils et services mis à disposition par le collectif. En 2021, Ecoprod devient une association avec, pour membres fondateurs, Audiens, le groupe Canal +, la CST, Film Paris Région, le groupe France TV et le groupe TF1, soutenus par le CNC.

Lors de la rédaction du nouveau règlement des aides culture en 2018, la Collectivité de Corse a souhaité introduire cette notion d'éco-responsabilité en initiant un dispositif incitatif « Ecomigliurenza » sur la base d'une bonification de subvention sur l'aide octroyée pour les longs-métrages unitaires et les séries.

Corsica Pôle Tournages a établi un partenariat avec l'Office de l'Environnement qui dispose des compétences en matière d'écologie pour la gestion de ce label. Ainsi, le 28 novembre 2019, ont été votées en Assemblée de Corse les modalités de mise en œuvre du bonus d'éco production.

Afin d'identifier cette démarche, en partenariat avec la direction de la communication de la CDC, la création d'un label est à l'étude.

NB: Voir « Focus Ecologie » en fin de bilan (Tableau récapitulatif des demandes de bonus Ecomigliurenza depuis sa mise en place et évolution)

E) Des outils de communication

1. L'insertion publicitaire

Corsica Pôle Tournages utilise des moyens de communications classiques sur des supports dédiés tels que Ecran Total, le Film Français, les catalogues des festivals... Depuis 2020, un marché global d'insertions dans la presse spécialisée est géré directement par la Direction de la Communication de la CDC n'impactant plus intégralement le budget du Corsica Pôle Tournages.

Une communication dans la presse spécialisée qui s'effectue notamment au regard de la participation du Corsica Pôle Tournages en festivals ainsi qu'un numéro spécial incontournable du magazine Ecran Total accompagné d'un article sur le fonds d'aides de la CDC, du bilan des tournages de l'année écoulée et des projets sur l'année à venir.

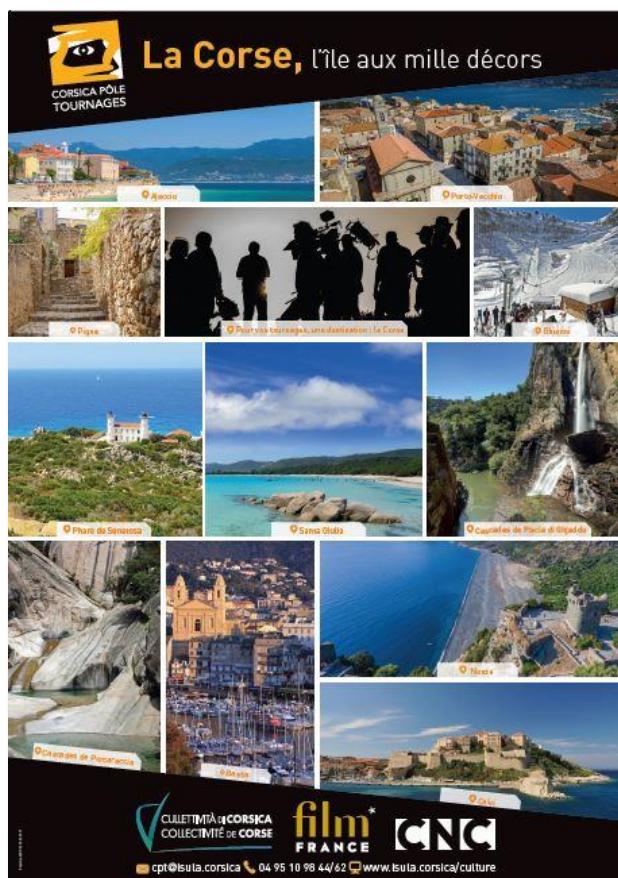
						DEPENSES IMPACTEES SUR LE BUDGET DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE LA CDC				
MAGAZINES SPECIALISES	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
<b>1/ LES ECRANS</b>										
Spécial Cannes		1 140 €								
<b>1/ ECRAN TOTAL</b>										
Spécial Cannes		1 512 €	1 560 €	2 640 €		X	X	X	X	
Spécial Régions	1 620 €	1 560 €	1 440 €	1 440 €	1 440 €	X	X	X	X	
Hors-Série Production							X	X		
spécial ProductionForum								X	x	
Spécial La Rochelle			2 400 €							
<b>2/ ERI</b>										
Insertion La Rochelle	2 388 €		2 148 €	2 268 €						
<b>3/ LE FILM Français</b>										
Spécial Cannes			3 480 €	3 600 €		X				
<b>4 / FILM France</b>										
Incentive guide	500 €	500 €								
<b>TOTAL</b>	<b>4 508 €</b>	<b>4 712 €</b>	<b>11 028 €</b>	<b>9 948 €</b>	<b>1 440 €</b>					

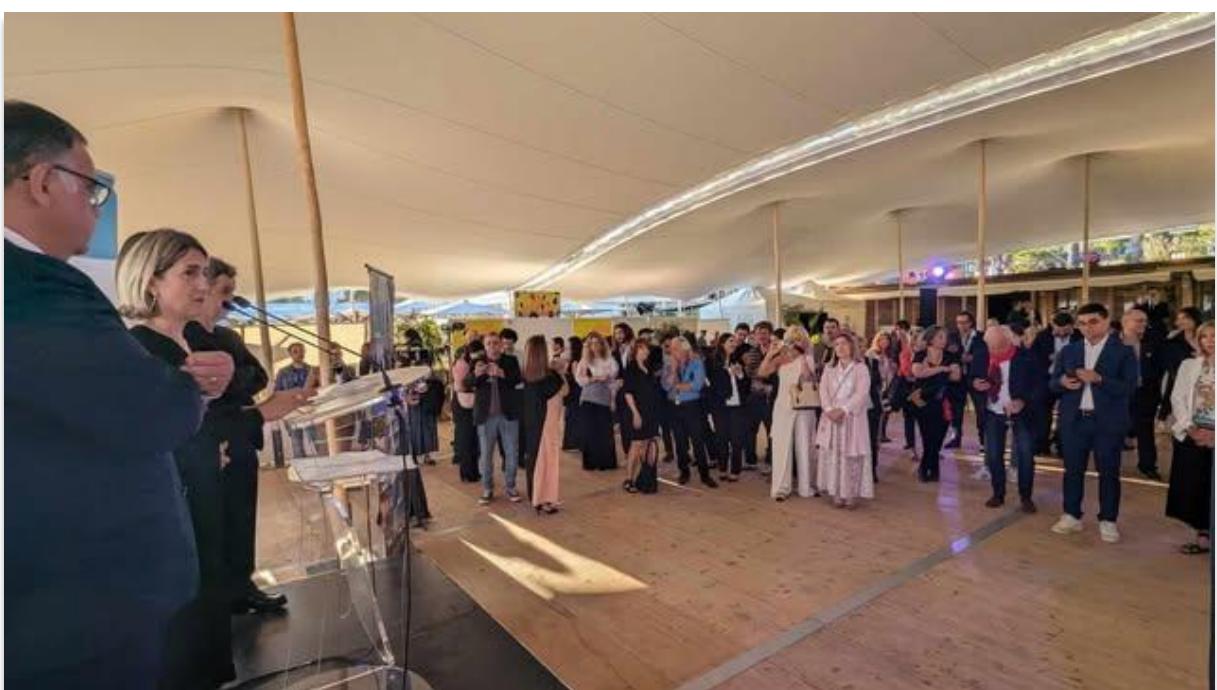
## F) Festivals – Evènementiel

Corsica Pôle Tournages participe à des salons et festivals professionnels dont le Salon des Lieux de tournages à Paris, le festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand, le festival de Cannes, le festival de la Rochelle afin de faire la promotion de la Corse comme terre d'accueil de tournages. Il arrive que le bureau d'accueil organise des évènements afin de communiquer sur la politique du secteur ou s'associe à la sélection d'un film en festival, ce qui a été le cas notamment en 2013 pour la sélection au festival de Cannes du 1er long métrage de Thierry de Peretti « Les Apaches » et en 2021 pour le long-métrage de Pascal Tagnati « I Comete ».

En 2024, une conférence de presse en présence de Mme Antonia Luciani, conseillère exécutive en charge de la Culture à la Collectivité de Corse et Mme Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Assemblée de Corse a été organisée lors du Festival de Cannes à l'occasion de la sélection de deux longs-métrages corses, « A son image » de Thierry de Peretti et « le Royaume » de Julien Colonna ainsi que du long-métrage « Eat the night » de la réalisatrice corse Caroline Poggi et de son partenaire Jonathan Vinel.

### Festival de Cannes 2024 : « A son image » de Thierry de Peretti - « le Royaume » de Julien Colonna





## Salon des lieux de tournages – Paris 2024



PARTICIPATION DE CORSICA POLE TOURNAGES EN FESTIVALS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Salon des lieux de tournages		X	X		X	X	X	X	X
Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand	X	X	X	X	X	X	X		
Festival Séries Mania - Lille				X					
Festival de Cannes		X	X	X		X	X	X	X
Festival de la fiction TV de la Rochelle	X	X	X						X
Fête du cinéma en région Organisation d'évènement		X	X						

À la refonte de l'organigramme de la Collectivité de Corse en 2020, a été créé le service Promotion Formation – Corsica Pôle Tournages dans le but d'étendre les missions d'accueil des tournages du Corsica Pôle Tournages en y intégrant la formation des acteurs de l'audiovisuel et du cinéma. Ce renforcement des missions de formation s'inscrit dans un contexte de développement des budgets d'aide et de la structuration du secteur.

L'attractivité de la Corse est aujourd'hui le résultat conjoint de sa politique de soutien, de la richesse de ses décors et des compétences techniques et humaines présentes sur le territoire.

L'année 2024 a subi certains aléas dus notamment au contrecoup d'une année 2023 particulièrement riche et à un décalage dans l'organisation des comités techniques ayant entraîné également une réduction du nombre des comités passant de 4 à 3 comités. Ainsi, une grande partie des tournages initialement prévus en 2024 a été reportée en 2025, une année qui devrait s'annoncer prometteuse.

Dans ce contexte, l'objectif du service est de poursuivre ses missions d'accompagnement des sociétés de production souhaitant réaliser des tournages en Corse tout en mettant en avant le potentiel du territoire. Le service se fixe également comme priorité la professionnalisation des acteurs de la filière, ainsi que la structuration de l'accueil des tournages en Corse. Pour ce faire, des outils appropriés seront mis en place sur l'année 2025, notamment le développement d'une application dématérialisée pour la gestion des demandes d'autorisation en milieux naturels, ainsi qu'une base de données dédiée aux professionnels du secteur.

## ARTICLE 16 – LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE

En avril 2023, à l'initiative conjointe de l'ADEC et de la Collectivité de Corse, une réunion a été organisée à Corti en présence des élus référents (Antonia Luciani, Conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation et Alexandre Vinciguerra, Conseiller exécutif en charge de l'innovation et Président de l'ADEC), de leurs services dédiés et des acteurs économiques du secteur de l'audiovisuel corse. L'objectif de cette rencontre était d'appréhender au mieux les problématiques et les enjeux de la filière afin de créer des dispositifs spécifiques d'accompagnement pour la filière du cinéma et de l'audiovisuel corse. La mise en place de réunions de travail entre les acteurs du territoire ont permis de faire remonter les besoins et de proposer des mesures adaptées.

A la suite de cette concertation publique, l'Assemblée de Corse a validé les nouvelles orientations du développement économique de la Corse.

Innovation, attractivité, territorialisation de l'action, renforcement des écosystèmes productifs afin de réduire les vulnérabilités du territoire vis-à-vis de l'extérieur et accroître le niveau de création de richesses produites dans l'île sont désormais les fondations du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), « Ecumenia 2030 ».

Cette stratégie implique un renforcement des moyens publics nécessaires à la structuration et l'essor de filières émergentes ou dites « d'avenir » et jugées à haut potentiel. Parmi ces dernières, l'écosystème des industries culturelles et créatives (ICC), qui se situe à l'intersection entre l'économie et la culture, joue un rôle important dans la valorisation de la culture et du patrimoine corse (langue, cinéma, architecture, gastronomie) sur le territoire et à l'international grâce à des vecteurs de transmission variés (cinéma, télévision, livres, musique...).

Les industries culturelles et créatives, avec leur double rôle économique (génération de richesse et d'emplois) et culturel (création de valeurs, de sens et d'identité), représentent un véritable levier pour le développement économique et le rayonnement. En Corse, sur les 460 établissements culturels, près de 75 appartiennent à la filière audiovisuelle et multimédia, soit 16 % du secteur. Au sein des ICC, la filière audiovisuelle et multimédia est d'ailleurs celle qui a le plus embauché en 2022, signe de son dynamisme économique. Face à ce constat, l'ADEC, avec le soutien du service audiovisuel de la Collectivité de Corse, a lancé son appel à projet "Audiovisuel & Multimédia" en mai 2024 pour une enveloppe maximale de subvention de 1,5 million d'euros. Le but de cet appel à projet était de proposer aux acteurs corses de la filière "audiovisuelle et multimédia" un accompagnement renforcé sur les volets investissements, financement, structuration de filière et développement des compétences.

Ainsi, en 2024, l'audiovisuel a été la première filière concernée par le cycle d'appels à projets sur les ICC.

Les chiffres de l'AAP "Audiovisuel & Multimédia" :

- Enveloppe maximale fixée à 1,5 million d'euros d'aide
- 22 demandes initiales reçues dans le cadre de l'AAP Audiovisuel
- 8 dossiers, dont certains d'envergure, n'ont pu franchir l'étape de l'instruction au motif qu'ils étaient incomplets et/ou trop peu avancés dans leur démarche.
- 2 dossiers dont la demande a été réalisée postérieurement à la date de clôture de l'AAP ont pu être réorientés sur un autre appel à projets de l'ADEC, l'AAP Cresce, permettant de proposer aux pétitionnaires un taux d'aide bonifié. Ces deux dossiers sont actuellement en cours d'instruction à l'ADEC.
- 12 dossiers complets sur les volets administratifs et financiers ont été validés par les membres du bureau de l'ADEC lors de la commission du 18 novembre 2024 pour un montant total de subvention de 271 042,75 € (basé sur une assiette retenue de dépenses de 712 825 €), principalement sur de l'investissement matériel.

L'ADEC poursuit son accompagnement de la filière audiovisuelle à travers ses dispositifs permanents disponibles tout au long de l'année, notamment via le dispositif "Impresa sì", programme d'aide à l'investissement des entreprises (le taux moyen d'aide se situe autour de 30% de prise en charge des dépenses éligibles, il peut être relevé selon le projet et son adéquation avec les régimes d'aides en vigueur) ou encore « Prossima ». Ces régimes d'aides ont pour objectifs d'aider le développement économique et la professionnalisation des structures et de soutenir l'émergence et la structuration de projets innovants explorant de nouveaux modèles économiques autour de la technologie et la création. De nombreuses entreprises audiovisuelles de l'île ont pu en bénéficier. Autre dispositif, « U Pattu impiegu », permet de faciliter les recrutements de jeunes diplômés ou chômeurs de longue durée avec la création de postes.

Budget prévu	1 500 000 €	Budget réalisé	271 042,75 €
CDC	id.	CDC	271 042,75 €
CNC	0 €	CNC	0 €

## ARTICLE 17 – SOUTENIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la formation initiale, ont été créés à l’Université de Corse :

- En 2001, la licence professionnelle TAIS, Techniques et Activités de l’Image et du Son, nouvellement LPTSI, Licence Professionnelle Techniques du Son et de l’Image qui a permis de constituer un véritable vivier de techniciens en Corse
- En 2011, le DU CREATACC (Diplôme d’Université Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse) en partenariat avec le GREC (Groupe de recherches et d’essais cinématographiques). Ouvert aux étudiants de Bac +3, elle permet à de jeunes producteurs et réalisateurs de se former tout en réalisant un premier film dans des conditions professionnelles. La Collectivité de Corse soutient les 6 films réalisés chaque année dans le cadre de son fonds d’aides au titre de l’aide à la première œuvre en attribuant une subvention globale de 134 000 € (131 000€ en 2023).

De plus, dans le cadre de la formation continue, la Collectivité de Corse soutient des actions de formations au travers d’ateliers et de stage de formation professionnelles :

- L’association « Les Ateliers Varan » qui organisent depuis plus de 10 ans à Ajacciu et désormais Bastia des ateliers d’écriture et de réalisation documentaire ouverts aux réalisateurs du bassin méditerranéen intitulés "Regards méditerranéens". Chaque année, sont réalisés 10 films portant des regards originaux sur le territoire autour d’une thématique définie. Ces films sont diffusés dans les festivals insulaires sur Internet et parfois sur France3 Corse ViaStella. Depuis 2022, les Ateliers Varan ont investi la ville de Bastia.
- L’association GREC (Groupe de recherche et d’essais cinématographiques), dans le cadre d’ateliers d’écriture de scénarii d’œuvres cinématographiques de fiction de courte durée, basé à Purtivechju depuis plus de cinq ans. Cet atelier s’est élargi depuis quelques temps à la réécriture de documentaires d’auteur.

D’autres actions concernant l’écriture de séries et de longs métrages et les écritures émergentes ont été mises en œuvre au sein des deux « fabrichi » soutenues par la CDC, « Providenza » et « Casell’Arte ».

Un cycle de 3 ans de formation EURODOC pour le développement de documentaires dans une perspective internationale, avec chaque année un groupe composé de projets en provenance d’îles de Méditerranée a également été mis en place dans le cadre de la convention triennale avec l’association CORSICADOC. Cette formation se déroule en 3 sessions annuelles. Chaque année une des 3 sessions se déroule en Corse.

Une réunion s’est tenue en 2021 avec l’Assurance Formation Des Activités du Spectacle – l’AFDAS, association qui se place au cœur des stratégies emplois-formations notamment des intermittents de l’audiovisuel et du cinéma, permettant d’établir les premiers contours d’un

CTOP Culture (Contrat Territorial d'Objectifs et de Progrès) dans le but de mettre en œuvre une professionnalisation et une structuration des filières et des réseaux de techniciens et comédiens insulaires. Ce CTOP, défini après un état des lieux et une étude des besoins lancée par l'AFDAS à la demande de la CDC, a été signé pour une durée de 3 années pour la période 2021-2024. Un parcours de professionnalisation sous forme de modules à destination des acteurs de la culture a été mis en place. Un second CTOP a été signé pour la période 2024-2025 afin de poursuivre l'accompagnement des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel à se professionnaliser.

#### Formations initiées à ce jour :

1. Formation conduite par l'Organisme de Formation corse Telepaese organisée du 28 mars au 1er avril 2022 à Corte dédiée aux assistants réalisateurs avec l'apprentissage du fonctionnement du logiciel Movie Magic Scheduling : Création d'un plan de travail à partir du scénario sous la forme et la présentation souhaités, ainsi que des dépouillements exhaustifs et spécifiques, et tout autre document nécessaire à l'organisation et le bon déroulement du tournage.
2. Formation conduite par l'Organisme de Formation Aflokkat organisée le 05 avril 2022 à Ajaccio dédiée aux régisseurs, repéreurs, directeurs de production sur la thématique « Territoire et Enjeux environnementaux » :
  - connaître l'organisation, la protection et la réglementation pour mieux appréhender les contraintes environnementales,
  - écoresponsabilité, avec le dispositif national « Ecoprod » et la déclinaison de ses préconisations sur le plan insulaire dans le cadre de l'accompagnement d'un tournage « éco conçu » relatif au dispositif « Ecomigliuienza » de la CDC dont le respect génère un bonus de subvention.
3. Formation opérée par l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) pour le compte du CNC organisée le 13 juin 2023 en distanciel dédiée aux employeurs du cinéma, de l'audiovisuel et de l'exploitation sur les « violences sexistes et sexuelles » :
  - savoir définir les violences sexistes et sexuelles,
  - connaître les modes de preuves et les obligations des responsables juridiques.
- A savoir que depuis le 1er janvier 2021, les aides du CNC sont conditionnées au respect par les entreprises qui les demandent, d'obligations précises en matière de prévention et de détection du harcèlement sexuel.
4. Formation conduite par l'Organisme de Formation Les Lapins Bleus organisée du 06 au 17 février 2023 à Bastia dédiée aux régisseurs, repéreurs, directeurs de production sur la thématique « étalonnage sur le logiciel DaVinci » :
  - Acquérir les connaissances d'utilisation du logiciel dans les étapes de gestion des Médias, de conformation, d'étalonnage primaire et secondaire, de finishing et d'export.

5. Formation conduite par la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (CST) et ECOPROD organisée du 20 au 21 à Ajaccio et du 22 au 23 février 2023 à Bastia dédiée aux directeurs de production, assistants de production sur la thématique « Initiation à l'outil de mesure de l'impact Carbone – Cycle Ecoprod » :
  - Inventorier les émissions de GES à l'échelle d'une organisation audiovisuelle,
  - Commencer à mettre en place un plan de réduction des émissions de sa structure.
  
6. Formation conduite par l'Organisme de Formation Rhinocéros organisée du 03 au 07 avril 2023 à Bastia dédiée aux comédiens sur la thématique « des techniques de doublage – Perfectionnement » :
  - Perfectionnement des techniques relatives à la pratique de la voix au micro en post production,
  - Capacité d'intervenir dans les domaines du doublage en langue corse et en langue française.
  
7. Formation conduite par l'Organisme de Formation AFLOKKAT organisée du 08 au 12 janvier 2024 à Ajaccio dédiée aux maquilleurs.euses sur la thématique « fabrication de prothèses transfert – maquillage FX pour le cinéma » :
  - Permettre aux stagiaires de pratiquer et comprendre les étapes de fabrication d'une ou plusieurs prothèses transferts et de les appliquer sur un modèle.

Afin d'optimiser ces possibilités d'emploi, le service promotion formation va poursuivre en 2025 la création de parcours de formations pour ces techniciens avec l'AFDAS sous la forme de modules professionnalisant avec le renouvellement du CTOP pour la période 2024-2025.

#### Formations prévues sur 2025 :

1. Formation conduite par l'Organisme de Formation l'ARIA organisée en 2 sessions, du 07 au 10 avril et du 07 au 10 juillet 2025 à l'Aria dédiée aux jeunes comédiens et comédiennes corses sur la thématique « jeu à la caméra » :
  - Permettre aux stagiaires de les préparer aux castings dans les meilleures conditions en présence de 4 directeurs de casting.
  
2. Formation conduite par l'Organisme de Formation AFLOKKAT organisée sur 5 jours prévue en juin 2025 au sein de l'Auditorium Atmos A Fabrica studios dédiée aux ingénieurs du son et techniciens audio, aux musiciens et compositeurs souhaitant se familiariser avec le son immersif, aux étudiants en audio, cinéma ou production musicale, aux professionnels de l'audiovisuel souhaitant approfondir leurs compétences en captation sonore corses sur la thématique « Captation sonore et musicale multicanal en vue d'un mixage » dans le but de :
  - Permettre aux stagiaires de comprendre les principes de la captation sonore multicanal,
  - Maîtriser les contraintes et les techniques de prise de son adaptées au mixage en Atmos,
  - Acquérir des compétences pratiques en configuration et utilisation de matériel de captation,
  - Développer une approche créative pour la création de paysages sonores immersifs...

3. Formation conduite par l'Organisme de Formation AFLOKKAT organisée sur 3 jours prévue en juin 2025 (3 groupes de 3 stagiaires) au sein de l'Auditorium Atmos A Fabrica studios dédiée aux professionnels de l'audio (mixeurs, ingénieurs du son), aux musiciens et producteurs souhaitant approfondir leurs compétences en mixage et aux étudiants en audio et production musicale corses sur la thématique « Surface de contrôle S6 Avid / protools en configuration de mixage » dans le but de :

- Comprendre les fonctionnalités et l'ergonomie de la Surface de contrôle S6 Avid,
- Savoir configurer Pro Tools pour une utilisation optimale avec la Surface S6,
- Acquérir des compétences pratiques en mixage audio à l'aide de la Surface S6,
- Développer une approche créative et efficace du mixage en utilisant les fonctionnalités de la S6.

## RECAPITULATIF CTOP CULTURE 2022-2025

FORMATIONS	NBRE PARTICIPANTS	NBRE DE JOURS	ANNEE	MONTANT
1. FORMATION MOVIE MAGIC SCHEDULING	4	4,00	2022	4 260,88 €
2. FORMATION AUX TERRITOIRES ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX + ECOPROD	15	1	2022	3 875,45 €
3. FORMATION OBLIGATOIRE CNC - VHSS (hors cttop)	12	0,50	2023	0,00 €
4. FORMATION AU METIER D'ETALONNEUR AVEC DAVINCI	7	10	2023	13 440,00 €
5. INITIATION A L'OUTIL DE MESURE DE L'IMPACT CARBONE - CYCLE ECOPROD	20	4	2023	8 267,00 €
6. FORMATION AUX TECHNIQUES DE DOUBLAGE - PERFECTIONNEMENT	7	5	2023	10 118,50 €
7. FORMATION PROTHESES TRANSFERT - MAQUILLAGE FX POUR LE CINEMA	3	5	2024	6 300,00 €
8. FORMATION STAGE JEU A LA CAMERA		8	2025	8 112,00 €
9. FORMATION LE MIXAGE A L'IMAGE		3	2025	30 375,00 €
10. FORMATION LA CAPTATION MULTICANAL		6	2025	29 490,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>37</b>	<b>41</b>		<b>106 102,50 €</b>

Budget prévu (hors CTOP)	70 000 €	Budget réalisé (hors CTOP)	70 000 €
CDC	70 000 €	CDC	70 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

## AXE III : RECONQUERIR LES PUBLICS GRACE AUX SALLES ET AUX ACTEURS DE LA DIFFUSION CULTURELLE

---

### ARTICLE 18 – LE SOUTIEN POUR UN PARC DENSE, MODERNE ET DIVERSIFIÉ

#### **Historique du soutien aux établissements cinématographiques du territoire :**

L'opération de numérisation, menée conjointement par la CDC et le CNC en 2013 sur l'ensemble des salles de cinéma à la fois fermées et de plein air du territoire, a permis une forte relance de l'exploitation cinématographique insulaire. Cette révolution technologique, induisant une qualité de projection optimale, une grande souplesse dans la gestion des copies et de la programmation ainsi qu'une réduction importante des coûts de transport, a permis en outre un enrichissement de l'offre cinématographique.

L'offre en termes d'établissements cinématographiques s'est également développée par l'ouverture fin 2014 du complexe cinématographique de dernière génération L'ELLIPSE (6 salles et de 1182 places), géré par la SARL MSG CINÉMA et soutenu par le CNC et la CDC, dont le succès de fréquentation ne se dément pas.

En 2016, le projet de modernisation du cinéma LE REGENT, dans le cadre de la réouverture de cet établissement bastiais, a été soutenu à hauteur de 100 000 €.

En 2017, avec l'actualisation de l'aide à la création d'établissement cinématographique, un projet de complexe cinématographique sous l'enseigne « CINEMA GALAXY » en Corse-du-Sud, à Lecci de 4 salles et de 619 places, a été aidé à hauteur de 467 500 € par la CDC et soutenu à hauteur de 450 000 € par le CNC. Ce cinéma a ouvert en juillet 2019.

Le projet de création d'établissement cinématographique baptisé « LE CUBE » à Bastia et porté par l'exploitant du cinéma « LE REGENT » dont l'examen était prévu en 2020 a été reporté en 2021 : un financement de 1 000 000 € a été accordé par la CDC et de 650 000 € par le CNC. L'établissement devrait ouvrir en 2026.

Du côté d'Ajacciu, l'exploitant du complexe ELLIPSE a été soutenu en 2019 à hauteur de 300 000 € par la Collectivité de Corse pour la réouverture d'un complexe de 3 petites salles en centre-ville pour 284 places sur le site de l'ancien cinéma « LE LAETITIA ». La crise sanitaire ayant retardé les travaux et entraîné de nouveaux coûts, une subvention complémentaire a été accordée à la société porteuse du projet (SAS TRYPTIQUE) en 2022. D'un montant total de 378 413,77 €, le soutien de la Collectivité de Corse à ce projet s'inscrit dans le contexte de modernisation globale du parc cinématographique insulaire. La réouverture du cinéma « Laetitia » (en octobre 2022) a pour objectif de permettre une redynamisation du centre-ville ajaccien (palliant notamment le manque de cinéma en centre-ville), ainsi qu'une amélioration de l'offre globale des films en salles avec une plus grande diversité et une meilleure exposition.

Cette réouverture a également pour effet de réduire les déplacements en voiture ou en transports en commun.

La restructuration de l'offre cinématographique en termes de modernisation et de création de complexe cinématographique a permis de redonner une réelle dynamique au secteur de l'exploitation et d'acter la viabilité économique des complexes cinématographiques dans le contexte insulaire.

Par ailleurs, cette restructuration a permis une hausse du niveau d'emploi de 48,3% en 2023 par rapport à 2019. A noter qu'au sein des effectifs salariés des établissements cinématographiques corses en 2023, la part de femmes est plus importante (55,8%) qu'au niveau national (51,1%).

L'historique de l'évolution de l'exploitation cinématographique permet une lecture plus pertinente du tableau d'évolution de l'exploitation cinématographique.

#### **Evolution de l'exploitation cinématographique :<sup>4</sup>**

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de l'exploitation cinématographique entre 2005 et 2023 (les chiffres de l'année 2024 ne sont pas encore connus à ce jour). Les années 2015 et 2017 avec les chiffres record de l'Ellipse et la réouverture du Régent (88 118 entrées en 2016) ont vu s'accentuer la progression de la fréquentation et des recettes de l'exploitation insulaire sur cette période. Les chiffres de l'année 2019 montrent une nouvelle hausse (12.7%, la plus forte du territoire national) du fait de la politique de programmation du Régent à Bastia qui a pris sa pleine vitesse de croisière et de l'ouverture du Galaxy à Purtivechju. La crise sanitaire a brisé cet essor avec l'obligation de fermeture des salles de cinéma pendant de longs mois. Les chiffres 2020 publiés par le CNC dans sa géographie du cinéma pour une analyse de la fréquentation font état d'une baisse du chiffre d'affaires des salles fermées estimée à 69,7% pour la Corse du Sud et 75,9% pour la Haute Corse. L'accompagnement du CNC et de la CDC a permis aux exploitants de pouvoir faire face à la situation. Un fonds de soutien aux salles de cinéma fermées de 365 486 € a été mis en place en 2021 par la CDC pour accompagner la réouverture de ces établissements. Cette aide a été répartie entre les différents exploitants de l'île.

Malgré la crise et la relance difficile du secteur, on note toutefois une amélioration pour **l'année 2021**. Toutes les régions enregistrent une augmentation de leur nombre d'entrées par rapport à l'année 2020 marquée par la crise sanitaire. La Corse enregistre la plus forte hausse avec +62.6% (la moyenne nationale étant de +46.3%) : +83,2% pour la Haute-Corse et +52.9% en Corse du sud. Cette hausse pourrait s'expliquer par l'augmentation de l'offre de séances et une nette amélioration du taux d'occupation des fauteuils<sup>5</sup>. La part des entrées réalisées dans les cinémas Art & Essai en Corse est également la plus importante du territoire. Sur l'ensemble

---

<sup>4</sup> Données du CNC « géographie du cinéma »

<sup>5</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

de la France, cette part est de 36,6%, seules deux régions ont une part supérieure à 50% (Bourgogne-Franche-Comté et Corse).

L'année 2022 marque la fin des mesures sanitaires (levée du pass vaccinal en mars 2022) et des contraintes diverses dont 300 jours de fermeture complète des salles de cinéma en France. Dans un tel contexte, la fréquentation des salles a accusé une baisse de 27% par rapport à la moyenne de la période 2017-2019. La Corse (-15,3 %) est la région pour laquelle cette baisse est la plus faible.

**En 2022** comme en 2021, la Corse enregistre une nouvelle fois la plus forte augmentation de fréquentation au niveau national avec +75,7% pour 0,58 M d'entrées contre 59,2% sur l'ensemble du parc. La hausse des entrées est de +72,8% en Corse du Sud et de +81% en Haute-Corse. Les recettes s'élèvent à 3,90 M d'€ TTC soit +73,3% par rapport à l'année 2021. Par ailleurs, le prix moyen par entrée est de 6,69 € soit une baisse de 1,4% par rapport à 2021 (la Corse fait partie des trois régions dans lesquelles le cinéma est, en moyenne, le moins cher). Le nombre de séances augmente également de +65,7% pour 30,3 milliers de séances.

Cette croissance est, en partie, due à l'expansion des parcs d'exploitation à la suite de l'ouverture de nouveaux cinémas notamment le Laetitia à Aiacciu qui compte trois écrans. Le territoire compte désormais 19 établissements pour 34 écrans.

Le film « Permis de Construire » du réalisateur corse Eric FRATICELLI arrive en tête du classement des longs-métrages ayant réalisé le plus d'entrées en 2022 avec 61 000 entrées dans l'île. La tournée d'avant-premières du film et sa sortie dans tous les cinémas de l'île en 2022 ont constitué une véritable aubaine pour les exploitants corses dans cette année post-covid.

**En 2023,** la Corse poursuit sa progression et enregistre encore une fois la plus forte augmentation de fréquentation au niveau national avec +29,3% pour 0,75 millions d'entrées pour une moyenne de +18,6% sur l'ensemble du territoire national. La hausse des entrées est de +30,1% en Corse du Sud et +27,5% en Haute-Corse. Les recettes s'élèvent à 5,10 M. d'€ soit une hausse de 31% par rapport à l'année 2022. Le prix moyen par entrée est quant à lui en hausse pour 6,78€ en 2023 contre 6,69€ en 2022, soit +1,3% d'augmentation par rapport à l'année précédente. Le nombre de séances augmente également de +10,5% pour 33,5 milliers de séances.

Une nouvelle fois, les films du réalisateur corse Eric FRATICELLI, « Inestimable » et « Le Clan » tous deux sortis la même année, arrivent en tête du classement des longs-métrages ayant cumulé le plus d'entrées en 2023 avec respectivement 59 300 et 45 100 entrées dans l'île. Ces chiffres témoignent de l'intérêt des spectateurs de l'île pour les films corses et de la relation de cause à effet entre la production soutenue et le bénéfice que peut en tirer l'exploitation cinématographique de l'île. Le pourcentage de films français est ainsi majoritaire et représente 42% des entrées.

Sur l'ensemble de la France, 38,6 % des entrées sont réalisées dans les cinémas Art et Essai. Pour trois régions françaises dont la Corse cette part est supérieure à 50 % (idem en 2022). En

Corse, les cinémas classés représentent 67,8 % des entrées (67,4% en 2022) pour 510 000 entrées. Sur l'ensemble du territoire, l'indice de fréquentation, en hausse par rapport à l'année 2022, s'élève à 1,05 entrée par habitant pour les cinémas Art et Essai contre 1,46 entrée par habitant sur l'année en Corse soit le taux le plus élevé une nouvelle fois. L'indice de fréquentation le plus élevé est en Corse du Sud (2A), avec 2,44 entrées par habitant. Le département compte 12 cinémas pour 22 écrans actifs, dont 3 établissements et 11 écrans classés.

		Population en millions	Entrées en millions	Recettes guichets en millions d'euros	Recettes moyennes par entrées en euros	Séances en milliers	Communes équipées	Cinémas actifs	Ecrans actifs	Fauteuils	Art et essais	évolution des entrées 2023/2022
Corse du Sud	2023	0,163	0,47	3,20	6,74	22	7	12	22	4 872	3	+30,1%
Haute Corse	2023	0,186	0,28	1,91	6,85	12	7	8	13	2 512	3	+27,5%
Corse du Sud	2022	0,163	0,364	2,43	6,66	18	5	10	20	4275	3	
Haute Corse	2022	0,186	0,218	1,47	6,73	12	8	9	14	2712	2	
Corse du Sud	2021	0,16	0,21	1,42	6,76	10	6	9	17	3970	4	
Haute Corse	2021	0,183	0,12	0,823	6,82	7,4	8	9	14	2712	2	
Corse du Sud	2020	0,153	0,138	0,894	6,48	10	6	8	16	3425	2	
Haute Corse	2020	0,175	0,066	0,423	6,43	5	8	9	14	2712	1	
Corse du Sud	2019	0,153	0,455	2,962	6,51	15	7	11	19	4589	2	
Haute Corse	2019	0,175	0,273	1,8	6,6	10	8	9	14	2712	1	
Corse du Sud	2018	0,153	0,4	2,611	6,53	12	6	10	15	3970	2	
Haute Corse	2018	0,175	0,244	1,642	6,72	10	8	9	14	2712	1	
Corse du Sud	2017	0,153	0,435	2,875	6,61	12	7	12	18	4564	2	
Haute Corse	2017	0,175	0,257	1,732	6,75	9	8	8	14	2712	1	
Corse du Sud	2016	0,149	0,445	2,978	6,69	14	8	14	20	5824	2	
Haute Corse	2016	0,171	0,248	1,686	6,81	9	7	8	13	2438	1	
Corse du Sud	2015	0,145	0,409	2,723	6,66	14	7	13	19	5727	1	
Haute Corse	2015	0,171	0,204	1,35	6,63	8	7	8	13	2438	1	
Corse du Sud	2014	0,141	0,201	1,463	7,26	6	7	13	19	5698	1	
Haute Corse	2014	0,164	0,189	1,205	6,38	5	7	7	10	2139	1	
Corse du Sud	2013	0,141	0,151	1,105	7,32	5	6	11	12	4251	1	
Haute Corse	2013	0,164	0,184	1,189	6,44	5	7	7	10	2149	1	
Corse du Sud	2012	0,141	0,161	1,194	7,4	5	8	12	13	4319	1	
Haute Corse	2012	0,164	0,19	1,239	6,33	4	7	7	10	2149	1	
Corse du Sud	2011	0,136	0,179	1,369	7,64	5	8	11	12	4168	1	
Haute Corse	2011	0,158	0,218	1,432	6,58	6	8	9	15	3384	2	
Corse du Sud	2010	0,136	0,163	1,233	7,54	5	8	12	14	4665	1	
Haute Corse	2010	0,158	0,228	1,466	6,43	6	8	9	15	3465	1	
Corse du Sud	2009	0,136	0,149	1,131	7,57	5	8	11	13	4367	0	
Haute Corse	2009	0,158	0,202	1,233	6,1	6	8	9	15	3465	1	
Corse du Sud	2008	0,136	0,128	0,987	7,69	5	8	11	13	4367	0	
Haute Corse	2008	0,158	0,175	1,053	6	6	8	9	15	3490	1	
Corse du Sud	2007	0,119	0,138	0,989	7,17	5	8	11	14	4008	1	
Haute Corse	2007	0,142	0,159	0,968	6,09	6	8	9	15	3490	3	
Corse du Sud	2006	0,119	0,131	0,822	6,26	7	8	11	14	4008	1	
Haute Corse	2006	0,142	0,167	1,021	6,11	7	8	8	14	3040	4	
Corse du Sud	2005	0,119	0,142	0,83	5,84	8	8	11	14	4008	1	
Haute Corse	2005	0,142	0,146	0,884	6,08	8	7	8	14	3108	3	

### **Perspectives :**

Les projets mis en œuvre depuis 2013 ainsi que l'ouverture du complexe « Le Cube » à Bastia prévue en 2026 permettent de compléter l'équipement en complexes cinématographiques de dernière génération de l'île.

Le chantier des prochaines années reste consacré à l'itinérance dans l'intérieur de l'île où une vraie appétence se fait sentir au vu des initiatives déjà mises en place. La mise en place de ce projet de cinéma itinérant coordonné par plusieurs exploitants pourrait également permettre aux structures en charge du dispositif Ma classe au cinéma d'étendre leurs actions aux zones rurales éloignées des centres culturels et venir pallier la problématique des transports. Ce projet doit faire l'objet d'une réflexion commune.

Deux établissements cinématographiques ont bénéficié d'une aide en 2024 : la SAS Tryptique à Aiacciu ainsi que le cinéma de Prupià, seul établissement cinématographique de la zone rurale dans laquelle il est implanté.

Budget prévu	160 800 €	Budget réalisé	160 800 €
CDC	160 800 €	CDC	160 800 €
CNC 2023	00,00 €	CNC 2023	00,00 €

\*(montant hors soutien au cinéma itinérant – voir article 18.5)

### **ARTICLE 18.4 – LE SOUTIEN AUX RESEAUX DE SALLES**

En 2019, à Santa Lucia di Muriani a été organisée la première édition des rencontres professionnelles "Ciné Stelle" avec l'ensemble des exploitants de l'île, la Collectivité de Corse et les distributeurs de films du continent. Ces rencontres autour de plusieurs thématiques d'actualités ont été organisées par l'association Office de Tourisme Intercommunal de la Costa Verde pour des raisons logistiques. En raison de la crise sanitaire, l'édition 2021 a été reportée en 2024 dans l'idée de faire un point d'étape de l'exploitation cinématographique de l'île et d'accompagner sa relance.

Cette manifestation est désormais pilotée en coordination avec l'Association des Exploitants de Cinéma de Corse (ASSEC). Des rencontres entre exploitants locaux et distributeurs nationaux (au nombre de 6) ont donc été organisées du 10 au 15 septembre 2024 par l'Association des Exploitants de Cinéma de Corse (ASSEC). Ces rencontres avaient pour objectif de développer l'attractivité du territoire auprès des professionnels du cinéma, en démontrant son accessibilité et ses capacités d'accueil, mais également en faisant découvrir son parc cinématographique moderne. Cette considération du monde de la distribution est nécessaire à l'évolution de l'activité des salles de cinéma du territoire, en permettant notamment de l'inscrire durablement dans davantage de circuits d'avant-premières et tournées promotionnelles au même titre que les exploitants de la France continentale. Les exploitants et distributeurs ont été pleinement satisfaits de l'opération.

Une nouvelle opération devrait avoir lieu en 2026.

Budget prévu	30 000 €	Budget réalisé	30 000 €
CDC	30 000 €	CDC	30 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

#### ARTICLE 18.5 – LE CINEMA ITINERANT

Dans le cadre du projet de cinéma itinérant, une aide à l'investissement pour les établissements cinématographiques a été votée en 2022 en faveur de la SARL MSG CINEMA et de l'EURL CORSICA GAME. D'un montant de 60 266,40 €, l'aide de la Collectivité de Corse a permis aux deux exploitants de se doter de matériel technique de diffusion cinématographique itinérante (écrans, matériel de projection, matériel sonore). Une première expérience a eu lieu au second semestre 2023. Le succès des séances et l'enthousiasme du public durant cette phase d'expérimentation ont invité les exploitants à déployer le projet de cinéma itinérant sur toute l'année à partir de 2024. Cette itinérance contribue à redynamiser les villes et villages reculés et garantir l'accès à la culture pour une population rurale.

En 2024, la SARL MSG CINEMA a bénéficié d'une aide à l'investissement pour l'achat de matériel de projection itinérante complémentaire (1 857€).

Les deux exploitants MSGCINEMA et CORSICA GAME ont également bénéficié d'un soutien financier d'un montant de 15 000 € pour chacun d'entre eux dans le cadre de l'organisation des circuits itinérants en 2024.

Budget prévu	30 000 €	Budget réalisé	30 000 €
CDC	30 000 €	CDC	30 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

#### ARTICLE 19 – RECONQUERIR ET RENOUVELER LE PUBLIC PAR LA MEDIATION

##### ARTICLE 19.1 – L'EMPLOI DE MEDIATEURS EN SALLE DE CINEMA

Une première expérience doit avoir lieu en 2025 dans le cadre de la structuration d'un partenariat avec les associations ou exploitants du territoire et avec l'accompagnement du CNC. L'ASSECC (association des exploitants de Corse) a déposé une demande d'aide pour l'année 2025.

## ARTICLE 20 – LE MAILLAGE DU TERRITOIRE PAR LES ACTEURS DE LA DIFFUSION CULTURELLE

### A) 20.1 Soutien aux festivals

Utilisation des crédits : festivals			
Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
2024	759 426 €	759 426 €	100%
2023	743 500 €	743 500 €	100%
Evo. N/N-1	15 926 (+2,14%)	15 926 (+2,14%)	+/- pts

La Collectivité de Corse accompagne financièrement un certain nombre d'associations locales dans le cadre de l'aide aux festivals et manifestations culturelles du territoire.

Ces festivals proposent une offre culturelle cinématographique plurielle et de qualité en complément de l'exploitation commerciale. Par ailleurs, ils développent pour la plupart un volet en direction des publics scolaires et proposent des débats avec les réalisateurs professionnels et acteurs invités ainsi que pour certains d'entre eux, des ateliers et des rencontres professionnelles. Un grand nombre d'associations organisent des projections dans le rural et les zones éloignées de l'offre culturelle. Une des tendances est d'associer à la thématique de la programmation cinématographique, d'autres aspects comme la peinture, la littérature, le théâtre, la musique, la danse, la gastronomie, pour créer des lieux d'échanges vivants, festifs et diversifiés dans la découverte d'une culture. Bien que reposant sur le bénévolat des membres, ces associations montrent d'un réel dynamisme et participent à la vitalité de l'animation culturelle. En témoigne le public plus nombreux chaque année à participer à ces manifestations. Les partenariats entre les associations et/ou les fabricchi culturali du territoire sont de plus en plus nombreux. Cette collaboration permet notamment la mutualisation des dépenses et un meilleur maillage du territoire. D'autres partenariats, notamment avec la Catalogne, ont été mis en œuvre par les associations en 2023 ainsi qu'en 2024 à l'instar de l'association du Festival du film de Lama ou de l'association KVA DIFFUSION. En effet, un évènement a été organisé par cette association en décembre 2024 au Mecal Factory à Barcelone. Le but de l'opération est d'initier une présence ponctuelle et renouvelable du festival Les Nuits MED afin de créer une passerelle entre la Corse et la Catalogne et de favoriser les coproductions. L'association a également initié d'autres actions en coopération avec les pays méditerranéens (se référer à l'article 4.2).

Un effort a été fait ces dernières années sur la communication des évènements, l'harmonisation des calendriers et la territorialisation des programmations de ces festivals, essentiellement basés sur Aiacciu et Bastia avec beaucoup d'actions significatives de délocalisation des projections.

Cette offre englobe à travers les dix-huit associations soutenues :

- Les cinématographies étrangères contemporaines (méditerranéennes, italiennes, espagnoles, britanniques, latino-américaines) ;
- Les cinématographies en rapport avec certaines spécificités du territoire (festival du cinéma rural de Lama, festival du film de montagne) ;
- Des cinématographiques labellisées « art et essai » non diffusées par le réseau commercial ;
- Le documentaire de création ;
- Le court métrage ;
- L'animation ;
- Les films sur la musique ;

Quatre de ces associations mènent des actions dites structurantes pour le territoire en termes de politique cinématographique. Elles disposent d'une notoriété territoriale ou nationale (ARTE MARE, KVA DIFFUSION, CORSICA.DOC et FESTIVAL DU FILM DE LAMA) et un important programme d'actions culturelles déployé sur toute l'année pendant la manifestation mais également en amont et en aval du festival.

Le plus vieux festival de l'île, ARTE MARE a par ailleurs fêté ses 40 ans en 2022 lors d'une édition d'envergure. De 2022 à 2024, l'association a également organisé le festival Cine Donne, consacré aux femmes. En 2025, le festival sera remplacé par une action ciblée documentaire « Best of doc » qui propose chaque année une reprise des meilleurs films documentaires de l'année écoulée. L'action aura lieu dans le cadre du mois du film documentaire en partenariat avec d'autres associations du territoire et notamment Corsica.doc. Dans le cadre de l'évènement national Best of doc, l'association Arte Mare crée sa version spécifique à Bastia, au Cinéma Le Régent. En solidarité avec la journée internationale des droits des femmes, Arte Mare a choisi de diffuser longs métrages de réalisatrices. A noter que sur la sélection nationale de 10 films de l'année écoulée, 3 ont été projetés par Arte Mare en 2024 : Voyage à Gaza (Piero Usberti), No other land (Basel Adra, Hamdam Ballal et Yuvak Abraham), Bye Bye Tibériade (Lina Soualem). En 2024, l'association a également initié un nouveau festival dans un format plus court autour du film engagé.

L'association ARTE MARE a également reçu le soutien du CNC à hauteur de 30 000 € au titre de la réalisation du projet de programme « ambassadeurs jeunes ». Une autre association du territoire INSTA CULTURA (notamment en charge du dispositif école et cinéma en Corse du Sud) a obtenu le soutien du CNC pour la mise en œuvre du programme « ambassadeurs jeunes ». L'association a décidé à cette occasion de créer le premier festival de cinéma pour les 15-25 ans de l'île. L'opération a eu lieu en avril 2025. Mélanie Millet, chargée de mission éducation artistique au CNC, a été invitée à cette occasion. A noter que l'association a de nouveau déployé le dispositif CNC « Ecrits ta série » en 2024.

En 2024, trois associations du territoire ont bénéficié d'un accompagnement direct du CNC pour une enveloppe globale de 60 000€. Il s'agit des associations CORSICA.DOC (cinéma documentaire), CINEM'ASSOCIU (film d'animation) et CORSICA FILMS FESTIVAL (festival du film britannique). Ce soutien qui transite habituellement par la DRAC a été directement versé

aux associations. Cette aide vise principalement des festivals qui ont l'ambition de se développer. A titre d'exemples, CORSICA FILM FESTIVALS souhaite déployer ses actions dans le rural, CINEM'ASSOCIU a pu accueillir le réalisateur Bill Plympton qui est venu présenter son film et donner une master class, CORSICA.DOC souhaite développer une résidence de création documentaire ainsi que ses actions à destination des enfants.

Budget prévu	759 426 €	Budget réalisé	759 426 €
CDC	759 426 €	CDC	759 426 €
CNC	0 €	CNC	0 €

(Voir page suivante le tableau récapitulatif des festivals de l'île)

Soutien : festivals						
Nom du festival	Montants votés	CP	Fréquentation	Diffusion	Spécificité	
ARTE MARE	150 000,00 €	2B	1050 personnes pour le festival Camera Pulitica, 2020 personnes pour le festival Cine Donne	Bastia, Biguglia	Festival à caractère structurant pour le territoire. Festival des cultures en Méditerranée. Plus ancien festival de l'île avec plus de 40 ans d'existence. Compétitions de longs-métrages, panorama de films méditerranéens, compétitions corse, compétition du film d'école, littérature et gastronomie... opérations tout au long de l'année. Programme Jeunes Ambassadeurs depuis 2024. Ateliers à destination des jeunes et actions tout au long de l'année. Festival Cine Donne au printemps (cinéma mettant à l'honneur les femmes) et Camera Pultiica en automne (films engagés)	
CORSICA DOC	90 000,00 €	2A	1600 personnes pour le festival en automne	Ajaccio, Sollacaro, Moca, Bilia, Marignana	Festival à caractère structurant pour le territoire. Unique festival du film documentaire sur le territoire. Organisation de projections dans les zones rurales(cine villages), formation des bénévoles à l'analyse, ateliers pour les enfants et ateliers pour les scolaires, masterclasses, rencontres, débats organisés durant le festival. Réfèrent pour la formation Eurodoc sur le territoire (formation des producteurs). Résidences d'écriture prévues 2025	
DIFFUSION KVA (LES NUITS MED)	130 000,00 €	2B		Furiani, Bastia, Ajaccio, région Sud, Paris	Festival à caractère structurant pour le territoire. Festival du court-métrage itinérant (Corse, région Sud, Paris..). Réfèrent pour le dispositif Talents en Court sur le territoire. Organisation de deux résidences d'écriture dotées de préachat télé. Ateliers d'initiation au cinéma pour les scolaires	
FESTIVAL DE LAMA	130 000,00 €	2B	environ 5000 personnes	Lama	Festival à caractère structurant pour le territoire en période estivale. Projections, avant premières, films corses, ateliers pour tous les publics. Projections tout au long de l'année	
STUDIO ANIMATION	20 000,00 €	2B		Bastia	Quinzaine du film britannique, Journées du cinéma espagnol, Festival Télérama	
RENCONTRES DU CINEMA ITALIEN	40 000,00 €	2B	5000 personnes	Bastia	Festival du film italien de Bastia - projections, rencontres et organisation d'évènements musicaux...	
CINEMA DU MONDE	20 000,00 €	2A	7000 personnes	Ajaccio	Festival du film italien d'Ajaccio - très gros succès en termes de fréquentation	
CINE 200	28 000,00 €	2A	843 personnes	Ajaccio, Marignana	Festival Passion Cinéma et Soirée Montagne. Projections de films ayant pour thématique la montagne, reprise des films de Cannes section "Un certain regard"	
CORSICA FILMS FESTIVAL	22 000,00 €	2A	environ 4600 personnes	Ajaccio, Corte, Propriano	Festival du film britannique et irlandais - Under my screen, 5 lieux de projections à Ajaccio Corte et Propriano	
ET POURTANT CA TOURNE	12 000,00 €	2B	2051 personnes	Île Rousse	Projections tout au long de l'année et festival de 4 jours en zone plus éloignées des principaux centres urbains. Organisation de soirées thématiques. Collabore avec d'autres associations du territoire notamment Sirocco, Cinemusica...	
CINEMUSICA	26 000,00 €	2B	1800 personnes	Île Rousse	Festival de cinéma autour de la musique avec projections tout au long de l'année, actions en faveur des jeunes et des scolaires, ateliers autour de la VR. Collabore avec l'autre association basée à l'Île Rousse "Et pourtant ça tourne"	
LATINITA	19 000,00 €	2A		Ajaccio	Festival du film espagnol et latino américain à Ajaccio	
SIROCCO	15 000,00 €	2A	1128 personnes	Ajaccio et itinérance en Corse : Bastia, Porto Vecchio, Prunelli di Fiumorbu, Corte..	Festival du cinéma arabe. Principalement à Ajaccio + diffusion itinérante sur tout le territoire. en collaboration avec d'autres associations de cinéma du territoire notamment Arte Mare, et pourtant ça tourne, Corsica doc.... Organisations de soirées et projections pendant l'année.	
CINEMOTION	14 000,00 €	2A		Porto-Vecchio, Bonifacio	Promeut le court-métrage. Festival des courts en fête en été, Festival des courts en hiver en début d'année (lie cinéma et poésie), festival Fest'anima autour du film d'animation en fin d'année. Ciné club mensuel autour du cinéma italien à Bonifacio.	
CINEM'ASSOCIU	18 000,00 €	2B	1027 scolaires, 1763 tout public	Bastia	Festival du film d'animation en collaboration avec le CC Una Volta de Bastia. Projections, ateliers à destination des jeunes autour de l'animation. Organisation d'une journée thématique autour du Japon	
OPERAЕ	10 000,00 €	2A		Ajaccio	Projections avec thématique autour de la notion de 'travail'. Diffusion de films engagés, lectures, théâtre. Atelier de pratique avec la PJJ à destination des jeunes	
CORTA MAGHJINA	8 426,00 €	2B	En moyenne 26 participants par soirée pour le ciné club	Chisa et Fiumorbu	Projections dans le rural dans la région autour de Chisa dans le Fiumorbu. Organisation d'un ciné-club, de conférences et de rencontres	
CINEMA IN PAESE	7 000,00 €	2B		Cap Corse	Projections dans le rural autour de Nonza dans le Cap Corse	

## B) 20.2 Soutien à la diffusion des œuvres aidées

La Collectivité de Corse soutient la diffusion des œuvres ayant bénéficié d'une aide de la Collectivité de Corse par des subventions aux associations organisant des programmations spécifiques dans le cadre de leurs manifestations ou leurs programmes d'activités :

- L'association Arte Mare (Bastia) qui organise des projections de films soutenus par la CDC (longs métrages, documentaires et courts métrages) dans le cadre de son festival et tout au long de l'année. Coût 2024 : 35 680 €.
- L'association Diffusion KVA (Furiani) qui organise une projection de courts métrages corses soutenus par la CDC dans le cadre de son programme d'activités et son festival des Nuits MED avec des projections à Aiacciu, Bastia, Furiani, Corti, Paris et Carqueiranne. Coût 2024 : 15 523 €.
- L'association Ciné 2000 (Aiacciu) qui propose chaque année dans le cadre du festival « Ciné passion » une programmation de films soutenus par la CDC. Coût 2024 : 1 281,31 €.
- L'association Festival du Film de Lama (Lama) – qui propose chaque année dans le cadre de son festival une projection de courts métrages corses et une programmation de documentaires et longs métrages soutenus par la CDC. Coût 2024 : 36 205 €.

Par ailleurs, la Cinémathèque de Corse au sein de la Collectivité de Corse (Purtivechju et itinérance), permet de valoriser les films soutenus :

- En organisant des avant-premières de ces films avant leur diffusion officielle ;
- En projetant des films dans le cadre de programmation thématique, notamment concernant les courts métrages ;
- En inscrivant dans son catalogue de films de la Cinémathèque itinérante des films tous genres confondus (documentaires, courts métrages et longs métrages). La Cinémathèque négocie en amont les conditions de projections avec les producteurs et/ou distributeurs. Ces diffusions sont gracieuses ou la Cinémathèque s'acquitte des droits afférents.

La somme totale consacrée au soutien à la diffusion des œuvres soutenues en 2024 s'élève à **88 689,31 €.**

ASSOCIATION	FILM	GENRE	REALISATEUR	PRESENCE REAL - INVITES AUTRES
ARTE MARE	MI PARI AVA	DOC	Maria-Francesca VALENTINI	N/C
ARTE MARE	A SON IMAGE	LM	Thierry DE PERETTI	N/C
ARTE MARE	LE MOHICAN	LM	Frédéric FARRUCCI	N/C
ARTE MARE	A CASA	CM	David OLIVESI	N/C
ARTE MARE	DE SEL ET D'ARGILE	DOC	Gabrielle BERNET	N/C
ARTE MARE	LES ARTIFICES	CM	Kahina LE QUELLEC	N/C
ARTE MARE	LES FORTS NE DISENT RIEN	CM	Toussaint MARTINETTI	N/C
ARTE MARE	MORRA MURRINA !	CM	Mighé D'ONOFRIO	N/C
ARTE MARE	MY FRIEND LISA IS BACK	DOC	Matteo RIU	N/C
ARTE MARE	LE REFUS DU JUSTE	DOC	Dominique MAESTRATI	N/C
ARTE MARE	I CERCA PETRI	DOC	Frederika SONZA	N/C
ARTE MARE	PACI	DOC	Juliette ROUDET	N/C
ARTE MARE	FRATELLI	DOC	Maria LOZANO FALCONE	N/C
ARTE MARE	JAMES "CORSICA" BOSWELL	DOC	Lionel DUMAS PERINI	N/C
ARTE MARE	L'ULTIMA CHIAVATA	CM	Stephan REGOLI	N/C
ARTE MARE	TONI CASALONGA, L'ART D'HABITER LE MONDE	DOC	Céline CECCALDI	N/C
ARTE MARE	OGHIE PER TANDU	DOC	Jean-Charles MARSILY	N/C
ARTE MARE	TUTTIN CASA CUMUNA	CM	Mighé D'ONOFRIO	N/C
ARTE MARE	FDP	CM	Stephan REGOLI	N/C
ARTE MARE	LE JOUR DE MA MORT	CM	Thierry DE PERETTI	N/C
ARTE MARE	MOI MICHEL ROCARD, J'IRAI DORMIR EN CORSE	DOC	Jean-Michel DJIAN	N/C
ARTE MARE	ETATS DE VIOLENCE	DOC	Christian LORRE	N/C
ARTE MARE	LA PETITE BANDE	LM	Pierre SALVADORI	N/C
DIFFUSION KVA	PAR LA GRACE DU DIABLE	DOC	Dominique MAESTRATI	Festival du film documentaire du Var Carqueiranne - Quattrocento 5 février
DIFFUSION KVA	GARIBALDI, L'ENIGME CORSE	DOC	Dominique MAESTRATI	Festival du film documentaire du Var Carqueiranne - Quattrocento 5 février
DIFFUSION KVA	L'ECHAPPEE	CM	Siham BEL	Cinéma Le Régent BASTIA le 26 MARS Fête nationale du court-métrage MAROC
DIFFUSION KVA	TROIS SILHOUETTES	CM	Alexandre LANCA	Festival du cinéma méditerranéen de Tétoau
DIFFUSION KVA	MORRA MURRINA !	CM	Mighé D'ONOFRIO	Hors compétition 17e Nuits MED le 22 juin Cinéma Le Régent BASTIA Paris au cinéma Le grand action le 21 novembre
DIFFUSION KVA	LES FORTS NE DISENT RIEN	CM	Toussaint MARTINETTI	Projection Marché le 20 mai Palais des festivals de Cannes Compétition MED 17e Nuits MED le 22 juin Cinéma Le Régent BASTIA Paris au cinéma le Grand Action le 21 novembre
DIFFUSION KVA	SANTA MARIA KYOKO	CM	Guil SELA et Félix LOIZILLON	Projection Marché le 20 mai Palais des festivals de Cannes Compétition MED 17e Nuits MED le 22 juin Cinéma Le Régent BASTIA
DIFFUSION KVA	GODCASTING	CM	Florent AGOSTINI	Compétition MED 17e Nuits MED le 22 juin Cinéma le Régent BASTIA
DIFFUSION KVA	BORING AS FUN	CM	Elliott Hugo MOZIN	Compétition MED 17e Nuits MED le 24 juin Cinéma Studio BASTIA
DIFFUSION KVA	ANIMAL	CM	Kevin LAMETA	Compétition MED 17e Nuits MED le 24 juin Cinéma Le Régent BASTIA Paris au cinéma Le grand Action le 21 novembre
DIFFUSION KVA	AVANT QUE LES FEUILLES TOMBENT	CM	Lena BIRKHOLD	Compétition 1ER FILM 17e Nuits MED le 24 juin Cinéma Studio BASTIA
DIFFUSION KVA	DE SEL ET D'ARGILE	DOC	Gabrielle BERNET	Compétition 1ER FILM 17e Nuits MED le 24 juin Cinéma Studio BASTIA
DIFFUSION KVA	A POIL !	DOC	Audrey CLEMENS	Compétition 1ER FILM 17e Nuits MED le 24 juin Cinéma Studio BASTIA
DIFFUSION KVA	PERMIS DE CONSTRUIRE	LM	Eric FRATICELLI	Carqueiranne Les Nuits MED Festival de La Lune 19 août Laurent Simonpoli Eric Ferrari Patrizia Gattacceca
DIFFUSION KVA	LE CLAN	LM	Eric FRATICELLI	Carqueiranne Les Nuits MED Festival de La Lune 20 août
DIFFUSION KVA	INESTIMABLE	LM	Eric FRATICELLI	Carqueiranne Les Nuits MED Festival de La Lune 20 août
DIFFUSION KVA	A CASA	CM	David OLIVESI	Carqueiranne Ciné-club Quattrocento le 8 octobre Paris cinéma Le Grand Action le 21 novembre Barcelone en Catalogne le 32 décembre
DIFFUSION KVA	TERRA NOSTRA	DOC	Marie VERSTAEVEL	Barcelone en Catalogne le 32 décembre
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	SEMPRE VIVU	LM F	Robin RENUCCI	Robin Renucci et François Berlinghi
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	KHEIR INSHALLAH	CM F	Stephan REGOLI	Stephan Regoli
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LES ARCHIVES DE LA MER - HOMMAGE A GERMAINE DULAC	CM	Valécien BONNOT GALLUCCI	Stephan Regoli
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	APARTES	DOC	De Gaulle EID	De Gaulle Eid
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LES FORTS NE DISENT RIEN	CM F	Toussaint MARTINETTI	Toussaint Martinetti
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	LE ROYAUME	LM F	Julien COLONNA	Julien Colonna, Ghjuvana Benedetti, Saveriu Santucci et équipe du film
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	PETAR	DOC	Anastasija PAVLOVIC	
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	TONI CASALONGA, L'ART D'HABITER LE MONDE	DOC	Céline CECCALDI	Céline Ceccaldi et Toni Casalonga
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	ON AURAIT DU ALLER EN GRECE	LM F	Nicolas BENAMOU	Nicolas Benamou, Virginie Hock, PM Mosconi, Michel Ferracci, Frédéric Poggi, Elie Semoun, Fabrice Ferchouli (distributeur) et équipe du film
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	ETATS DE VIOLENCE	DOC	Christian LORRE	
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	UN ANIMAL	CM F	Kevin LAMETA	
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	POUR L'AMOUR DU JEU	CM F	Clément BOMPART	
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	A TERRA DI I SIGNORI	CM F	Jean-Michel MARTINETTI	Michel Ferracci
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	L'ULTIMA CHIAVATA	CM F	Stephan REGOLI	Stephan Regoli
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	PRIMA MATERIA	CM F	Thibaut OSCAR	
FESTIVAL DU FILM DE LAMA	A SON IMAGE	LM F	Thierry de PERETTI	Thierry de Peretti et équipe du film
QNE 2000	A CASA	CM F	David OLIVESI	
QNE 2000	UNE NUIT D'ÉTÉ	CM F	Gray ORSATELLI	
QNE 2000	LE REFUS DU JUSTE	DOC	Dominique MAESTRATI	

Le règlement des aides permet également de soutenir les films dans le cadre d'une aide spécifique à la « diffusion des œuvres corses » afin de concourir à l'organisation d'un circuit d'avant-premières destiné au lancement d'une œuvre cinématographique (long métrage de fiction ou de documentaire) ou télévisuelle (unitaire ou série de fiction télévisuelle) en Corse, au minimum sur trois sites de diffusion.

Par ailleurs, l'aide intitulée « aide à la promotion de la culture corse » créée en 2018 vise à accompagner les structures culturelles, sociétés de productions, associations ou encore artistes, dans la promotion de leurs œuvres à l'extérieur de l'île afin d'en accroître le rayonnement (communication, déplacements, hébergement, coût d'inscription à un festival...). Cette aide a été sollicitée en 2024 par trois sociétés de production : la SAS ISLA PRODUCTION dans le cadre de sa participation à des rencontres professionnelles ; la SARL CHAMPS LIBRES afin d'assurer la diffusion et la promotion du long-métrage de Jean-Michel ROPERS « L'Etrange Parcours » ainsi que la SAS UMBE FILMS ! pour assurer la diffusion et la promotion du documentaire « E Pericoloso Esporsi » de Marie-Jeanne TOMASI. Le jeune réalisateur Gray ORSATELLI a également bénéficié d'un soutien financier pour la promotion de son court-métrage « Une Nuit d'Eté ». Le total accordé au titre de cette aide s'élève à 34 395€.

<b>Budget prévu</b>	<b>59 395 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>59 395 €</b>
CDC	46 895 €	CDC	46 895 €
CNC	12 500 €	CNC	12 500 €

\*hors aide à la promotion

#### C) 20.3 Soutien aux opérations nationales de diffusion culturelle relayées sur le territoire régional

Plusieurs associations du territoire participent aux opérations nationales notamment Corsica.doc (Ajaccio), Arte Mare (Bastia) et Cinemotion (Sud Corse) avec « Best of doc », ou encore KVA (Bastia) et Cinémotion avec « La fête du court-métrage »,.... Le programme d'activités des associations est soutenu dans le cadre de l'aide aux festivals.

<b>Budget prévu</b>	<b>0 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>0 €</b>
CDC	0 €	CDC	0 €
CNC	0 €	CNC	0 €

## AXE IV : RENFORCER L'EDUCATION AUX IMAGES POUR FORMER LES PUBLICS DE DEMAIN

---

### ARTICLE 21 – MA CLASSE AU CINEMA

#### PREAMBULE

Sur le territoire insulaire, les dispositifs Lycéens et apprentis au cinéma, Collège au cinéma et Ecole et cinéma sont suivis et accompagnés sur le plan administratif et financier par la Cinémathèque de Corse, établissement relevant de la Direction de la Culture de la Collectivité de Corse.

Leur coordination est assurée à l'échelon départemental par deux associations, dans le cadre d'un marché public triennal de la Collectivité de Corse. Le marché 2021-2024 en vigueur à hauteur de 325 000 €, a été renouvelé pour la période 2024-2027. Une enveloppe totale de 360 000 € a ainsi été affectée sur 3 ans pour les deux lots concernés.

-**Pour le Pumont (Corse du Sud) : Mme Jeanne-Paule de Rocca Serra - Association « Insta Cultura » ;**

-**Pour le Cismonte (Haute Corse) : Mme Alexandra Belmonte - Association « Studio Animations ».**

Comme chaque année, les coordinations ont transmis aux professeurs inscrits aux 3 dispositifs, la liste des films proposés par le CNC et l'Education Nationale. Les films pour l'année scolaire 2023-2024 ont ainsi été sélectionnés.

Quelques difficultés d'ordre général sont à signaler :

-Les établissements scolaires rencontrent toujours des difficultés à faire financer les transports par les communes. Ces dernières privilégiant durant les beaux jours les sorties en plein air, au détriment des séances de cinéma.

-Les inscriptions des enseignants des Collèges et des Lycées s'effectuent sur la plateforme ADAGE. Pour les coordinations, il est compliqué de renseigner les enseignants faute d'accès à cette plateforme. Le CNC a été informé et les coordinations demeurent dans l'attente de codes d'accès transmis par le Ministère de l'Education Nationale. Ces difficultés d'inscriptions via la plateforme ADAGE ont ainsi contraint les coordinations à procéder à une double inscription car il manquait des éléments essentiels à la mise en place des deux dispositifs. Il ressort qu'ADAGE ne semble pas adaptée pour intégrer les besoins des coordinations dans la mise en œuvre des dispositifs, notamment pour la gestion des inscrits. En effet, il a fallu démarcher et informer directement les enseignants « oubliés ».

- Les coordinations sont préoccupées par la mise en place du Pacte enseignant et du Remplacement de courte durée (RCD).

Le Ministère de l'Education Nationale précise : « L'organisation de l'éducation nationale induit chaque année 15 millions d'heures d'absence, qui représentent des heures d'enseignement

perdues pour les élèves. Au total, sur toute la durée de sa scolarité, un élève peut perdre jusqu'à une année d'enseignement. Pour réduire les absences évitables, le positionnement de l'offre de formation continue des professeurs et des réunions pédagogiques hors temps de face-à-face pédagogique sera généralisé durant l'année. Certes, dans le même temps on nous informe qu'il faut renforcer pour tous les élèves l'éducation artistique et culturelle ».

Durant l'année scolaire 2023-2024, en accord avec les chefs d'établissements, les formations se sont déroulées pendant le temps scolaire.

-Lors des séances scolaires, certains enseignants regrettent de ne pas avoir accès aux documents pédagogiques correspondant aux films programmés. Pourtant, au moment des inscriptions auprès de l'Inspection académique, les enseignants sont informés de la programmation proposée. En outre, Mme Anne Ettore, coordinatrice Education Nationale, adresse tous les éléments, au mois de septembre, lors de l'inscription et oriente les établissements vers les différents sites internet (plateforme NANOUK et site instacultura.com) que doivent consulter les enseignants.

Afin d'éviter que ces difficultés se reproduisent, les enseignants reçoivent dorénavant, à chaque trimestre, par leur établissement le dossier pédagogique.

#### A) 21.1 Lycéens et apprentis au cinéma 2022/2023

##### **Public**

Le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » a été mis en place et est subventionné depuis 2002/2003. Ce dispositif disposait en Corse pour l'année 2021-2022, d'un effectif potentiel d'environ **9 332 élèves sur 15 établissements**. Sur la base des chiffres de l'effectif de l'année scolaire 2023-2024, le taux de pénétration du dispositif serait de **7.74%** (9.1 % en 2022-2023, 6,9% en 2021-2022, 5.59% en 2020-2021, 7.59 % en 2019-2020, 7,34 % en 2018-2019, 7.12% en 2017-2018, 5.56% en 2016-2017, 1.52% en 2015-2016, 7.8% en 2014-2015).

En termes d'effectifs, le dispositif a concerné cette année **722** élèves (850 en 2022-2023, 649 en 2022, 511 en 2021, 536 en 2019-2020, 513 en 2018-2019, 592 en 2017-2018, 524 en 2016-2017, 140 en 2015-2016, 717 en 2014-2015, 627 en 2013-2014, 818 en 2012-2013, 904 en 2011-2012, 794 en 2010-2011, 757 en 2009-2010, 929 en 2008-2009) sur l'ensemble du territoire au sein de **9 lycées** (10 en 2023-2024, 10 en 2022, 7 en 2021, 9 en 2019-2020, 9 en 2018-2019, 10 en 2017-2018, 11 en 2016-2017, 2 en 2015-2016, 11 en 2014-2015, 9 en 2013-2014, 12 en 2013-2013, 10 en 2011-2012, 10 en 2010-2011, 11 en 2009-2010, 13 en 2008-2009) et **34 classes** (42 en 2023-2024, 33 en 2022, 26 en 2020-2021, 26 en 2019-2020, 25 en 2018-2019, 28 en 2017-2018, 26 en 2016-2017, 22 en 2015-2016, 29 en 2014-2015, 40 en 2013-2014, 40 en 2012-2013, 41 en 2011-2012, 35 en 2010-2011, 35 en 2009-2010, 47 en 2008-2009) répartis de la manière suivante :

- 356 élèves inscrits / 5 lycées / 19 classes en Corse du Sud
- 366 élèves inscrits / 4 lycées / 15 classes en Haute Corse

## Programmation Lycéens et apprentis au cinéma

- Raging Bull ;
- Chocolat ;
- Mia madre ;
- Mr Smith au Sénat.

Tableau récapitulatif des entrées par année scolaire et par département

	2015/ 16	2016/ 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/2024
<b>CORSE DU SUD</b>	LAAC 29	LAAC 435	LAAC 512	LAAC 580	LAAC 293	LAAC 0	LAAC 535	LAAC 899	LAAC 813
<b>HAUTE CORSE</b>	LAAC 42	LAAC 580	LAAC 441	LAAC 252	LAAC 328	LAAC 0	LAAC 613	LAAC 746	LAAC 844
<b>Total Corse</b>	<b>71</b>	<b>1015</b>	<b>953</b>	<b>832</b>	<b>621</b>	<b>0</b>	<b>1148</b>	<b>1645</b>	<b>1657</b>

## Utilisation des crédits : Lycéens et apprentis au cinéma

Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
2024	20 000	25 822	129,11%
N-1	20 000	21 035	105,18%
Evo. N/N-1	0 € (0 %)	4787 € (22,76 %)	23,94 pts

## Dispositif : Lycéens et apprentis au cinéma

Année	Bénéficiaires (en nb.)	Établissements partenaires (en nb.)	Enseignants et formateurs (en nb.)	Cinémas partenaires (en nb.)
2024	722	9	37	9
N-1	850	10	N/C	N/C
Evo. N/N-1	(-1) 128 (-15,06 %)	(-1) (-10 %)	+/- (+/- %)	+/- (+/- %)

<b>Budget prévu</b>	<b>20 000 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>25 822 €</b>
CDC	11 000 €	CDC	16 822 €
CNC	9 000 €	CNC	9 000 €

## B) 21.2 Collège au cinéma 2022/2023

### Public

Le dispositif « Collège au Cinéma » a été mis en place et est subventionné en 2002/2003. Le dispositif disposait en Corse, pour 2023-2024, **d'un effectif potentiel de 13 641 élèves** (13 601 en 2022-2023, 13 460 en 2021-2022, 13 020 en 2020-2021, 13 347 en 2019-2020, 13 276 en 2018-2019, 12 082 en 2017-2018 (12 942 en 2016-2017, 12 793 en 2015-2016, 13 031 en 2014-2015, 12 764 en 2013-2014) **sur un total de 31 collèges. Le taux de pénétration du dispositif est de 9,70%** (10,63% en 2022-2023, 9,59% en 2021-2022, 8.31% en 2020-2021, 11,78 % en 2019-2020, 10,12 % en 2018-2019, 10,88% en 2017-2018, 7,6% en 2016-2017, 5.5% en 2015-2016, 5.9% en 2014-2015).

En termes d'effectifs, **1 323** élèves (1 446 en 2022-2023, 1292 en 2021-2022, 1 082 en 2020-2021, 1 573 en 2019-2020, 1 343 en 2018-2019, 1 315 en 2017-2018, 993 en 2016-2017, 704 en 2015-2016, 772 en 2014-2015, 901 en 2013-2014, 996 en 2012-2013, 1 185 en 2011-2012, 1 097 en 2010-2011, 896 en 2009-2010, 931 en 2008-2009) se sont inscrits à **Collège au cinéma**, sur un total de **19 collèges** (21 en 2022-2023, 14 en 2021-2022, 15 en 2020-2021, 21 en 2019-2020, 18 en 2018-2019, 16 en 2017-2018, 12 en 2016-2017, 10 en 2015-2016, 11 en 2014-2015, 11 en 2013-2014, 15 en 2012-2013, 15 en 2011-2012, 17, en 2010-2011, 9 en 2009-2010, 12 en 2008-2009) et **60 classes** (70 en 2022-2023, 54 en 2022-2021, 50 en 2020-2021, 57 en 2019-2020, 54 en 2018-2019, 59 en 2017-2018, 44 en 2016-2017, 35 en 2015-2016, 32 en 2014-2015, 35 en 2013-2014, 42 en 2012-2013, 49 en 2011-2012, 39 en 2010-2011, 40 en 2009-2010, 39 en 2008-2009). Répartis de la manière suivante :

- 760 élèves inscrits / 8 collèges / 32 classes en Corse du Sud
- 563 élèves inscrits / 11 collèges / 28 classes en Haute Corse

### Programmation Collège au cinéma

- Le voleur de bicyclette ;
- Yuli ;
- Nausicaa de la vallée du vent ;
- L'ami retrouvé.

Tableau récapitulatif des entrées par année scolaire et par département

	2015/ 16	2016/ 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/2024
<b>Corse du Sud</b>	CC 445	CC 989	CC 1 251	CC 1 237	CC 1 172	CC 0	CC 1 258	CC 1 600	CC 1 536
<b>Haute Corse</b>	CC 770	CC 1 376	CC 1 844	CC 1 196	CC 1 018	CC 0	CC 1 319	CC 1 264	CC 1 261
<b>Total Corse</b>	<b>1215</b>	<b>2365</b>	<b>3095</b>	<b>2433</b>	<b>2190</b>	<b>0</b>	<b>2 577</b>	<b>2 864</b>	<b>2 797</b>

#### Utilisation des crédits : Collège au cinéma

Année	Budget prévisionnel (en €)	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
2024	30 000	30 036	100,12%
N-1	30 000	25 779	85,93%
Evo. N/N-1	0 € (0%)	4 257 € (+16,51 %)	14,19 pts

#### Dispositif : Collège au cinéma

Année	Bénéficiaires (en nb.)	Établissements partenaires (en nb.)	Enseignants et formateurs (en nb.)	Cinémas partenaires (en nb.)
2024	1 323	19	57	8
N-1	1 446	21	N/C	N/C
Evo. N/N-1	(-123) (-8,51%)	(-2) (-9,52%)	+/- (+/- %)	+/- (+/- %)

<b>Budget prévu</b>	<b>30 000 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>30 036 €</b>
CDC	28 000 €	CDC	28 036 €
CNC	2 000 €	CNC	2 000 €

## C) 21.3 Ecole et cinéma 2022/2023

### Public

Le dispositif « Ecole et cinéma » a été mis en place en 1997. Depuis 2011, il a été étendu à la Corse du Sud. Le dispositif disposait en Corse, pour 2021-2022<sup>6</sup>, **d'un effectif potentiel de 24 602 élèves sur un total de 259 établissements. Sur la base de l'effectif potentiel 2021-2022, le taux de pénétration du dispositif serait de 28,72% (42,28%<sup>7</sup> en 2022-2023, 38,74% en 2021-2022, les chiffres de l'année 2020-2021 n'ont pas été communiqués, 45,57% en 2019-2020, 43,29% en 2018-2019, 46,25% en 2017-2018, 33,53% en 2016-2017, 33,06% en 2015-2016, 35,79% en 2014-2015).**

En termes d'effectifs, **7 066** élèves (10 402 en 2022-2023, 9 533 en 2021-2022, 8 721 en 2020-2021, 10 763 en 2019-2020, 11 064 2018-2019, 11 325 en 2017-2018, 8 599 en 2016-2017, 8 699 en 2015-2016, 9 178 en 2014-2015, 9 149 en 2013-2014, 9 170 en 2012-2013, 7 593 en 2011-2012, 7 891 en 2010-2011, 7 256 en 2009-2010, 5 721 en 2008-2009) se sont inscrits à **Ecole et Cinéma**, représentant un total de **128 écoles** (131 en 2022-2023, 127 en 2022, 163 en 2020-2021, 131 en 2019-2020, 101 en 2018-2019, 118 en 2017-2018, 93 en 2016-2017, 102 en 2015-2016, 99 en 2014-2015, 99 en 2013-2014, 101 en 2012-2013, 89 en 2011-2012, 101 en 2010-2011, 76 en 2009-2010, 50 en 2008-2009) et **492 classes** (540 en 2022-2023, 477 en 2022, 441 en 2020-2021, 535 en 2019-2020, 521 en 2018-2019, 486 en 2017-2018, 369 en 2016-2017, 384 en 2015-2016, 416 en 2014-2015, 418 en 2013-2014, 404 classes en 2012-2013, 341 en 2011-2012, 353 en 2010-2011, 316 en 2009-2010, 244 en 2008-2009). Répartis de la manière suivante :

- 3 762 élèves inscrits / 41 écoles / 217 classes en Corse du Sud
- 3 304 élèves inscrits / 82 écoles / 247 classes en Haute Corse

### Programmation Ecole et cinéma

- Cycle 1 (hors catalogue CNC) : Le secret de la fleur de Noël ; Le vilain petit canard ; Les contes de la mer ;
- Cycle 2 : Chantons sous la pluie ; Mon voisin Totoro ; Une vie de chat ; Tout en haut du monde ;
- Cycle 3 : Les aventures de Robin des bois ; Rouge comme le ciel ; La tortue rouge ; Le voyage fantastique.

---

<sup>6</sup> Les chiffres de l'année scolaire 2023/2024 ne nous ont pas été communiqués à ce jour.

<sup>7</sup> Calcul sur la base des données de l'année 2021-2022, les chiffres de l'année scolaire 2022/2023 ne nous ayant pas été communiqués.

Tableau récapitulatif des entrées par année scolaire et par département

	2015/ 16	2016/ 17	2017/ 18	2018/ 19	2019/ 20	2020/ 21	2021/ 22	2022/ 23	2023/ 2024
<b>Corse du Sud</b>	EC 10 321	EC 10 572	EC 10 669	EC 8 628	EC 6 836	EC 1 178	EC 7 966	EC 9 836	EC 9 021
<b>Haute Corse</b>	EC 9 886	EC 7 982	EC 12 540	EC 12 992	EC 8 432	EC 1 021	EC 9 079	EC 12 558	EC 10 869
<b>Total Corse</b>	<b>20 207</b>	<b>18 554</b>	<b>23 119</b>	<b>21 620</b>	<b>15 268</b>	<b>2 379</b>	<b>17 045</b>	<b>22 394</b>	<b>19 890</b>

### Utilisation des crédits : École et cinéma

Année	Budget prévisionnel	Montants votés (en €)	Taux d'utilisation (en %)
	(en €)		
2024	50 000	57 740	115,48%
N-1	50 000	58 857	117,71%
Evo. N/N-1	0€ (0 %)	(-1 117 €) (-1,9 %)	(-2,2) pts

### Dispositif : École et cinéma

Année	Bénéficiaires (en nb.)	Établissements partenaires (en nb.)	Enseignants et formateurs (en nb.)	Cinémas partenaires (en nb.)
2024	7 066	128	N/C	11
N-1	10 402	131	N/C	N/C
Evo. N/N-1	(-3 336) (-32,07 %)	(-3) (-2,34 %)	+/- (+/- %)	+/- (+/- %)

<b>Budget prévu</b>	<b>50 000 €</b>	<b>Budget réalisé</b>	<b>57 740 €</b>
CDC	48 000 €	CDC	55 740 €
CNC	2 000 €	CNC	2 000 €

## CINEMAS PARTENAIRES DES DISPOSITIFS

Cette année comme les précédentes, **11 établissements cinématographiques** (11 en 2024, 11 en 2023, 11 en 2022, 10 en 2020-2021, 11 en 2019-2020, 9 en 2018-2019, 10 en 2017-2018, 10 en 2016-2017, 11 en 2015-2016) ont participé au dispositif :

5 ETABLISSEMENTS EN HAUTE-CORSE	
Le Studio	BASTIA
U Paradisu	FURIANI
L'Alba	CORTI
Le Fogata	L'ISULA
L'Excelsior	ABBAZIA

6 ETABLISSEMENT EN CORSE DU SUD	
L'Ellipse	AIACCIU
Le Laetitia	AIACCIU
Espace Diamant	AIACCIU
U Maistrale	MARIGNANA
Théâtre de Propriano	PRUPIA
Le Galaxy	LECCI

Tableau récapitulatif des entrées par année scolaire et par département depuis 2018/2019

	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
<b>Corse du Sud</b>	10 445	8 301	1 178	9 759	12 335	11 370
	EC 8 628	EC 6 836	EC 1 178	EC 7 966	EC 9 836	EC 9 021
	CC 1 237	CC 1 172	CC 0	CC 1 258	CC 1 600	CC 1 536
	LAAC 580	LAAC 293	LAAC 0	LAAC 535	LAAC 899	LAAC 813
<b>Haute Corse</b>	14 440	9 778	1 021	11 011	14 568	12 974
	EC 12 992	EC 8 432	EC 1 021	EC 9 079	EC 12 558	EC 10 869
	CC 1 196	CC 1 018	CC 0	CC 1 319	CC 1 264	CC 1 261
	LAAC 252	LAAC 328	LAAC 0	LAAC 613	LAAC 746	LAAC 844
<b>Total Corse</b>	<b>24 885</b>	<b>18 079</b>	<b>2 199</b>	<b>20 770</b>	<b>26 903</b>	<b>24 344</b>

**Tableau récapitulatif des entrées par année scolaire et par dispositif depuis 2018/2019**

	<b>2018/19</b>	<b>2019/20</b>	<b>2020/21</b>	<b>2021/22</b>	<b>2022/23</b>	<b>2023/24</b>
<b>Ecole et cinéma</b>	21 620	15 268	2 199	17 045	22 394	19 890
<b>Collège au cinéma</b>	2 433	2 190	0	2 577	2 864	2 797
<b>Lycéens et apprentis au cinéma</b>	832	621	0	1 148	1 645	1 657
<b>TOTAL</b>	<b>24 885</b>	<b>18 079</b>	<b>2 199</b>	<b>20 770</b>	<b>26 903</b>	<b>24 344</b>

**Récapitulatif budget réalisé par année scolaire et par dispositif depuis 2018/2019**

	<b>2018/19</b>	<b>2019/20</b>	<b>2020/21</b>	<b>2021/22</b>	<b>2022/23</b>	<b>2023/24</b>
<b>Total Ecole et cinéma</b>	57 485 €	53 774 €	28 667 €	52 673 €	58 857 €	57 740 €
<b>Total Collège au cinéma</b>	23 165 €	23 682 €	9 182 €	26 075 €	25 779 €	30 036 €
<b>Total Lycéens au cinéma</b>	17 134 €	19 746 €	9 167 €	18 194 €	21 035 €	25 822 €
<b>Total dispositifs</b>	<b>97 784 €</b>	<b>97 202 €</b>	<b>47 016 €</b>	<b>96 942 €</b>	<b>105 671 €</b>	<b>113 598 €</b>

**Récapitulatif budget réalisé par année scolaire et par dispositif depuis 2018/2019**

	<b>2018/19</b>	<b>2019/20</b>	<b>2020/21</b>	<b>2021/22</b>	<b>2022/23</b>	<b>2023/24</b>
<b>Total Ecole et cinéma</b>	57 485 €	53 774 €	28 667 €	52 673 €	58 857 €	57 740 €
<b>Total Collège au cinéma</b>	23 165 €	23 682 €	9 182 €	26 075 €	25 779 €	30 036 €
<b>Total Lycéens au cinéma</b>	17 134 €	19 746 €	9 167 €	18 194 €	21 035 €	25 822 €
<b>Total dispositifs</b>	<b>97 784 €</b>	<b>97 202 €</b>	<b>47 016 €</b>	<b>96 942 €</b>	<b>105 671 €</b>	<b>113 598 €</b>

## AXE IV : VALORISER LE PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE EN RÉGION

---

### ARTICLE 26 – ACTIONS DE COLLECTE, DE CONSERVATION, DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE CINÉMATOGRAPHIQUE

La Cinémathèque de Corse a été administrée en délégation de service public confiée à l'association « la Corse et le Cinéma » depuis sa création en 2000, puis a fait l'objet d'une reprise en régie directe en avril 2013. L'établissement est depuis 2019 assimilé à une Direction adjointe qui relève de la Direction de la Culture de la Collectivité de Corse.

Après deux ans de travaux de grande ampleur dans le bâtiment et ses extérieurs, la Cinémathèque de Corse a repris sa programmation in situ en octobre 2023.

Au total, un chantier de 18 mois a débuté à la fin de l'automne 2021 pour s'achever à l'été 2023, incluant une mise aux normes BBC, un travail sur l'étanchéité du bâtiment, de nouveaux systèmes de traitement d'air, une amélioration des conditions de conservation des œuvres sur support argentique ainsi qu'un réaménagement complet du parvis.

2024 aura ainsi été une année de normalisation des différentes activités de l'établissement, dans un bâtiment en grande partie rénové mais nécessitant encore de nombreux réglages et finitions à réaliser.

Pour rappel, la Cinémathèque est hébergée au sein de l'Espace « Jean-Paul de Rocca Serra », copropriété de la Commune de Porto-Vecchio et de la Collectivité de Corse, regroupant la Cinémathèque de Corse, le Centre Culturel de Porto-Vecchio et, depuis l'été 2023, l'Office intercommunal de tourisme.

Un Syndicat Mixte (Ville / Collectivité de Corse) est en charge de la gestion du fonctionnement de l'immeuble, de son entretien et assure la maîtrise d'ouvrage des différents travaux entrepris dans le bâtiment.

#### A) Activités de la Cinémathèque

L'activité de la Cinémathèque de Corse est axée autour de trois missions principales :

1. L'enrichissement, la conservation et l'inventaire du fonds patrimonial (archivage, numérisation)

Outre, les dépôts volontaires et réguliers des réalisateurs corse qui constituent pour la Cinémathèque une importante source d'enrichissement de ses collections, les acquisitions se sont poursuivies durant l'année 2024. Cette année 2024 a permis de réintégrer pleinement

les locaux suite aux travaux du bâtiment, même si tout n'est pas encore rentré dans l'ordre et que le retour à un fonctionnement « optimal » des locaux n'est pas encore atteint.

Ainsi, en début d'année les collections (film et non-film) stockés temporairement en box à Ajaccio, soit plus de 600 cartons qui sont rentrés et dont il a fallu remettre le contenu en place.

En matière de non-film, la Cinémathèque continue sa politique d'acquisition en vue d'enrichir le patrimoine cinématographique régional : affiches, photographies, plaquettes publicitaires, revues ... couvrant une large période avec des œuvres appartenant à l'histoire du cinéma muet, le tournage de films sur le territoire insulaire, des images témoignant de la filmographie d'acteurs, de réalisateurs et auteurs corses, comme autant de jalons de l'histoire du cinéma et de la Corse.

Au total on dénombre :

- 20 affiches de film de 1928 à 2001, ayant trait à la filmographie de personnalités d'origine corse dont José Giovanni, Joel Santoni, Simon Damiani, Antoine Bonfanti, Philippe Léotard, Jean Negroni, Jo Martinetti, Marie Florence Roncayolo, Madeleine Santucci, Pierre Massimi...;
- 40 photographies, 1 album de tournage et 1 livret de film, ayant pour sujet : l'acteur Corse, Gabriel de Gravone, la filmographie Napoléonienne, la Libération de la Corse, l'actrice Marie-José Nat ;
- 3 photographies du film « the Marriage maker » de William C. de Mille, 1923, avec l'acteur d'origine corse Charles de Rochefort ;
- 1'affiche italienne de grand format du film 'I fratelli Corsi' de Anton Giulio Majano 190 x 400 cm, une adaptation des frères corses d'Alexandre Dumas de 1961 ;

Du côté des collections film :

Le retour des fonds amateurs a engendré une nouvelle organisation de ces éléments (nouveaux rangements, côtes et reprise d'un inventaire plus précis).

Les films professionnels (non déménagés) ont également fait l'objet d'un nouvel inventaire physique complet (comptage, anomalies à traiter...) en raison des nombreux mouvements effectués lors des travaux et de la préparation du retour progressif des copies stockées temporairement dans des locaux externes à Porto-Vecchio (récapitulatif complet des éléments en attente de retour, incluant une identification et un pré-tri des copies surnuméraires).

La Cinémathèque a reçu 62 films au titre du « Dépôt Légal Régional » :

- 35 documentaires et séries documentaires ;
- 18 court-métrages ;
- 5 longs métrages ;
- 3 captations de spectacles ;

- 1 vidéo clip ;

S'agissant des dépôts volontaires, la Cinémathèque a reçu :

- 1 dépôt professionnel du réalisateur Thierry De Peretti qui poursuit sa démarche de dépôt systématique des éléments film (rushes, casting...) et non-film pour chacune de ses réalisations, cette année ont donc été déposés des documents pour le film «Enquête sur un scandale d'Etat» ;
- 3 dépôts de films amateurs (28 bobines pellicule et 7 fichiers numériques).

La Cinémathèque a répondu à la totalité des demandes de mise à disposition de films numérisés issus de ses collections :

69 demandes relatives à l'accès aux collections films ont été enregistrées au cours de l'année. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un traitement plus particulier (recherche, consultation sur site, mise à disposition d'élément, création de fichier ...) :

Quelques exemples sont à signaler :

- Recherche + consultation images brutes + mise à disposition sélection images brutes + cession définitive pour la société Mareterraniu pour le documentaire « La corse dans la rue » réalisé par Paul Rognoni ;
- Recherche + mise à disposition sélection images brutes + cession définitive pour l'évènement « Festi Lumi » à Bonifacio, vidéo mapping réalisée par le collectif Etrange Miroir ;
- Recherche + consultation images brutes + mise à disposition sélection images brutes + cession définitive pour le dispositif Crédit en cours et la réalisation du documentaire pédagogique « Terra incognitae » réalisé par Clara Drevet-Lopez et les élèves de CM1/CM2 de l'école de Sari-Solenzara ;
- Recherche + mise à disposition sélection images brutes + cession définitive à l'Office de Tourisme Bonifacio pour une exposition virtuelle proposant un parcours patrimonial sportif en ligne sur son site internet ;
- Recherche + mise à disposition extraits (films professionnels et amateurs) pour le magazine D'UMANI diffusé sur France 3 Corse Via Stella (illustration d'un sujet sur la Cinémathèque) ;
- Recherche + consultation images brutes + mise à disposition sélection images brutes pour le documentaire « Camera Oscura » réalisé par Yolaine Lacolonge [en cours]

Le traitement numérique des collections s'est poursuivi :

Après une remise en service retardée en raison de dysfonctionnements techniques de certains équipements, le transfert des pellicules sur le scanner MWA Choice a pu à nouveau fonctionner fin septembre 2024. Dès lors, la numérisation des fonds amateurs a repris mais le volume à traiter demeure important et prendra du temps à être absorbé. Une sous-traitance d'une partie de ces opérations de numérisation est envisagée pour les prochaines années.

- 10 bobines pellicule traitées sur la période octobre/novembre 2024 ;
- Poursuite de la numérisation de divers documents vidéo (amateurs, dépôt Canopé, films professionnels...).

La copie des Masters numériques sur bandes LTO a été entreprise afin de répondre à l'exigence de double sauvegarde des éléments. Ainsi 11 bandes LTO ont été « remplies », soit environ 120 To de données sauvegardées.

Enfin, une nouvelle station de montage / traitement des images (DaVinci resolve) a été acquise et mise en service, en remplacement d'un des anciens postes équipés de Final Cut Pro 7 hors d'usage. Le poste est installé et opérationnel. Une formation reste à venir pour une utilisation plus courante et efficace du matériel.

En matière de catalogage et de documentation des collections, au plan national, la Cinémathèque collabore au catalogue collectif Cinédoc, géré par la Cinémathèque Française. Les collections d'affiches et de photographies sont consultables en ligne sur le site Ciné-Ressources.net. Le travail de saisie sur les fonds de photographies, affiches, périodiques et autres documents s'est poursuivi au cours des dernières années.

L'établissement dispose depuis 2023, d'un accès à la plateforme GARANCE, mise en œuvre par le CNC et dédiée au patrimoine cinématographique film et non-film. Cet outil est partagé avec la Cinémathèque Française, la Cinémathèque de Toulouse et d'autres partenaires.

Bien qu'ayant bénéficié de nombreuses mises à jour et d'améliorations en termes de fonctionnalités et d'ergonomie, la prise en main de GARANCE reste complexe. Le personnel de la Cinémathèque de Corse ne s'est emparé de cet outil que de manière partielle, pour le volet non-film des collections.

## 2. La valorisation du fonds patrimonial et la diffusion de la culture cinématographique

Ces dernières années et malgré les difficultés occasionnées par la crise sanitaire, puis les travaux du bâtiment, la Cinémathèque a sensiblement gagné en visibilité, que ce soit auprès des professionnels insulaires du cinéma et de l'audiovisuel ou des principaux acteurs culturels corses. Les partenariats se sont étoffés et consolidés avec pour objectif de diversifier les

publics grâce à un maillage plus fin du territoire insulaire, s'appuyant sur les structures culturelles soutenues par la Collectivité de Corse ou relevant directement de la Collectivité de Corse et qui constituent autant de relais de diffusion en Corse.

Au cours de l'année 2024, on a pu dénombrer 20 séances extérieures de projection sur l'ensemble du territoire insulaire, 110 séances dans la salle de la Cinémathèque, ainsi qu'une une dizaine de conférences/tables rondes liées aux actions de l'établissement.

Quelques temps forts sont à mentionner, tels que :

-Janvier : Participation à l'édition 2024 du Festival « Des courts en hiver - Cinéma et Poésie » avec des projections, lectures et rencontres à Porto-Vecchio et Bonifacio, en partenariat avec l'association Cinémotion ;

-Février : Carte Blanche à la réalisatrice, productrice et directrice du Festival international du film de Nara (Japon), Naomi Kawase, en sa présence. Projections de films issus de la sélection internationale du Festival, intitulée « NARATIVE » et danses traditionnelles d'Okinawa par le groupe Ryukatsutyu, en partenariat avec la ville de Porto-Vecchio ;

-Mars : Participation à la 3<sup>ème</sup> édition du Festival du film de femmes « Cine Donne » de Bastia, avec un hommage à la réalisatrice Yannick Bellon, en présence de l'historien du cinéma et Chef de service au CNC, Eric Le Roy ;

Soirée intitulée « Histoires de famille » en partenariat avec les associations Sirocco, Cinémotion et le Galaxy cinéma, en présence de la réalisatrice Lina Soualem ;

-Avril : Programmation de courts métrages et du long métrage « Le théorème de Marguerite » à destination de collégiens et lycéens dans le cadre du Forum des mathématiques, en partenariat avec l'association Mattu di Mat et la Ville de Porto-Vecchio ;

-Mai-Juin : Reprise de la 63<sup>ème</sup> Semaine de la Critique-Cannes, en présence d'Ava Cahen, Déléguée Générale de la Semaine de la Critique, de Frédéric Mercier, Journaliste et membre du Comité de sélection, de réalisatrices et réalisateurs de films de la sélection ;

Ciné-concert « Le fantôme de l'opéra ». Spectacle original créé et présenté en partenariat avec l'Ensemble vocal Mezza Voce ;

-Juillet : Participation à la 9<sup>ème</sup> édition du festival littéraire d'Altaleghje / Lire le Monde avec des projections itinérantes à Altagène ;

-Septembre : Participation à la 1<sup>ère</sup> édition du Portivechju film festival, en partenariat avec la Ville de Porto-Vecchio ;

-Octobre : Co-organisation de la 2<sup>ème</sup> édition de la manifestation Filmi d'Uttrovi 2024, en partenariat avec les associations Culori, Cinémotion et le Galaxy cinéma ;

-Novembre : Accueil à la Cinémathèque des ateliers-résidence du GREC (Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques). Pendant 15 jours, soutien à la jeune création cinématographique et accompagnement d'une douzaine d'auteurs-réalisateurs dans l'écriture de leur scénario de court métrage. Les stagiaires bénéficient d'heures de travail

individuel et en groupes dirigés par des professionnels (scénaristes, critiques de cinéma, réalisateurs, directeurs de la photographie, producteurs...), ainsi que des projections ouvertes au public ;

-Décembre : Clôture de la tournée corse du « Napoléon, vu par Abel Gance » avec la projection en deux temps de la copie restaurée, précédée de tables rondes historiques et artistiques. Partenariat avec la Ville de Porto-Vecchio, la Cinémathèque française et l'Université de Corse ;

-Tout au long de l'année 2024 : Nombreuses soirées thématiques, conférences, ciné-goûters pour les enfants ... projections in situ ou hors-les-murs dans les communes de Corse et/ou dans le cadre d'évènements portés par des structures culturelles partenaires.

**La programmation et les actions et de la Cinémathèque de Corse sont détaillées sur le site internet <https://www.casadilume.corsica/> et la page Facebook <https://www.facebook.com/cinemathequedecorse/>**

### 3. La mise en œuvre d'actions pédagogiques auprès du jeune public et du public scolaire

La Cinémathèque supervise les dispositifs nationaux d'éducation à l'image en Corse (école, collège, Lycéens et apprentis au cinéma) menés en partenariat avec le CNC : Ces dispositifs s'organisent dans le temps scolaire et permettent aux élèves et apprentis de découvrir en salle trois œuvres cinématographiques par an et de bénéficier d'un accompagnement pédagogique mené par les enseignants et des partenaires culturels (associations et exploitants de salles de cinéma). En Corse, la coordination départementale est confiée à deux associations : Insta Cultura pour le Pumont (Corse du Sud) et Studio Animation pour le Cismonte (Haute-Corse), via un marché triennal pour la période 2021/2024, renouvelé à hauteur de 360 000 € pour la période 2024/2027.

La Cinémathèque est le partenaire culturel des classes cinéma-audiovisuel des lycées en Corse. L'établissement intervient dans la formation sur les films au programme du baccalauréat, propose des intervenants spécialisés afin de mener les ateliers pratiques de formation et finance des investissements spécifiques pour l'équipement des classes, selon les besoins exprimés par les établissements scolaires (matériel de tournage, prise de son, éclairage, montage...). Trois lycées sont aujourd'hui concernés par les classes cinéma-audiovisuel. Il s'agit des lycées Fesch d'Ajaccio, Giocante de Casabianca de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra de Portivechju.

Depuis 2015, la Cinémathèque est également le partenaire culturel et le coordinateur en Corse (en lien avec un prestataire, l'association Corsica Doc) de l'atelier participant au dispositif « Cinéma, cent ans de jeunesse ». Ce dispositif, piloté par la Cinémathèque Française, a été

reconduit en 2020 mais a changé de coordination nationale en 2021 suite au désengagement de la Cinémathèque Française. Depuis l'année scolaire 2019/2020, ce sont les élèves d'un établissement situé en milieu rural, le Collège du Taravu, qui en bénéficient.

A noter : Pour l'année scolaire 2024/2025, les dispositifs détaillés ci-dessus ont connu des retards de mise en œuvre à la rentrée.

#### B) Bilan budgétaire et financier

Le budget de fonctionnement de la Cinémathèque avoisine les 100.000 € annuels (hors masse salariale) afin de financer les missions de diffusion, les partenariats, les intervenants professionnels, la maintenance des appareils, les droits des films... Ainsi, **100 000 € ont été affectés en 2024 au titre du fonctionnement courant de la Cinémathèque.**

La Cinémathèque gère également deux autres budgets de fonctionnement :

- L'Education à l'image avec les dispositifs Ecole/Collège/Lycéens et apprentis au Cinéma, via un marché triennal de 325 000 € pour la période 2021/2024, renouvelé à hauteur de 360 000 € pour 2024/2027 ;
- La dotation obligatoire de la Collectivité de Corse aux charges de fonctionnement du Syndicat Mixte pour la gestion du bâtiment abritant la Cinémathèque, le Centre culturel communal de Porto-Vecchio, et depuis l'été 2023 l'Office intercommunal de tourisme qui a rejoint le bâtiment. Le montant annuel de cette dotation est de l'ordre de 300 000 € en fonctionnement selon les années (270 000 € en 2024).

En matière d'investissement, la Cinémathèque consacre des budgets différents selon les années et les opportunités d'enrichissement des collections ou selon la nécessité de remplacer ou compléter des équipements techniques. **80 000 € ont ainsi été affectés à l'investissement en 2024.**

Toujours en matière d'investissement, la Cinémathèque accompagne les classes CAV-Cinéma Audiovisuel des lycées Fesch d'Ajaccio, Giocante de Casabianca de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra de Porto-Vecchio pour s'équiper en matériel nécessaire à cet enseignement (tournage, prise de son, éclairage, montage...). Le budget n'est pas constant mais établi en fonction des nécessités de renouvellement ou d'acquisition des établissements et les besoins exprimés auprès de la Cinémathèque. En 2023 et 2024, aucun investissement de ce type n'a été réalisé (7 450 € en 2022 ; 12 800 € en 2021).

C) Bilan en matière de ressources humaines (effectifs, organigramme, ...)

L'équipe de la Cinémathèque est passée de 13 à 12 personnes en 2023, suite à un départ à la retraite (non remplacé) d'une chargée de documentation. L'équipe couvre un large spectre de compétences essentielles à l'accomplissement des missions de l'établissement : techniciens, documentalistes, personnels administratifs et financier, programmatrice et directeur.

**Toujours d'actualité et prioritaire pour l'établissement** : Le recrutement d'un responsable du patrimoine. Plus généralement, le renforcement de l'équipe en charge des collections film et non-film demeure une priorité pour la Cinémathèque afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de traitement physique, documentaire et juridique des œuvres conservées.

Budget prévu (fonctionnement)	100 000 €	Budget réalisé (fonctionnement)	100 000 €
CDC	100 000 €	CDC	100 000 €
CNC	0 €	CNC	0 €

## FOCUS : ECOLOGIE

En 2018, la Collectivité de Corse a souhaité introduire la notion d'éco-responsabilité en initiant un dispositif incitatif sur la base d'une bonification de subvention. Les sociétés de production qui s'engagent à respecter le cahier des charges du dispositif « Eco-Migliurenza » dans le cadre du tournage de longs-métrages, de séries de fiction ou de fictions audiovisuelles peuvent solliciter ce bonus. Cette action vise à coordonner et mettre en synergie l'ensemble des acteurs du territoire afin de veiller au respect et à la préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et ressources. A cet effet, a été créée une application permettant d'interroger directement par mail les gestionnaires des lieux concernés. Cet outil favorise, d'une part, l'amélioration de l'accueil des tournages dans les démarches administratives et d'autre part, la gestion du respect des règlementations en matière d'environnement. Le Corsica Pôle Tournages et l'Office de l'Environnement de la Corse contrôlent tous deux le bon respect des engagements pris dans le cadre du dispositif Eco-Migliurenza en effectuant des visites de contrôle et un suivi du dossier.

### Liste des sociétés de production ayant sollicité le Bonus Ecomigliurenza depuis 2019 :

TITRE PROJET	GENRE	REAL	PROD	BONUS ECO
<i>Des lumières dans la nuit</i>	LM F	Dominique Liehnard	ECCE FILMS	Obtenu
<i>Dirty, Difficult, Dangerous</i>	LM F	Wissam Charaf	AURORA FILMS	En cours
<i>Le Flambeau (La flamme saison 2)</i>	F-TV S	Jonathan Cohen	ENTRE 2 & 4	Obtenu
<i>Le Retour</i>	LM F	Catherine Corsini	CHAZ PRODUCTIONS	Obtenu (2024)
<i>Plaine Orientale</i>	F-TV S	Pierre Leccia	IMAGE & COMPAGNIE	En cours de traitement
<i>Inestimable</i>	LM F	Eric Fraticelli	PAN CINEMA	Demande retirée
<i>Un Mohican</i>	LM F	Frédéric Farrucci	KORO FILMS	En cours de traitement – attente validation CE
<i>Le Royaume</i>	LM F	Julien Colonna	CHI-FOU-MI	En cours de traitement – Attente validation CE
<i>Les Bodin's mènent l'enquête en Corse</i>	F-TV U	Thierry Binisti	CHABRAQUE PRODUCTIONS	En cours de traitement - conditions non remplies
<i>En Famille</i>	F-TV	Raphael Lenglet	NOON	En cours de traitement
<i>Le Coassement de la méduse</i>	LM F	Gérard Guerrieri	MEDITERRANEAN DREAM PRODUCTION	Demandée – tournage prévu 2025

**NB :** Le bonus Eco-Migliurenza a vocation à évoluer. Cette bonification a permis de sensibiliser les professionnels aux impacts environnementaux de leurs activités en les engageant dans des tournages éco-responsables. Ce dispositif est désormais bien identifié par les sociétés de production qui sollicitent de plus en plus la bonification. Il conviendra de poursuivre l'encadrement de ce dispositif en l'adaptant aux évolutions liées au secteur, notamment au regard des futures dispositions du CNC qui conditionne déjà le versement de ses aides à la production à la remise d'un bilan carbone depuis le 1er janvier 2024. Tous les professionnels du secteur du cinéma et de l'image animée sollicitant l'aide du CNC sont en effet appelés à s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

